



HAL
open science

Etude exploratoire des liens entre accès alimentaire et moyens d'existence des migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne

David Jean-Georges

► **To cite this version:**

David Jean-Georges. Etude exploratoire des liens entre accès alimentaire et moyens d'existence des migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne. Sciences de l'Homme et Société. 2019. hal-03225646

HAL Id: hal-03225646

<https://hal.inrae.fr/hal-03225646>

Submitted on 12 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Mémoire de Fin d'Études

Etude exploratoire des liens entre accès alimentaire et moyens d'existence des migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne

Présenté par :

David JEAN-GEORGES

Pour l'obtention du diplôme de Master

Master 3A

(Master Agronomie et Agro-Alimentaire

Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

Parcours : MOQUAS

(Marchés, Organisations, Qualité et Services dans les agricultures du Sud)

Mâîtres de stage

Sandrine FREGUIN-GRESH (CIRAD UMR ART-Deve)

Valérie ANGEON (INRA PEYI)

Directrice de mémoire

Carole LAMBERT (Montpellier SupAgro)

Métaprogramme Inra-Cirad « GloFoodS »
Transitions pour la sécurité alimentaire mondiale

Projet GAPRA - Gouvernance Alimentaire et PRAtiques des ménages agricoles

Mémoire de fin d'études

Présenté pour l'Obtention du diplôme de Master de l'Institut des Régions Chaudes
(IRC) de Montpellier SupAgro

Master 3A

Parcours : MOQUAS (Marchés, Organisations, Qualité et Services dans les
agricultures du Sud)

Etude exploratoire des liens entre accès alimentaire et moyens d'existence
des migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne

Soutenu le 27 novembre 2019

Par

David JEAN-GEORGES

Devant le jury composé de :

| | |
|--|-------------------------|
| Philibert DE DIVONNE (Montpellier SupAgro) | : Président du jury |
| Sandrine FREGUIN-GRESH (CIRAD) | : Maître de stage |
| Valérie ANGEON (INRA) | : Maître de stage |
| Carole LAMBERT (Montpellier SupAgro) | : Directrice de mémoire |
| Sara MERCANDALLI (CIRAD) | : Invitée |
| Betty WAMPFLER | : Invitée |

RÉSUMÉ

Cette étude propose d'analyser les relations entre l'accès aux ressources alimentaires et les dotations en capitaux des migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne. Des questions portaient (i) sur leur diversité alimentaire et leurs expériences liées à l'insécurité alimentaire, (ii) et sur leurs moyens d'existence. Une démarche de type qualitatif a été adoptée : Trente-et-un (31) entretiens semi-directifs ont été réalisés pour étudier leurs trajectoires, leurs situations socio-économiques et professionnelle et leurs moyens d'existence ; ainsi que deux outils de mesure d'accès alimentaire, à savoir le Score de Diversité Alimentaire Individuelle (SDAI) et l'échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages (HFIAS). Le score HFIAS a révélé que trois migrants sont en insécurité alimentaire modérée, et un (1) en insécurité alimentaire légère. Selon le SDAI, vingt-trois (23) des migrants ont un score de diversité alimentaire et les cinq (5) autres ont un score de diversité alimentaire moyen.

Une typologie des stratégies de moyens d'existence des migrants est proposée afin d'avoir une vue globale de leurs différents moyens d'existence et la façon dont ils sont combinés pour atteindre des résultats de moyens d'existence, incluant l'accès alimentaire. Le statut de légalité (capital humain), les réseaux amical, familial et professionnel (capital social) et l'accès au foncier (capital naturel) sont au centre des enjeux de sécurité alimentaire (accès alimentaire) de ces migrants. Le capital humain et le capital social demeurent des facteurs majeurs dans l'insertion professionnelle et les conditions socioéconomiques de ces migrants ; et ils influencent fortement l'accès à la terre (capital naturel).

Mots clés : *sécurité alimentaire, insécurité alimentaire, accès alimentaire, migration, agriculture, moyens d'existence, livelihoods, diversité alimentaire, insécurité alimentaire, travail agricole.*

SUMMARY

Exploratory study of the links between food access and the livelihoods of Haitian migrants working in Guadeloupe's agriculture

The purpose of this study is to examine the links between food access and the livelihoods of Haitian migrants in agriculture in Guadeloupe. Questions related to (i) their dietary diversity and food insecurity experiences, (ii) and their livelihoods. With a qualitative approach: 31 semi-structured interviews were used to study trajectories, socio-economic and professional situations and livelihoods of the migrants. Household Dietary Diversity Score (HDDS) and Household Food Insecurity Access Scale (HFIAS) were used for measurement of food access. The HFIAS indicated two categories: three (3) « moderately food insecure » and one (1) « mildly food insecure » migrants. According to the HDDS, twenty-three (23) of the migrants have a high dietary diversity and five (5) have an average dietary diversity.

A typology of migrants' profiles according to their livelihood strategies is established. It will be used to have a global view of their livelihoods and their combination to achieve livelihood outcomes, including food access. Legal status (human capital); friendly, family and professional networks (social capital) and access to land (natural capital) are essential for food access. Human and social capital are the major factor for a better professional integration and socio-economic condition, and they are determinant factors for land access (natural capital) of these migrants.

Key words: *food security, food insecurity, food access, migration, agriculture, livelihoods, dietary diversity, food diversity, agricultural work*

REMERCIEMENTS

Je remercie l'Ancien des jours de m'avoir donné la persévérance et l'obstination de parcourir ce long chemin.

Ce travail a été réalisé sous la direction de Mme Sandrine FREGUIN-GRESH. Ses compétences, ses conseils et son implication ont contribué à sa réalisation. Je tiens à la remercier vivement et lui exprimer ma reconnaissance. J'exprime mes remerciements à mes deux autres encadrantes Mme Valérie ANGEON et Mme Carole LAMBERT. A vous toutes, maîtres de stages et encadrantes, je vous adresse ma reconnaissance pour vos critiques, votre patience et votre soutien inébranlable à toutes les étapes du travail et dans les moments les plus difficiles.

Les travaux de terrain ont été réalisés en Guadeloupe, j'ai été accueilli par l'Unité PEYI de l'INRA de Guadeloupe. Je remercie alors Mr Jean-Louis DIMAN et Mme Patricia TRAFFOND pour leur soutien et leurs conseils dont j'ai bénéficié tout au long de mon séjour en Guadeloupe. Remerciements aussi à tous ceux qui ont contribué à la réalisation des travaux de terrain, ainsi que tous les acteurs enquêtés, particulièrement les migrants Haïtiens (agriculteurs, ouvriers agricoles et responsables d'associations) en Guadeloupe.

Ma gratitude aussi est exprimée à tout le personnel administratif et le staff d'enseignants de la formation MOQUAS de Montpellier SupAgro, particulièrement Mme Betty WAMPFLER et Mr Philibert DE DIVONNE. J'adresse également mes remerciements à tous ceux qui sont impliqués dans le projet Glofoods et qui ont favorisé à la réalisation de cette étude en Guadeloupe.

A tous ceux et toutes celles qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont soutenu ou participé à la réalisation de ce travail de recherche, et dont leur nom ne figure pas ci-dessus, je vous transmets mes sincères reconnaissances et remerciements.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| RÉSUMÉ _____ | III |
| SUMMARY _____ | IV |
| REMERCIEMENTS _____ | V |
| TABLE DES MATIÈRES _____ | VI |
| LISTE DES TABLEAUX _____ | VIII |
| LISTE DES FIGURES _____ | IX |
| LISTE DES ANNEXES _____ | X |
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS _____ | XI |
| INTRODUCTION _____ | 1 |
| I. CADRE DE L'ETUDE _____ | 4 |
| A. Proposition du stage et l'accueil au sein d'un partenariat de recherche _____ | 4 |
| 1. Une étude pilote sur liens entre agriculture, migration et sécurité alimentaire en Guadeloupe, inscrite dans le projet GAPRA | 4 |
| 2. Le CIRAD et l'Unité Mixte de Recherche ART-Dev. | 4 |
| 3. L'INRA Antilles Guyane et l'Unité Expérimentale PEYI | 5 |
| B. La Guadeloupe : un terrain d'étude pertinent pour étudier les liens entre agriculture, migration et sécurité alimentaire dans un pays de destination _____ | 5 |
| 1. Haïti et Guadeloupe : si proches géographiquement, si lointains économiquement | 5 |
| 2. Importance de la migration haïtienne en Guadeloupe | 7 |
| 3. La question alimentaire en Guadeloupe : une production alimentaire insuffisante, une forte dépendance aux importations et des risques de toxicité des aliments | 8 |
| C. Questions, hypothèses et objectifs de la recherche _____ | 10 |
| II. CADRE THÉORICO-CONCEPTUEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE _____ | 12 |
| A. Cadre théorique et conceptuel _____ | 12 |
| 1. Le cadre d'analyse des Moyens d'Existence Durables (MED) : une grille pour analyser la sécurité alimentaire | 12 |
| 2. Concepts mobilisés | 14 |
| 3. Liens entre migration et sécurité alimentaire..... | 20 |
| B. Démarche méthodologique _____ | 21 |
| 1. Phase préparatoire : de la bibliographie à l'élaboration des outils de collecte | 21 |
| 2. Collecte des données : enquêtes de terrain | 23 |
| 3. Traitement et analyse des données | 25 |
| C. Les limites de l'étude _____ | 31 |

| | |
|--|-----|
| <i>D. Considérations éthiques</i> | 32 |
| III. RÉSULTATS | 33 |
| <i>A. Caractéristiques générales des migrants enquêtés</i> | 33 |
| 1. Les migrants enquêtés : généralement des hommes, arrivés en Guadeloupe jeunes | 33 |
| 2. Une diversité des raisons de quitter Haïti | 33 |
| 3. Une insertion professionnelle en Guadeloupe qui tend à se diversifier dans le temps | 37 |
| 4. Une situation d'insécurité alimentaire variable avant le départ d'Haïti | 39 |
| 5. Les migrants enquêtés sont nombreux à avoir été ruraux et agriculteurs en Haïti | 40 |
| <i>B. Diversité des parcours migratoires :</i> | 41 |
| 1. Entre clandestinité et légalité : trois voies s'offrent à eux | 41 |
| 2. Le Coût et le financement du voyage : des sacrifices à consentir | 43 |
| 3. Au-delà des frais du voyage, certains coûts s'ajoutent à l'arrivée..... | 44 |
| <i>C. Les stratégies des moyens d'existence des migrants enquêtés</i> | 46 |
| 1. Un contexte socio-économique et institutionnel difficile, qui peut aussi être marqué par des chocs (climatiques, économiques) | 46 |
| 2. Leurs stratégies de moyens d'existence des migrants enquêtés..... | 49 |
| 3. La situation en termes de sécurité alimentaire en Guadeloupe..... | 78 |
| 3.1. Perception d'insécurité alimentaire | 78 |
| 3.2. Diversité alimentaire | 79 |
| <i>D. Typologie de stratégies des moyens d'existence des migrants enquêtés</i> | 80 |
| 1. Critères utilisés pour la typologie..... | 80 |
| 2. Proposition d'une typologie profil de migrants | 82 |
| 3. Les indicateurs de mesure d'accès alimentaire par type de profil | 87 |
| IV. DISCUSSION | 90 |
| <i>A. Caractéristiques socio-économiques, professionnelles et accès alimentaire</i> | 90 |
| <i>B. Dotations en capitaux, accès alimentaire et trajectoires</i> | 93 |
| <i>C. Flux de circulations et accès alimentaire</i> | 95 |
| CONCLUSION | 97 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 101 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1. Balance commerciale des produits des IAA, agricoles, sylvicoles et la pêche en Guadeloupe..... | 9 |
| Tableau 2. <i>Récapitulatif de la problématisation de la question de recherche</i> | 22 |
| Tableau 3. Répartition des migrants en fonction de leur âge | 60 |
| Tableau 4. Liste des marchés de produits agricoles visités | 67 |
| Tableau 5. Liste des stratégies de commercialisation adoptées par les agriculteurs | 68 |
| Tableau 6. Tableau des résultats de la HFIAS | 78 |
| Tableau 7. Tableau des résultats du SDAI | 79 |
| Tableau 8. Description des quatre (4) profils de migrants. | 82 |
| Tableau 9. Caractéristiques des migrants du type 1 | 84 |
| Tableau 10. Caractéristiques des migrants du type 2 | 85 |
| Tableau 11. Caractéristiques des migrants du type 3 | 86 |
| Tableau 12. Caractéristiques des migrants du type 4 | 87 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure 1. Carte de la Guadeloupe | 6 |
| Figure 2. Localisation d’Haïti et de la Guadeloupe dans la Caraïbe. | 7 |
| Figure 3. Cadre des moyens d’existence durables | 13 |
| Figure 4. Schéma illustratif des agriculteurs et des ouvriers agricoles | 40 |

LISTE DES ANNEXES

| | |
|---|-----|
| Annexe 1. Liste des Personnes ressources | cii |
| Annexe 2. Guide d'entretien pour les migrants..... | cii |
| Annexe 3. Questionnaire de la HFIAS | cii |
| Annexe 4. Questionne du score de Diversité | cii |
| Annexe 5. Guide d'entretien pour les personnes-ressources..... | cii |
| Annexe 6. Groupes d'aliments du questionnaire agrégés pour créer le SDAI..... | cii |
| Annexe 7. Tableau récapitulatif des caractéristiques sociodémographiques des migrants | cii |
| Annexe 8. Tableau récapitulatif des raisons de départ..... | cii |
| Annexe 9. Liste de quelques associations haïtiennes en Guadeloupe..... | cii |
| Annexe 10. Statut de légalité et parcours migratoires des migrants | cii |
| Annexe 11. Filières agricoles des agriculteurs enquêtés..... | cii |
| Annexe 12. Portefeuilles des activités des migrants enquêtés | cii |
| Annexe 13. Tableau récapitulatif des stratégies de ventes des agriculteurs enquetés..... | cii |

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|---------|--|
| ACF | : Action Contre la Faim |
| ACP | : Africa Caribbean Pacific |
| BIT | : Bureau International du Travail |
| CIRAD | : Centre de Coopération Internationale en recherche agronomique pour le Développement |
| CGTG | : Confédération Générale des Travailleurs de la Guadeloupe |
| CSA | : Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale |
| DFID : | : Department For International Development |
| EAIAM : | : L'Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité Alimentaire des Ménages |
| FAO | : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Food and Agriculture Organization) |
| CGTG | : Confédération Générale des Travailleurs de la Guadeloupe |
| FAFHG | : Fédération des Associations Franco-Haïtiennes de Guadeloupe (FAFHG) |
| FIDA | : Fonds International de Développement Agricole (En anglais International Fund For Agricultural Development –IFAD) |
| HFIAS : | : Household Food Insecurity Access Scale |
| IAA | : Industries AgroAlimentaires |
| IEDOM | : Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer |
| INRA | : Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) |
| INSEE | : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques |
| MED | : Moyens d'Existence Durables |
| OIM | : Organisation Internationale pour les Migrations (En anglais : International Organization for Migration) |
| PAF | : Police Aux Frontières |
| PAM | : Programme Alimentaire Mondial (en anglais : World Food Program – WFP) |
| PEYI | : Plateforme Expérimentale du végétal et des agrosYstèmes Innovants |
| PMA | : Pays Moins Avancés |
| SA | : Sécurité alimentaire |
| SCA | : Score de Consommation alimentaire |
| SDA | : Score de Diversité Alimentaire |
| SDAI | : Score de Diversité Alimentaire Individuelle |
| SDAM | : Score de Diversité Alimentaire des Ménages |
| SRL | : Sustainable Rural Livelihoods |
| USD | : Dollars américains (United States Dollars) |

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, les migrations internationales ont été un phénomène de plus en plus important dans le monde (FAO, 2017). Alors que beaucoup de gens quittent leur domicile à cause de conflits, de la pauvreté, d'absence de débouchés, de l'insécurité alimentaire, et de la dégradation environnementale, d'autres se déplacent dans des conditions de paix, de stabilité politique et de développement pour étudier, se réunir avec leur famille ou avec l'objectif de trouver du travail et de supporter financièrement leur famille (FAO, 2018b ; FAO, FIDA, OIM, PAM, 2018c). Bien que les leviers de la migration varient selon les populations et les contextes, de nombreuses études ont déjà montré des liens entre sécurité alimentaire et migration. L'insécurité alimentaire, ou plutôt la recherche de la sécurité alimentaire, peut favoriser la migration ; et la migration elle-même peut affecter négativement ou positivement la sécurité alimentaire des migrants dans le pays d'accueil (FAO, 2017 ; FAO et al., 2018c). L'établissement provisoire ou permanent d'un individu dans un nouveau pays est souvent sujet à de nombreuses difficultés en termes d'insertion socio-professionnelle et économique, laquelle est influencée par de nombreux facteurs découlant d'obstacles administratifs et juridiques (Guélamine, 2009), du statut du migrant, de ses qualifications et de la nature de son emploi, du secteur d'activités, et autres (BIT, 2004).

Par ailleurs, dans son document de travail sur les migrations (OIM, 2017), l'Organisation Internationale pour les Migrations estime qu'Haïti fait partie des deux pays où l'émigration vers les autres pays caribéens est la plus significative, en termes absolus. Les Haïtiens constituent le groupe de migrants le plus nombreux au niveau des territoires français de la Caraïbe, en particulier la Guadeloupe (Calmont et al., 2010). Et certaines associations franco-haïtiennes, comme la Plateforme des associations franco-haïtiennes (PAFHA) et le collectif Haïti de France (CHF), estiment que les Haïtiens en Guadeloupe vivent dans la pauvreté et font face à des conditions de travail difficile. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce travail dont le but est d'explorer les liens entre la sécurité alimentaire en termes d'accès et les moyens d'existence des Haïtiens qui travaillent dans l'agriculture en Guadeloupe.

Depuis plusieurs décennies, la migration haïtienne, précisément l'émigration, a atteint une dimension particulière. Motivée au départ par des troubles politiques, depuis la fin du 20^{ème} siècle cette migration s'est amplifiée par l'augmentation de la pauvreté qui frappe le pays (Paul, 2008), puis les facteurs environnementaux (Toffolon, 2016). Même si les facteurs poussant à l'émigration sont multiples, il est sans conteste que les deux principaux sont d'ordre économique et politique (Paul, 2008 ; Reno, 2008, Toffolon, 2016). Classée parmi les destinations principales des migrants

Haïtiens au niveau de la région caribéenne, la Guadeloupe n'est pas toujours très accueillante envers eux (Reno, 2008), et les attentes des Haïtiens ne sont pas toujours comblées. Partis à la recherche de sécurité et des conditions de vie adéquates pour leurs familles et eux-mêmes en Guadeloupe, les Haïtiens peuvent faire face à des conditions de vie ou de travail précaires. Principalement insérés dans l'agriculture comme ouvriers (Calmont et al., 2010 ; Reno, 2008) avec peu d'agriculteurs (Calmont et al., 2010), en situation irrégulière ou régulière, ces migrants vivent dans la pauvreté, et sont soumis à des conditions infrahumaines et des difficultés d'insertion socio-professionnelle incluant le sous-emploi, des mauvaises conditions de travail, entre autres (Joint, 2008 ; Calmont et al., 2010 ; CHF, s.d. ; PAFHA, 2010). A tout cela s'ajoute, la discrimination et la xénophobie dont ils sont victimes (Joint, 2008 ; Reno, 2008). Dans de telles conditions, la question de leur sécurité alimentaire mérite d'être posée.

Comme déjà étudié dans de nombreux contextes (Audebert, 2011 ; OIM, 2015), la plupart des migrants haïtiens maintiennent des liens avec leurs proches (familles ou amis) restés en Haïti ou vivant dans un autre pays. Ces liens peuvent être renforcés par des visites de la part de ces migrants ou par des échanges qui s'effectuent entre eux. Ils se traduisent donc par des circulations de ressources matérielles ou monétaires qui interviennent sur leurs stratégies alimentaires, donc sur leur accès alimentaire, de manière positive ou négative. Par conséquent, il nous paraît important d'analyser comment les circulations de ressources affectent la sécurité alimentaire de ces migrants en Guadeloupe.

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'études sur la sécurité alimentaire des migrants haïtiens travaillant en agriculture, particulièrement en Guadeloupe. Cette étude permettra de combler ce fossé en proposant de regarder comment les dotations en capitaux et les stratégies adoptées par ces migrations influencent leur sécurité alimentaire, particulièrement en termes d'accès, sur le territoire d'accueil. Ce travail considère l'individu comme unité d'analyse et la sécurité alimentaire en termes de ces quatre piliers : la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité (FAO, 2008a), mais s'intéresse particulièrement à la dimension d'accès en aliments.

Ce mémoire est constitué de quatre parties. (i) La première partie situe cette recherche dans le contexte du projet au sein duquel elle est insérée, présente les différentes institutions impliquées, et décrit le contexte agricole et alimentaire de la Guadeloupe qui est le territoire de l'étude. (ii). Nous présentons dans la deuxième partie, le cadre théorique et conceptuel sur lequel s'appuient

cette recherche, et la démarche méthodologique adoptée. Elle présente différents outils de mesure de sécurité alimentaire et l'approche des Moyens d'Existence Durable (MED). Ensuite, elle traite les choix et stratégies méthodologiques adoptées pour la réalisation de cette recherche. (iii) La troisième partie est consacrée à la présentation et l'analyse des résultats obtenus sur le terrain. D'abord les caractéristiques générales des migrants, les modalités et les conditions de leur accueil et de leur insertion sont présentées, et ensuite leurs stratégies de moyens d'existence. (iv) La partie quatre (4) discute les résultats et essaient d'identifier d'éventuelles pistes d'utilisations et de contributions de ce travail. Une analyse des réponses aux différentes questions soulevées par cette recherche sera effectuée. La dernière partie est une vue générale des différents résultats obtenus.

I. CADRE DE L'ETUDE

A. Proposition du stage et l'accueil au sein d'un partenariat de recherche

1. Une étude pilote sur liens entre agriculture, migration et sécurité alimentaire en Guadeloupe, inscrite dans le projet GAPRA

Ce travail de recherche s'inscrit au sein du projet « GAPRA - Gouvernance Alimentaire et PRAtiques des ménages agricoles : une approche par les flux d'approvisionnement alimentaire et la multi-localisation familiale ».

Ayant pour principal enjeu de comprendre l'influence de la gouvernance alimentaire sur les systèmes alimentaires familiaux en Haïti et au Brésil, le projet GAPRA fait partie du métaprogramme GloFoodS coordonné conjointement par le Centre de Coopération Internationale en recherche agronomique pour le Développement (CIRAD) et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et consacré à l'analyse des transitions vers la sécurité alimentaire mondiale, dans un contexte de concurrence pour la terre et les ressources naturelles.

En raison des difficultés liées à la situation socio-politique et sécuritaire actuelle en Haïti, le travail de terrain n'a pas pu être réalisé dans ce pays. Il a été proposé de réorienter les travaux pour conduire une étude pilote sur la sécurité alimentaire des migrants haïtiens travaillant dans le secteur agricole en Guadeloupe, pour mieux comprendre les liens entre la sécurité alimentaire, l'agriculture et la migration dans ce pays de destination important pour les migrants haïtiens.

2. Le CIRAD et l'Unité Mixte de Recherche ART-Dev.

Organisme français de recherche au service du développement durable des régions tropicales et méditerranéennes, le CIRAD est constitué de trente-trois (33) unités de recherche réparties dans trois départements scientifiques : Systèmes biologiques (BIOS) ; Performances des systèmes de production et de transformation tropicaux (PERSYST) ; Environnements et sociétés (ES).

Associée au département Environnement et Sociétés (ES), l'Unité Mixte de Recherche Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement (UMR ART-Dev) est l'une des trente-trois unités de recherche du CIRAD. Elle est basée à Montpellier et ses recherches sont orientées sur les reconfigurations des territoires du point de vue économique, politique et social, en mettant en relation les dynamiques de globalisation et locales.

3. L'INRA Antilles Guyane et l'Unité Expérimentale PEYI

L'INRA Antilles-Guyane est l'unique centre de l'INRA situé en milieu tropical, avec son siège en Guadeloupe. Ses activités couvrent principalement les trois territoires français de la Caraïbe (Guadeloupe, Guyane et Martinique), de la Grande Caraïbe et les régions tropicales humides. Réparti sur quatre sites, dont trois en Guadeloupe et un en Guyane, ce centre de recherche comprend quatre unités de recherche et deux unités expérimentales et contribue au développement durable de l'agriculture aux Antilles-Guyane. Ses recherches sont axées sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. La plateforme expérimentale du végétal et des agrosystèmes innovants (UE PEYI) œuvre dans le domaine de l'environnement et des productions végétales afin de répondre aux enjeux économiques et scientifiques des territoires

B. La Guadeloupe : un terrain d'étude pertinent pour étudier les liens entre agriculture, migration et sécurité alimentaire dans un pays de destination

Territoire d'outre-mer français situé dans la Caraïbe, la Guadeloupe est le terrain d'étude. La Guadeloupe présente les conditions nécessaires pour réaliser un travail sur la migration, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Territoire avec une histoire migratoire de longue date et qui connaît encore aujourd'hui des flux d'immigration assez fréquents de la part de la population haïtienne, la société guadeloupéenne est marquée par une représentativité importante d'Haïtiens. L'agriculture est l'un des facteurs clefs de l'histoire d'immigration de la Guadeloupe, et le travail agricole y joue un rôle très important.

1. Haïti et Guadeloupe : si proches géographiquement, si lointains économiquement

Ile des Antilles françaises située dans la zone caraïbe, la Guadeloupe regroupe deux îles principales séparées par un étroit bras de mer, mais reliées par voie terrestre : la Grande-Terre et la Basse-Terre. Cette dernière compte trois dépendances : l'Archipel des Saintes, la Désirade et Marie-Galante (IEDOM, 2011). Des raisons de proximités géographiques d'offres de meilleures conditions de vie, et d'opportunités économiques (Borda, Maurin, & Manioc, 2008), permettent de comprendre que les territoires français de la Caraïbe soient devenus une destination privilégiée de beaucoup de migrants caribéens, Haïtiens inclus. La proximité linguistique est aussi un autre facteur déterminant dans la migration haïtienne vers la Guadeloupe. Bien que la langue officielle de la Guadeloupe soit le français, le créole guadeloupéen est réparti uniformément en Guadeloupe.

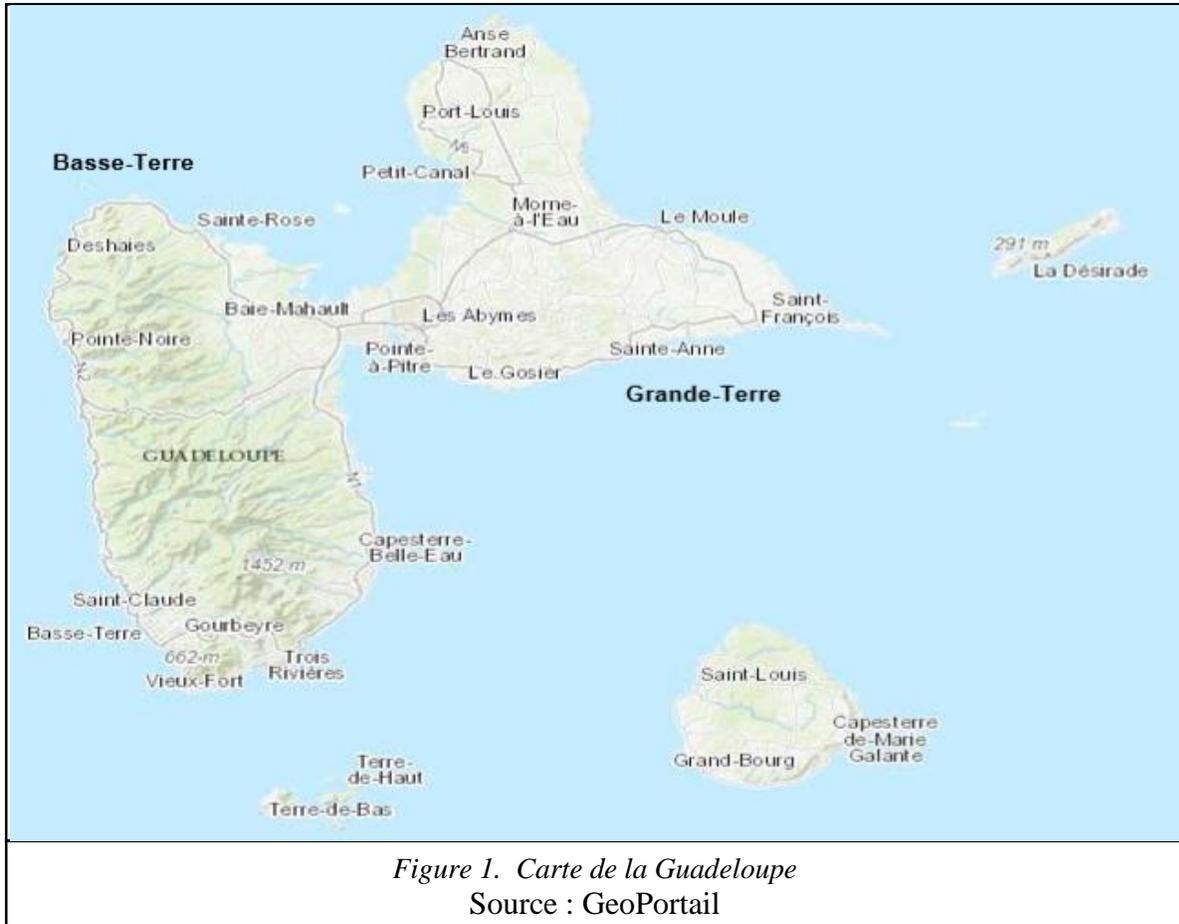


Figure 1. Carte de la Guadeloupe
Source : GeoPortail

Séparés de 1.176 kilomètres environ, les contrastes économiques entre les deux pays sont réels et flagrants. Au même titre que la Martinique, la Guadeloupe fait partie des pays les plus riches de la région caribéenne, en tenant compte des taux de change, des différences de pouvoir d'achat et de l'Indice de développement humain, pendant que Haïti reste et demeure celui le plus pauvre et présentant le niveau de développement le plus faible de la région (IEDOM, 2012) en étant le seul représentant des Pays Moins Avancés (PMA) dans l'Amérique (Lamy, Hutchinson, & Jouet, 2006).



2. Importance de la migration haïtienne en Guadeloupe

Le contexte de vulnérabilité environnementale d'Haïti, des troubles sociaux et d'insécurité des conditions de vie agit comme des leviers incitant les Haïtiens à laisser le pays, depuis plusieurs générations (Audebert, 2012). Haïti a une histoire migratoire de longue date et assez diversifiée. Le 20^{ème} siècle fut marqué par un tournant dans son histoire migratoire, les Haïtiens se sont tournés d'abord vers Cuba et la République Dominicaine pour de la main d'œuvre agricole, et ensuite vers les Bahamas à cause de ses activités touristiques. Ce déplacement s'est amplifié sous le gouvernement des Duvalier (1957 à 1986) en se dirigeant surtout vers la Jamaïque, les Etats-Unis et le Canada (Audebert, 2012 ; Calmont et al., 2010). A partir de 1974 le flux migratoire d'Haïti s'est orienté vers la zone caribéenne, en particulier vers les Antilles françaises, le Venezuela et le Surinam, suite à des mesures d'immigration restrictives des gouvernements des Etats-Unis et du Canada (Audebert, 2003 ; Calmont et al., 2010). De la chute du pouvoir des Duvalier à nos jours, Haïti a été marqué par une instabilité politique constante, un accroissement continu de la crise économique et une multiplication des catastrophes naturelles. Autant de facteurs pouvant

affecter négativement la sécurité alimentaire de la population et agir comme des déterminants de migration vers d'autres pays.

La présence des Haïtiens l'étranger reste difficile à évaluer du fait de l'importance de la clandestinité (Audebert, 2011 ; Calmont et al., 2010) et de l'hétérogénéité des sources statistiques des pays d'installation (Audebert, 2011). Il est à souligner le manque de données statistiques récentes sur la dimension démographique de l'immigration haïtienne en Guadeloupe, encore moins pour le secteur agricole. Drogue, dans le rapport des « Actes des 4ème rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti et de la célébration des 20 ans du Collectif Haïti de France », publié en octobre 2013, indique que la Guadeloupe comptait 11 500 Haïtiens en situation régulière selon les statistiques de l'INSEE ; et environ 4 000 à 5 000 en situation irrégulière selon les chiffres du consulat haïtien en Guadeloupe. Alors que selon Pierre A. (2014), ils sont plus de 23.000 en Guadeloupe, dont 11.000 travailleurs agricoles en situation irrégulière. Quant à Pierre H. (2015), l'Observatoire ACP a rapporté en 2010 que le nombre de migrants Haïtiens en Guadeloupe s'élève à 33.800

3. La question alimentaire en Guadeloupe : une production alimentaire insuffisante, une forte dépendance aux importations et des risques de toxicité des aliments

En dépit du fait que l'agriculture guadeloupéenne est orientée par la logique d'exportation pour la satisfaction des marchés extérieurs, avec deux grandes monocultures la canne-à-sucre et la banane dessert occupant plus de 50 % des surfaces utiles agricoles (IEDOM, 2018), elle embrasse depuis les dernières décennies une tendance à la diversification productive. Façonnée par l'histoire et les réformes agraires, cette diversification prend en compte d'autres systèmes de productions végétales comme la production maraîchère pour l'approvisionnement des marchés locaux (Barraud, 2018). Avec des surfaces agricoles utiles relativement faibles pour les cultures autres que la canne-à-sucre et la banane dessert, une population agricole qui ne cesse de diminuer, et une baisse de la production agricole, les importations (en valeur) des produits des industries agroalimentaires, des produits agricoles, sylvicoles et de la pêche sont en hausse par rapport aux exportations (IEDOM, 2017 ; IEDOM, 2018). Les données présentées dans le tableau ci-après proviennent du rapport annuel 2018 sur la Guadeloupe de l'IEDOM (Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer) :

Tableau 1. Balance commerciale des produits des IAA, agricoles, sylvicoles et la pêche en Guadeloupe.

| | Importations (en millions d'euros) | | Exportations (en millions d'euros) | |
|--|---------------------------------------|-------|---------------------------------------|------|
| | 2016 | 2017 | 2016 | 2017 |
| Produits des IAA | 396,9 | 422,2 | 58,5 | 73,8 |
| Produits agricoles, sylvicoles et de la pêche | 56,7 | 60,0 | 37,0 | 23,3 |

Source : IEDOM, 2018

L'approvisionnement en aliments des ménages vivant en Guadeloupe est donc en grande partie dépendant de l'extérieur. Dans son bulletin du mois d'octobre 2018, Agreste estime que la Guadeloupe est en déficit dans les échanges alimentaires à la fin de 2017, que les importations ont augmenté pendant que le volume des exportations régresse. A cela s'ajoute les prix des produits alimentaires qui sont relativement élevés par rapport aux prix pratiqués en France métropole. Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE, 2016), les plus grands écarts des prix en Guadeloupe et en métropole s'observent pour les produits alimentaires. Ils sont 32,9% plus chers en Guadeloupe. Les questions autour de la sécurité alimentaire en Guadeloupe ne se posent pas en termes de disponibilité alimentaire, mais davantage en termes d'accessibilité de la population à ces aliments. De bonnes provisions alimentaires dans un pays ne garantissent pas en soi la sécurité alimentaire, en termes d'accès, selon l'Organisation des Nations Unies (FAO, 2008a ; FAO, 2014) et comme d'autres études l'ont démontré (Laborde, Majeed, Tokgoz, & Torero, 2016 ; Adom, 2014), d'autres facteurs faisant référence aux capacités économiques, incluant les prix alimentaires, influencent l'accès de la sécurité alimentaire.

Un autre aspect important de la question alimentaire en Guadeloupe est la qualité des produits alimentaires provenant de la production locale. En Guadeloupe, le chlordécone a été utilisé dans les bananeraies pour lutter contre les charançons, les risques de toxicité alimentaire liés au chlordécone sont mis en avant dans le débat public. Persistant et bioaccumulable, ce pesticide se trouve encore dans les sols guadeloupéens malgré l'interdiction de son utilisation depuis 1993 ; et pire encore il peut aussi être présent dans certaines denrées végétales et animales et dans des eaux destinées à l'utilisation humaine (ANSES, 2018). Depuis 2010, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement, et du travail (ANSES) et d'autres structures entament des études d'évaluation de risque lié au chlordécone. Des valeurs toxicologiques de

références sont aussi élaborées et des recommandations à l'égard des populations exposées sont formulées (ANSES, 2018).

C. Questions, hypothèses et objectifs de la recherche

La principale question de recherche soulevée est la suivante : *En quoi les dotations en capitaux des migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne influencent leur accès aux aliments ?*

Cette question principale a été traitée à travers les sous-questions suivantes :

- a.** Quelles sont les dotations en capitaux de ces migrants haïtiens ?
- b.** Quelles sont les activités génératrices de ressources permises par ces dotations et dans quelles conditions sont-elles mises en œuvre ?
- c.** Comment les activités et les flux de circulations de ressources interfèrent-ils sur leur accès alimentaire ?

1. Hypothèses de recherche

Dans notre tentative de donner une réponse à nos questions de départ, l'hypothèse générale retenue est la suivante : *L'accès alimentaire des migrants haïtiens travaillant dans l'agriculture guadeloupéenne est associé aux caractéristiques socio-économiques, professionnelles, aux capitaux détenus ainsi qu'aux circulations qui s'effectuent avec des particuliers ou des organisations en Guadeloupe, en Haïti ou ailleurs.*

D'autres hypothèses spécifiques ont été formulées afin de faire progresser nos recherches :

- a.** Les migrants haïtiens impliqués dans l'agriculture sont dotés en cinq catégories de capitaux : humain (statut de légalité, statut d'ouvrier ou d'agriculteur), social (réseaux formel ou informel), naturel (accès aux ressources foncières avec différents modes de tenure), financier (bétail) et physique (outils et équipements) ;
- b.** Certaines dotations (notamment le capital social, humain et l'accès foncier) sont déterminantes dans l'insertion socio-professionnelle et les stratégies adoptées, et donc de la perception de la sécurité alimentaire ;
- c.** Les capitaux détenus par les migrants déterminent les types d'activités à mettre en place, lesquelles se traduisent par la suite en flux de circulations de ressources et peuvent affecter négativement ou positivement leur accès alimentaire

2. Objectifs de la recherche

L'objectif général de cette étude est d'explorer les liens entre les moyens d'existence des migrants haïtiens du secteur agricole guadeloupéen et leur accès alimentaire. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- a.* Caractériser les capitaux détenus par les migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne
- b.* Déterminer comment leurs dotations en capitaux influencent les modalités d'accès et de mise en œuvre de leurs activités et leurs stratégies sur le territoire d'accueil, par conséquent leur accès à des aliments.
- c.* Comprendre comment les différents flux de circulations de ressources (entrants et sortants) interfèrent sur leurs dotations et leur accès alimentaire

II. CADRE THÉORICO-CONCEPTUEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Dans cette partie, nous présentons la notion de sécurité alimentaire (SA), les dimensions qui la composent, une vue de différents instruments de mesure de la sécurité alimentaires que d'autres concepts liés à la migration. Nous discutons ensuite la notion d'accès alimentaire, et établissons ses liens entre sécurité alimentaire migration et moyens d'existence. Une deuxième section de cette partie décrit la conception et les méthodes de recherche adoptées.

A. Cadre théorique et conceptuel

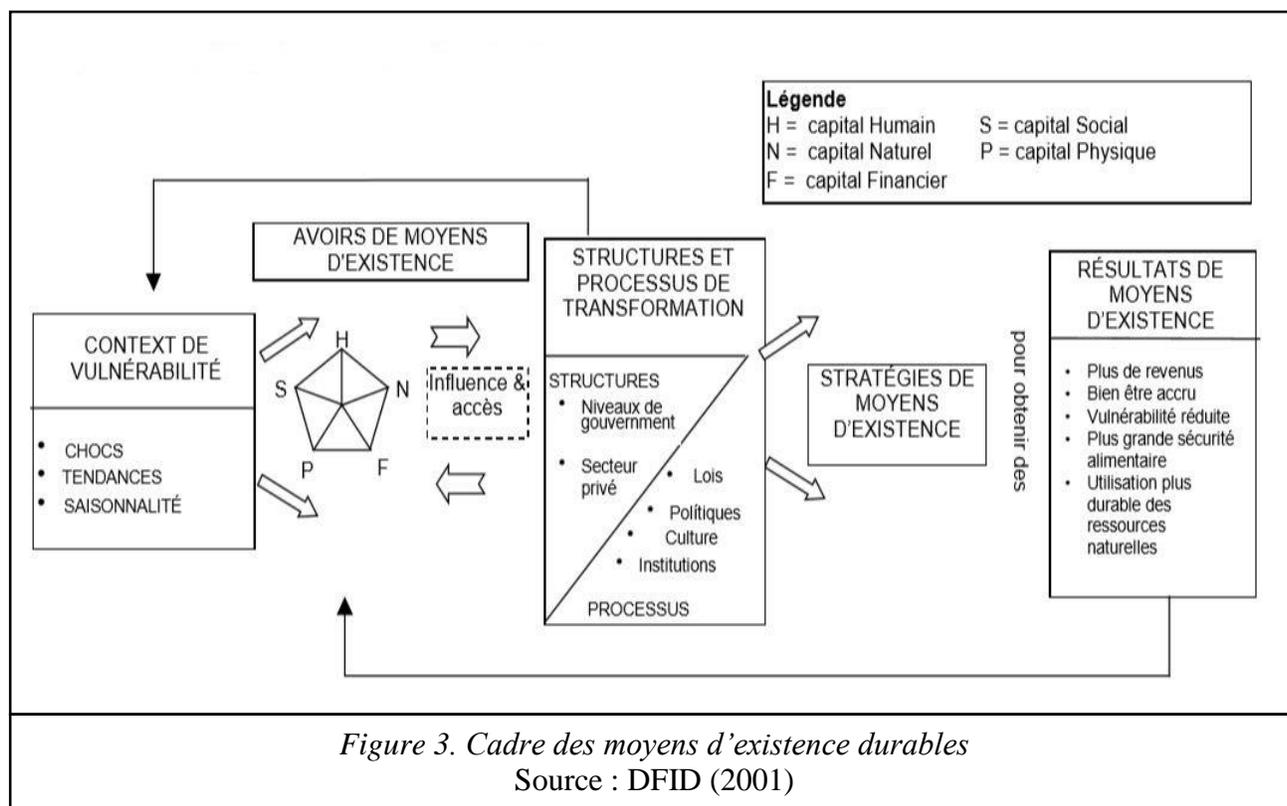
1. Le cadre d'analyse des Moyens d'Existence Durables (MED) : une grille pour analyser la sécurité alimentaire

Pouvant être appliquée à différentes échelles, individuelle, ménage, régionale ou nationale (Scoones, 1998), l'approche des moyens d'existence cherche à mettre en évidence les atouts des individus, la façon dont ils les utilisent pour entreprendre des activités et les traduisent en des résultats positifs de moyens d'existence (DFID, 2001 ; Wolfe 2010), lesquels englobent les capacités, les capitaux et les activités nécessaires pour vivre. La résistance aux chocs et aux stress, la capacité de se maintenir ou de s'améliorer sont des facteurs qui permettent de parler de durabilité des moyens d'existence. (Devereux, et al., 2004 ; DFID, 2001 ; Scoones, 1998 ; Winters, Corral, & Gordillo, 2001). L'idée de base de cette approche est que l'obtention des résultats de moyens d'existence nécessite que les individus soient dotés d'un ensemble de capitaux (DFID, 2001).

Communément appelé « Cadre SRL - Sustainable Rural Livelihoods framework), il permet d'analyser les stratégies de moyens d'existence et de mettre en évidence les éléments qui les influencent (DFID, 2001). Il décrit les atouts et les capitaux que les populations possèdent et utilisent pour garantir leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence. Il prend en compte l'analyse de cinq types de capitaux (humain, social, naturel, financier et physique), suivis de l'ensemble des stratégies des moyens d'existence possibles. Les moyens d'existence sont interconnectés, ils évoluent avec le temps et sont influencés par différents facteurs. (ACF,2009 ; DFID, 2001).

Globalement, le cadre MED suppose que les individus évoluent dans un contexte de vulnérabilité, dans lequel ils accèdent à des capitaux. Ces derniers sont influencés par l'environnement extérieur : social, institutionnel, organisationnel ou politique. Leurs différentes combinaisons d'utilisations

possibles sont concrétisées en résultats de moyens d'existence répondant à des objectifs de moyens d'existence (DFID, 2001 ; Scoones, 1998 ; Solesbury, 2003). Le cadre des MED est présenté ci-après.



Par rapport à la sécurité alimentaire, les moyens d'existence font référence aux différents moyens que les individus ou ménages mettent en place pour avoir ou maintenir leur accès à des produits de base (aliments, vêtements, éducation et soins de santé) (Fews Net, 2015), à des ressources présentes dans leur environnement leur permettant de subvenir à leurs besoins (ACF, 2009). La sécurité alimentaire et les moyens d'existence ont des caractéristiques communes. Leur définition met l'accent sur l'accès à des aliments dans le temps et aux ressources financières, et prennent en considération des facteurs de vulnérabilité, lesquels peuvent les placer en situation d'insécurité alimentaire ou affaiblir/détruire leurs capacités (Devereux et al, 2004 ; Hussein, 2004). Outre les caractéristiques communes, il y a une relation étroite entre la sécurité alimentaire et les moyens d'existence durables. Maxwell (cité dans Wolfe et al. (2010) a évoqué cette relation en mentionnant que la sécurité alimentaire sera atteinte quand les pauvres et les vulnérables sont assurés d'avoir

des moyens d'existence durables. Wolfe et al. (2010) décrivent une relation à double sens entre sécurité alimentaire et moyens d'existence. Ainsi, les ressources productives ou la capacité des individus à générer des ressources sont des facteurs déterminants de l'accès alimentaire. A l'inverse, l'accès ou l'utilisation alimentaires médiocres ou insuffisants peuvent causer des dommages aux moyens d'existence, affaiblissant ou affectant les capacités (souffrir physiquement, par exemple), ce qui nuit aux activités des moyens d'existence. Ces étroits liens entre ces moyens d'existence et sécurité alimentaire sous-entendent que l'AME pourrait être un instrument prometteur et efficace pour améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire (FAO, 2008c) incluant l'évaluation des stratégies, de tous les biens et des capacités des individus (Devereux et al., 2004).

2. Concepts mobilisés

2.1. La Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est un concept qui a connu des évolutions au fil du temps, et selon Hoddinott (1999) il y existe environ 200 définitions différentes et 450 indicateurs pour la sécurité alimentaire, mais leur caractéristique commune est que la sécurité alimentaire est l'accès sécurisé à tout moment, à une nourriture suffisante (Maxwell & Smith, 1992). Afin de mieux le cerner, retenons la définition qui est communément acceptée et qui a été adoptée par la FAO lors du sommet mondial de l'alimentation en 1996 : « *La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* ». (Sommet Mondial de l'Alimentation, 1996 ; CSA, 2012)

Selon la définition ci-dessus, la sécurité alimentaire présente quatre dimensions : la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité (FAO, 2006 ; FAO, 2008a). La disponibilité prend en compte la présence physique d'aliments en quantité et en qualité suffisantes pour nourrir les individus. Elle provient de la production alimentaire, des importations (FAO, 2008a ; Wolfe et al., 2010), et des aides alimentaires (Upton, Cissé & Barrett, 2016). L'accessibilité alimentaire correspond aux capacités des individus à s'approvisionner en aliments, (FAO, 2008a). L'utilisation reflète la façon dont l'organisme optimise les éléments nutritifs présents dans les aliments. Elle est liée à de nombreux facteurs tels que : les bonnes pratiques sanitaires et alimentaires, les préparations alimentaires, la diversité du régime alimentaire, la distribution des aliments au sein du ménage (FAO, 2008a). Il s'agit donc des préoccupations quant à savoir si les individus font bon usage de leur accès alimentaire (Barrett, 2010). Quant à la stabilité, c'est une dimension temporelle

et transversale aux trois autres. Elle porte sur les aspects de vulnérabilité des individus, les facteurs pouvant affecter les autres dimensions dans le temps tels que les conditions climatiques défavorables, l'instabilité politique, ou les facteurs socio-économiques (FAO, 2008a ; Jones, Ngiro, Pelto, & Young, 2013). Reliées entre elles, elles sont toutes nécessaires pour atteindre les objectifs de la sécurité alimentaire. Webb et al. (2006) et Wolfe et al. (2011) estiment qu'une hiérarchie est établie entre les différentes dimensions : la disponibilité alimentaire est nécessaire mais non suffisante pour garantir l'accès alimentaire ; l'utilisation est déterminée en partie par l'accès. Pour la stabilité, c'est une composante transversale pouvant perturber les trois autres.

La sécurité alimentaire peut être traitée à plusieurs niveaux : individuel, ménage, communautaire, régional, et mondial (Jones et al., 2013 ; Leroy, Ruel, Frongillo, Harris, & Ballard, 2015). Ses mesures peuvent se concentrer sur l'une de ses dimensions (disponibilité, accessibilité, utilisation ou) stabilité, ou une combinaison de ses dimensions (Jones et al., 2013). En dépit de la présence de divers outils de mesure de sécurité alimentaire qui sont développés et utilisés, il y a tout de même une confusion générale quant aux niveaux (global et individuel), aux dimensions (disponibilité, accès, utilisation ou stabilité), ou aux composantes (quantité, qualité, acceptabilité culturelle et préférences) de la sécurité alimentaire que ces indicateurs sont censés refléter (Leroy et al., 2015 ; Jones et al., 2013). Il n'existe donc à ce jour aucun instrument de mesure de sécurité alimentaire pouvant prendre en compte tous les indicateurs essentiels et nécessaires pour l'apprécier dans toutes ses dimensions (Carletto et al., 2013 ; Upton, et al., 2016).

Deux grandes catégories d'indicateurs de sécurité alimentaire existent : (i) un groupe d'indicateurs (niveau macro) qui s'appliquent au niveau national et pouvant être ventilés pour une application à des petits groupes ou des individus ; (ii) la seconde catégorie comprend les mesures élaborées à partir des données d'enquête auprès des ménages ou des particuliers, et qui peuvent être regroupés pour une application à un niveau de groupe dépendamment de la taille de l'échantillon (Upton et al., 2016). A l'échelle nationale, retenons par exemple la mesure de la prévalence de la sous-alimentation qui mobilisent des indicateurs comme les bilans alimentaires, les importations, l'énergie alimentaire disponible, etc. (FAO, 2013 ; Upton et al., 2016). Upton et al. (2016) divisent les indicateurs et mesures utilisés à l'échelle micro (ménage et individus) en plusieurs catégories : le revenu des ménages et des indicateurs des dépenses, la diversité alimentaire ou des indicateurs

de consommation alimentaire, l'index de stratégies d'adaptation et des mesures connexes, et les mesures anthropométriques (Upton et al., 2016).

2.1.1. L'accès alimentaire

Les indicateurs de niveau micro reposent sur des données d'enquêtes auprès des ménages, et permettent de saisir plus précisément la dimension « accès » de la sécurité alimentaire, contrairement aux indicateurs de niveau macro qui se focalisent sur des estimations provenant des données agrégées au niveau national ou international (Jones et al., 2013). L'accès alimentaire concerne la capacité des individus ou des ménages à acquérir régulièrement des produits alimentaires appropriés et en quantité suffisante à travers l'un ou plusieurs de ces moyens : production, stocks domestiques, achats, troc, dons, cadeaux, emprunts ou aide alimentaire (PAM, 2009). Il est lié à la façon dont les gens acquièrent les aliments et est déterminé par deux facteurs : l'accès économique et physique. L'accès physique renvoie à la disponibilité des infrastructures pouvant permettre l'acquisition des aliments, y compris les routes, les ports, les moyens de transports, etc. Alors que l'accès économique dépend du revenu, des dépenses, du marché et des prix des produits (Headey et Ecker, 2012 ; FAO, 2013 ; FAO, 2014). Il existe d'autres éléments pouvant s'ajouter dans la définition de la dimension accès de la sécurité alimentaire : l'accès socio-culturel. Ce dernier met évidence les limites socio-culturelles ou religieuses sur les aliments en fonction de la population, incluant le rôle des préférences alimentaires (Barrett & Lentz, 2009 ; Bickel, Nord, Price, Hamilton, & Cook, 2000).

2.1.2. Une combinaison d'indicateurs pour approcher l'accès alimentaire

Plusieurs outils de mesure de l'accès alimentaire existent. Headey et Ecker (2013), sur la base d'une étude d'évaluation de divers outils de mesure de sécurité alimentaire, ainsi que Jones et al. (2013), indiquent la diversité alimentaire regroupe les indicateurs les plus performants pour mesurer la sécurité alimentaire. Non seulement elle permet une approche rapide, facile d'utilisation et peu coûteuse (FAO, 2007 ; Carletto et al., 2013 ; Kennedy et al., 2013), mais aussi et surtout elle démontre des corrélations positives avec d'autres déterminants clés de la sécurité alimentaire tels que le niveau socio-économique (Swindale & Bilinsky, 2006 ; Headey & Ecker, 2013), et la qualité nutritionnelle du régime alimentaire au niveau individuel (Swindale & Bilinsky, 2006 ; Faber et al., 2009). Le Score de Diversité Alimentaire (SDA) et le Score de Consommation Alimentaire (SCA) sont deux indicateurs de diversité alimentaire couramment utilisés. Bien que les résultats du SDA et SCA soient fortement corrélés dans des contextes divers (Maxwell, Vaitla, & Coates,

2013), le SDA a été retenu dans le cadre de cette étude, en se référant aux études de Kennedy et al. (2010) et Jones et al. (2013) : (i) le SDA est à utiliser dans des situations où le temps et les ressources nécessaires à la collecte des données et les analyses sont limitées, il offre une vue d'ensemble de la situation ; (ii) l'un des éléments de distinction entre SCA et SDA est le plus grand nombre de groupes alimentaires évalués par le SDA ; ce qui permet de faire des analyses plus détaillées des habitudes alimentaires.

Toutefois, Coates (2013) nous met en garde sur le risque de sous-estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire lorsque des mesures uniques et incompatibles avec une définition globale de la sécurité alimentaire sont utilisées, ce qui est confirmé par la suite par Maxwell et al. (2013). Pour pallier à cette situation, Maxwell et al. (2013) ont entamé une étude de comparaison de plusieurs indicateurs de mesure de sécurité alimentaire et de leurs combinaisons. Les auteurs ont conclu que la combinaison de plusieurs indicateurs fournit des informations plus détaillées sur la situation de sécurité ou d'insécurité alimentaire, et estiment que l'idéal serait d'utiliser des outils de mesure prenant en compte deux aspects importants de la sécurité alimentaire, à savoir la « qualité (diversité) » et la « quantité suffisante ». Une combinaison d'outils qui permet de capturer ces deux aspects permet de mieux cerner les différentes dimensions de la sécurité alimentaire. Ainsi, ils suggèrent que l'indice de stratégies d'adaptation (CSR ou RCSI en anglais) et l'échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages (HFIAS en anglais) capturent au mieux l'aspect « quantité » de la sécurité alimentaire, et le SCA pour la « qualité », tout en mentionnant que SCA et SDA sont particulièrement bien corrélés. Ils continuent pour indiquer que la HFIAS fournit des estimations plus élevées de la prévalence de l'insécurité alimentaire que l'indice de stratégies d'adaptation.

Sur la base du raisonnement présenté ci-dessus, le SDA et la HFIAS ont été retenus comme indicateurs de mesure de la sécurité alimentaire, en termes d'accès, des migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne, dans le cadre de ce travail

2.2. Les stratégies de moyens d'existence

Les Moyens d'existence (livelihoods). La FAO (2008b) définit, simplement, les moyens d'existence comme les « moyens de gagner sa vie. Dans le même sens, le DFID (2001) considère que les moyens d'existence englobent les capacités, les capitaux et les activités nécessaires à la subsistance. Ils sont considérés durables quand ils permettent aux individus la résistance au stress et aux chocs,

la maintenance et l'amélioration de leurs capacités et leurs biens, sans impacter négativement les ressources naturelles.

Les capitaux. Ils comprennent les avoirs des individus et sont regroupés en cinq catégories qui sont en interrelation : humain, social, naturel, financier, physique (FAO, 2008b ; DFID, 2001)

Les stratégies (des moyens d'existence). Elles font référence aux différents choix et activités mis en place par les individus, en fonction des ressources qu'ils ont à leur disposition, afin d'atteindre des résultats, les résultats des moyens d'existence. La migration, l'exercice de double emploi ou de doubles activités, entre autres, peuvent être des exemples de stratégies de moyens d'existence (FAO, 2006b).

Résultats (des moyens d'existence). Ils correspondent à ce que les gens obtiennent de leurs stratégies. Ce sont les accomplissements ou les produits des stratégies des moyens d'existence. Par exemple, la sécurité alimentaire, le revenu, les rendements, etc. (FAO, 2008b ; DFID, 2001)

2.3. Migration, régularisation et clandestinité

Dans le « glossaire de la Migration », l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, 2007) définit les concepts suivants comme suit :

- Migration : « Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées ».
- Migrant : « Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme migrant. Ce terme s'applique aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région dans un but d'amélioration de leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille ».
- Migrant en situation régulière : « Migrant dont l'entrée et le séjour sur le territoire d'un Etat étranger sont conformes au droit applicable (OIM, 2007) ». Plus précisément, Selon Guimezanes (2006), l'étranger en situation régulière bénéficie d'un statut qui est pas loin du celui d'un natif avec des points de divergences sur le plan politique (Pas de droit de vote ni d'éligibilité), qui se traduit par la possession d'une autorisation de séjour temporaire ou

permanent, à partir de trois ans après son arrivée sur le territoire. Avec ce statut, il jouit largement de droits de travail.

- *Migrant en situation irrégulière* : « Migrant contrevenant à la réglementation du pays d'origine, de transit ou de destination, soit qu'il soit entré irrégulièrement sur le territoire d'un Etat, soit qu'il s'y soit maintenu au-delà de la durée de validité du titre de séjour, soit encore qu'il se soit soustrait à l'exécution d'une mesure d'éloignement (OIM, 2007) ». Sur le site officiel de l'administration française (Juillet 2019), elle se définit par la situation d'un étranger n'ayant pas en sa possession des documents qui l'autorisent à rester sur le sol français.
- *Clandestinité* : « La notion de clandestinité évoque la condition des migrants irréguliers contraints de vivre en marge de la société. Il y a migration clandestine soit en cas d'entrée irrégulière sur le territoire d'un Etat, soit en cas de maintien sur le territoire d'un Etat au-delà de la durée de validité du titre de séjour, soit encore en cas de soustraction à l'exécution d'une mesure d'éloignement ».

Il ne faut pas croire que tous les étrangers en situation dite irrégulière seraient des « clandestins », autrement dit des personnes inconnues par les services administratifs. Parmi les « sans-papiers », un bon nombre parvient à échapper à tout enregistrement officiel mais il est tout aussi observé qu'un autre bon nombre est connu et répertorié parce que les situations juridiques alternent, pendant plusieurs années, entre irrégularité et régularité.

- *Regroupement familial*. Procédure permettant l'installation durable de personnes venues rejoindre sur le territoire d'un Etat dont elles ne possèdent pas la nationalité un ou plusieurs membres de leur famille qui y résident.

Afin d'arriver à une meilleure compréhension de notre objet d'étude, les migrants, leurs situations socio-économiques et leur parcours, il nous a semblé important de revenir sur la définition de ces concepts. Leur statut (situations régulière ou irrégulière) est en effet un élément fondamental de l'évolution des migrants sur le territoire guadeloupéen.

2.4. Autres concepts

Vulnérabilité. D'une manière générale, elle est la probabilité pour un individu de se voir sa situation se détériorer sous l'exposition à des facteurs de risques ou des chocs (Ouédraogo et al., 2007). Selon la FAO (2008a), la vulnérabilité fait référence à la capacité d'un individu de maintenir un

niveau acceptable de sécurité alimentaire au temps présent, mais risquerait d'être en situation d'insécurité alimentaire à l'avenir.

Pluriactivité. Cornu (cité dans Laurent et al., 2004) définit la pluriactivité comme « l'exercice simultané ou successif par une même personne de plusieurs activités professionnelles différentes dans une période de temps donnée ». Alors que selon Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) (2017), un individu est qualifié de Pluriactifs quand il exerce plusieurs emplois pendant une même période : il peut être (i) exclusivement salarié s'il a plusieurs employeurs ou (ii) salarié et non salarié à la fois

Ouvrier. Un ouvrier est quelqu'un qui reçoit une rémunération (monétaire ou matérielle) de la part d'un employeur pour l'exercice d'un travail manuel. On peut trouver, entre autres, des ouvriers dans l'agriculture, dans le bâtiment, et dans l'industrie.

3. Liens entre migration et sécurité alimentaire

Les migrations internationales sont devenues des sujets d'intérêt mondial et suscitent une grande attention de la part des décideurs au fait des préoccupations liées à l'augmentation du nombre de migrants qui traversent les frontières (FAO, 2019). L'insécurité alimentaire, définie comme le manque d'accès à des aliments en quantité et en qualité suffisantes, a également augmenté ces dernières années (FAO, et al., 2017 ; FAO et al., 2018). L'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, 2018a) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM, 2017) estiment que la sécurité alimentaire et la migration peuvent être interdépendantes. L'insécurité alimentaire est reconnue comme un facteur déterminant de la migration, donc la recherche de la sécurité alimentaire peut pousser les gens à se déplacer. A l'inverse, la migration peut avoir des incidences négatives ou positives sur la situation de sécurité alimentaire des migrants.

Face à des situations défavorables (environnementale, économique, sociale, politique ou autres) pouvant menacer la sécurité alimentaire ou engendrer l'insécurité alimentaire, la migration fait partie des différentes stratégies possibles que les individus utilisent afin d'y faire face (FAO et al., 2017 ; FAO et al., 2018 ; FAO, 2018a ; OIM et PAM, 2015). Toutefois, la migration aura des impacts positifs ou négatifs sur la sécurité alimentaire des migrants en fonction de plusieurs facteurs. Elle peut être une cause d'insécurité alimentaire en raison des difficultés économiques, des dettes contractées avant le voyage, des conditions de voyages, manque de possibilités de revenus, des capitaux détenus ou à disposition des migrants sur le territoire de destination (PAM, 2017).

B. Démarche méthodologique

Cette étude utilise une démarche qualitative pour la collecte et l'analyse des données. Des observations, des entretiens, des outils de mesure d'accès alimentaire et le cadre MED sont utilisés. Ce travail utilise l'échelle « individu » comme unité d'analyse, donc le migrant. Cette démarche est constituée en plusieurs phases : (i) une phase préparatoire incluant la recherche documentaire et le travail méthodologique à adopter et l'élaboration des outils de collecte et des grilles de dépouillement des données ; (ii) les travaux de terrain pour la collecte des données ; (iii) l'exploitation des données recueillies suivie de la rédaction d'un rapport de mémoire.

Au départ, c'était prévu de considérer le ménage comme l'unité d'analyse, mais dès la première semaine des enquêtes, nous nous sommes rendus compte que ce ne serait pas évident de collecter des données sur tous les membres d'un ménage. C'était difficile d'avoir des rendez-vous avec les migrants pour la réalisation des entretiens, de plus ils ne voulaient pas fournir des informations sur les membres de leurs ménages. Ainsi, se lancer dans une démarche pour avoir des informations à la fois sur les migrants et les membres de leurs ménages seraient trop compliquée en raison de la durée de quatre (4) mois de travaux de terrain qui était prévue. Nous avons donc opté pour un changement d'échelle en considérant « l'individu » comme unité d'analyse, au lieu du ménage.

1. Phase préparatoire : de la bibliographie à l'élaboration des outils de collecte

La phase préparatoire englobe l'ensemble des travaux réalisés avant la collecte de données : bibliographie, travail sur la méthodologie, choix des outils de travail et des indicateurs, et élaboration des outils de collecte.

Une analyse documentaire a été effectuée, laquelle est axée sur des études sur les migrations, des études diverses sur la Guadeloupe afin de situer les informations recueillies par rapport à la réalité du pays, des recherches sur la sécurité alimentaire dans divers contextes et des études sur la situation sociale, économique, politique et migratoire d'Haïti. A la suite de la revue de littérature, une problématique a été dressée autour de l'accès à la nourriture pour enfin explorer les liens avec les dotations en capitaux, la migration et l'agriculture. (Dans le tableau 2, est présenté un résumé du cadre opératoire). La population étudiée est composée d'immigrés haïtiens impliqués dans le secteur agricole en Guadeloupe. Des populations de migrants, avec des membres en situation irrégulière, peuvent être qualifiées de populations difficiles à atteindre. Face à cette difficulté, l'échantillonnage en « boule de neige » a été choisi. Encore dénommé « échantillonnage par réseau » il a été privilégié principalement en raison du caractère sensible du sujet d'étude.

Tableau 2. Récapitulatif de la problématisation de la question de recherche

| | | | |
|-------------------------------|--|--|---|
| Objectif principale | Explorer les liens entre les moyens d'existence des migrants haïtiens du secteur agricole guadeloupéen et leur accès alimentaire | | |
| Question principale | En quoi les dotations en capitaux des migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne influencent leur accès aux aliments ? | | |
| Hypothèse générale | <i>L'accès alimentaire des migrants haïtiens travaillant dans l'agriculture guadeloupéenne est associé aux caractéristiques socio-économiques, professionnelles, aux capitaux détenus ainsi qu'aux circulations qui s'effectuent avec des particuliers ou des organisations en Guadeloupe, en Haïti ou ailleurs</i> | | |
| Objectifs spécifiques | Caractériser les capitaux détenus par les migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne | Déterminer comment les dotations en capitaux des migrants haïtiens de l'agriculture guadeloupéenne influencent les modalités d'accès et de mise en œuvre de leurs activités et leurs stratégies sur le territoire d'accueil, par conséquent leur accès à des aliments. | Comprendre comment les différents flux de circulations de ressources (entrants et sortants) interfèrent sur leurs dotations et leur accès alimentaire |
| Questions spécifiques | Quelles sont les dotations en capitaux de ces migrants haïtiens ? | Quelles sont les activités génératrices de ressources permises par ces dotations et dans quelles conditions sont-elles mises en œuvre ? | Comment les activités et les flux de circulations de ressources interfèrent-ils sur leur accès alimentaire ? |
| Hypothèses spécifiques | Les migrants haïtiens impliqués dans l'agriculture sont dotés en cinq catégories de capitaux : humain (statut de légalité, statut d'ouvrier ou d'agriculteur), social (réseaux formel ou informel), naturel (accès aux ressources foncières avec différents modes de tenure), financier (bétail) et physique (outils et équipements) | Certaines dotations (notamment le capital social, humain et l'accès foncier) sont déterminantes dans l'insertion socio-professionnelle et les stratégies adoptées, et donc de la perception de la sécurité alimentaire | Les capitaux détenus par les migrants déterminent les types d'activités à mettre en place, lesquelles se traduisent par la suite en flux de circulations de ressource et peuvent affecter négativement ou positivement leur accès alimentaire |

2. Collecte des données : enquêtes de terrain

Les travaux de collecte de données sur le terrain ont eu lieu en Guadeloupe. Ils ont duré un peu moins de quatre-vingt-dix (90) jours, du quinze (15) mai au neuf (9) septembre 2019. Nous avons été accueillis par l'INRA et placé dans une zone où la communauté haïtienne est très présente. Nous nous sommes mis en contact d'abord avec des personnes jouissant d'un certain leadership ou d'une certaine popularité dans la communauté, tels que le responsable d'un petit supermarché et le secrétaire d'une association haïtienne. Ensuite, pour identifier et entrer en contact avec les migrants, une entrée par les marchés agricoles a été adoptée. Ainsi, un échantillon de trente-et-un migrants (de M1 à M31) et sept personnes-ressources (de PR1 à PR7) dont six responsables d'associations et un professeur d'université a été constitué. Nous avons fait des observations, participé à trois rencontres d'associations, notamment deux rencontres au sein de la cellule *Tèt kole* de Prise d'Eau, Petit-Bourg, et une autre avec le syndicat CGTG-banane (Confédération Générale des Travailleurs de la Guadeloupe – dans la filière banane).

Toutes les transcriptions des enquêtes réalisées ne sont pas homogènes en termes de contenu, principalement parce que ils n'ont pas eu tous des enregistrements vocaux. Seulement quatorze (14) des trente-et-un (31) entretiens ont pu être enregistrés en raison de l'absence de consentement des migrants, de leurs proches ou des tierces personnes qui se trouvaient proches de nous lors des entretiens. La transcription des entretiens qui n'ont pas été enregistrés est donc moins complète que celle des autres, car nous n'avons pas pu récupérer toutes les informations dans leur intégralité. Leurs transcriptions sont alors basées sur les notes prises au cours des entretiens.

2.1. Unité d'observation et données recueillies

L'unité d'analyse est l'individu. Tel que nous l'avons mentionné au départ, notre étude visait à explorer les liens entre la sécurité alimentaire, la migration et l'agriculture sur des haïtiens qui évoluent dans le secteur agricole en Guadeloupe. Les données proviennent principalement des entretiens approfondis et semi-directifs. Deux groupes d'acteurs ont été interrogés : (i) les migrants (M) haïtiens insérés dans l'agriculture guadeloupéenne, ils sont agriculteurs ou ouvriers agricoles, dont certains exercent d'autres activités en dehors de l'agriculture : (ii) Des personnes-ressources (PR). La liste des personnes ressources, accompagnée de leur codification se trouvent en *Annexe 1*

Les données collectées auprès des migrants consistaient d'une part en une description de leur parcours de vie, indiquant leurs activités en Haïti, leurs motifs de départ, les moyens mobilisés pour entreprendre la migration, les conditions d'accueil en Guadeloupe, ainsi que des informations sur les capitaux détenus, les différentes activités entreprises (agricoles ou non agricoles) en Guadeloupe depuis l'arrivée jusqu'à la date de l'entretien ; et les ressources générées par chacune

des activités (En *annexe 2*, se trouve le guide d'entretien approprié). D'autre part, en l'application des deux outils de mesure d'accès alimentaire retenus, à savoir l'Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité alimentaire des Ménages (*annexe 3*) et le Score de Diversité Alimentaire Individuelle (*annexe 4*). Les données récupérées auprès des personnes-ressources concernent des questions qui ont permis de comprendre la situation de de sécurité alimentaire des migrants en termes d'accès alimentaire, leur trajectoire et leur insertion, ainsi que les différents éléments qui influent sur cette situation (en *annexe 5* le guide d'entretien pour les personnes-ressources). Deux types d'outils de collecte de données ont donc été utilisés : (i) les questionnaires de mesure de l'accès alimentaire HFIAS et SDAI, et (ii) les guides d'entretien des migrants et des personnes-ressources.

Pour la réalisation de ce mémoire, nous avons couplé un travail bibliographique et un travail de terrain combinant des entretiens semi-directifs

2.2. Identification et sélection des migrants enquêtés : une entrée par les marchés agricoles

Comme mentionné précédemment, l'échantillonnage en boule de neige a été adopté en raison du caractère sensible du sujet d'étude. Il consiste à choisir au départ des individus répondant aux critères de bas, préalablement choisis. Une fois les premiers individus identifiés, ils sont invités à recruter d'autres ou à nous mettre en contact avec d'autres individus de leurs réseaux et qui correspondent aux mêmes critères de définition de la population cible. Dans notre cas, les critères de base consistent à trouver des migrants qui sont Haïtiens et qui sont impliqués dans l'agriculture, comme agriculteurs ou ouvriers agricoles. Ainsi, notre lieu d'entrée pour l'identification des premiers individus de notre échantillon a été les marchés de produits agricoles de la Guadeloupe. Ayant des informations sur les fréquentations de ces marchés par des Haïtiens, nous avons décidé de partir de ces lieux pour la constitution de notre échantillon d'étude.

L'échantillon visé était d'au moins quarante (40) migrants haïtiens. Cependant, à cause de l'absence de certains migrants au lieu de rendez-vous prévu, ou leur refus de faire une entrevue relatif à la migration, ou leur manque de disponibilité, nous avons réussi à en avoir trente-et-un (31). Ils jugent qu'ils encourent un grand risque en répondant à certaines de nos questions, ou en décidant d'aborder un tel sujet. A noter que la majorité des migrants sollicités ont manifesté peu d'intérêt, peu de volonté et de disponibilité vis-à-vis de leur participation. Même parmi ceux qui ont participé, certains d'entre eux nous ont informés qu'ils ont consulté d'abord d'autres migrants ou amis avant d'accepter de nous accorder les entretiens. Dans le cas des trente-et-un (31) enquêtés,

nous les avons rencontrés à leur domicile, ou sur les marchés, ou sur leur exploitation, ou dans d'autres circonstances particulières

2.3. Utilisation des entretiens semi-directifs

L'outil de recueil des données a été l'entretien semi-directif. Cet outil a permis de fournir des informations sur les moyens d'existence et les stratégies des migrants haïtiens dans l'agriculture, ainsi sur leur situation de la sécurité alimentaire, en termes d'accès.

Les entretiens ont été menés avec quatre instruments de collecte : guide d'entretien pour les migrants (*Annexe 2*), guide d'entretien pour les personnes-ressources (*Annexe 5*), le questionnaire HFIAS (*Annexe 3*), et le questionnaire SDAI (*Annexe 4*).

Selon le contexte, les entretiens ont pu être réalisés de manière formelle ou informelle. Les formels se sont réalisés à l'aide des guides afin de les cadrer autour des thématiques souhaitées tout en laissant au migrant la liberté de s'exprimer, sans des questions trop fermées. La durée des entretiens était variée et dépendait de la disponibilité du migrant ou des conditions du lieu de rencontre. J'estime que leur durée moyenne était de 90 minutes, mais certains ont duré 120 minutes et d'autres 30 minutes. Ces durées relativement longue ou courte sont à mettre en lien avec la réalité du terrain, notamment la perception parfois mal comprise du travail ou la présence d'autres individus qui s'introduisaient dans la conversation ou l'apparition de clients (sur les marchés) pour acheter ou discuter avec l'enquêté. Les entretiens informels, qui ne font pas partie des trente-et-un (31), se sont réalisés au gré des rencontres près de chez moi, ou en visitant des groupes Haïtiens qui discutaient ou chez mes voisins.

La majorité des trente-et-un enquêtés ont été rencontrés plus d'une fois. Lorsque les entretiens étaient incomplets, des appels téléphoniques ont permis de combler les manques.

3. Traitement et analyse des données

Une méthode de type qualitatif a été privilégiée dans le cadre de ce travail. Cette méthode permet la compréhension et l'appréhension du phénomène migratoire à partir de l'analyse des discours provenant des différents acteurs. Les entretiens ont été réalisés en créole haïtien. Par la suite, une retranscription en français de chaque entretien a été faite. La grille de dépouillement élaborée au cours de la phase préparatoire a été révisée et utilisée pour faire la mise à plat des informations recueillies. Cette grille a permis de classifier les données récoltées selon de grands thèmes

correspondant aux questions de départ. Les premiers travaux de traitement des données ont débuté en Guadeloupe, mais l'analyse a été entamée dès le retour en France métropole. L'étape de dépouillement des entretiens à travers la grille a été suivie par l'analyse des discours des enquêtés. Les concepts définis, les questions de départ et les hypothèses émises nous ont servi de guide pour effectuer le filtrage des données et par la suite leur interprétation. Ce qui a permis d'extraire des entretiens des informations et des éléments de réflexion intéressants et nuancés, dans certains cas.

Au début des premiers traitements, nous avons utilisé des moyens téléphoniques pour compléter certaines enquêtes. Des informations complémentaires recueillies par cette voie n'ont pas été retranscrites, mais se trouvent dans la grille de dépouillement utilisé.

3.1. Le choix des indicateurs pour analyser l'accès alimentaire

3.1.1. L'échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages

Dénommée en Anglais « Household Food Insecurity Access Scale (HFIAS), elle permet d'afficher l'état de la sécurité alimentaire en termes d'accès alimentaire (Faber, Schwaben, & Dromie, 2009 ; Croates, Swindale, & Bilinsky, 2007) et de détecter le niveau de préoccupation et le manque d'accès à la variété et/ou la quantité en aliments (Coates et al., 2007 ; Castell, Rodrigo, De la Cruz, & Bartrina, 2015). Décrit par Coates et al., (2006) et repris par Faber et al., (2009), cet outil est constitué d'un questionnaire de neuf questions (*Annexe 3*) qui traite de la situation de tous les membres d'un ménage. A travers les questions, lesquelles explorent le manque d'accès à l'alimentation, l'enquêté indique si les membres du ménage ont fait face à des situations d'insécurité alimentaire au cours des quatre dernières semaines ainsi que leur fréquence ou leur gravité d'exposition. Si la réponse à la question de survenance est négative, le score 0 est attribué, et on passe à la question suivante. Cependant, si la réponse de survenance est positive, des questions sur la « fréquence de survenue » de ces situations sont posées en guise de suivi. Pour chaque question sur la fréquence, un score a été attribué à chaque ménage : (i) 1 si la réponse est « rarement », cela sous-entend que la situation décrite est survenue une ou deux fois au cours des 30 derniers jours ; (ii) 2 si cette situation est arrivée parfois (trois à dix fois au cours des 30 derniers jours) ; (iii) 3 si elle s'est produite souvent (plus de dix fois lors des 30 derniers jours) (Coates et al., 2007 ; Castell et al., 2015).

Les questions, apparemment universelles de l'expérience d'insécurité alimentaire, sont regroupées en trois thèmes : (1) angoisse et incertitude à propos des stocks alimentaires du ménage, (2) la qualité insuffisante du régime alimentaire incluant la variété et les préférences, et (3) la quantité

insuffisante d'aliments consommée. A l'addition des réponses de chaque question, on obtient un score allant de 0 à 27, permettant de distinguer quatre catégories en fonction de la gravité ou du niveau d'insécurité alimentaire. Un score de HFIAS élevé informe sur un faible accès alimentaire du ménage et indique une situation d'insécurité alimentaire importante, mais plus le score est bas moins les individus du ménage ont vécu des situations d'insécurité alimentaire. Sont considérés comme en :

- a.* Sécurité alimentaire (Score : 0 – 1) : quand les individus du ménage n'ont eu aucune des expériences d'insécurité alimentaire décrites par les neuf questions ou tout simplement ils étaient préoccupés au sujet de l'approvisionnement, mais rarement par leur alimentation.
- b.* Insécurité alimentaire légère (score : 2 à 7) : quand (parfois ou souvent) ils sont préoccupés de ne pas avoir suffisamment d'aliments et qu'ils mangent (rarement, parfois ou souvent) des aliments moins préférés et/ou quand ils limitent leur variété alimentaire, mais rarement. Cependant, ils ne réduisent pas leur quantité consommée et ne font l'expérience d'aucune des situations plus graves relatées dans le questionnaire à savoir : manquer d'aliments, dormir en ayant faim ou ne rien manger toute une nuit et une journée.
- c.* Insécurité alimentaire modérée (score : 8 à 11) : quand (parfois ou souvent) ils réduisent la qualité ou la variété de leurs aliments en mangeant des aliments qu'ils n'aiment pas et/ou quand ils mangent moins en diminuant le volume du plat ou le nombre de repas (rarement ou parfois). Par contre, ils ne font pas non plus l'expérience des situations les plus graves.
- d.* Insécurité alimentaire grave (score supérieur à 11) : quand ils réduisent (souvent) la taille du repas ou le nombre de fois qu'ils mangent par jour et/ ou quand ils connaissent au moins l'une des situations les plus graves décrites dans le questionnaire. Pour dire plus simple, tout ménage ou individus qui ont expérimenté l'une de ces trois situations (manquer d'aliments, dormir en ayant faim ou ne rien manger toute une nuit et une journée) au moins une fois au cours des quatre dernières semaines, est jugé en insécurité alimentaire grave (Coates et al, 2007 ; Chakona & Shackleton, 2018 ; Devereux & Tavener-Smith, 2019)

3.1.2. *Le Score de Diversité Alimentaire Individuelle (SDAI)*

La diversité alimentaire est une mesure de sécurité alimentaire qui prend en compte l'aspect qualitatif de la consommation alimentaire et fournit des informations sur la variété des aliments auxquels les ménages ou les individus ont accès. Elle peut être appliquée au niveau ménage (Score de Diversité Alimentaire – SDAM) ou individuel (Score de Diversité Alimentaire Individuelle)

(Kennedy, Ballard, & Dop, 2013). Le questionnaire du SDAI, présenté en *annexe 4*, est constitué de seize (16) groupes d'aliments agrégés en neuf (9) pour l'analyse : légumes feuilles vert foncé, fruits et autres légumes riches en vitamine, autres fruits et légumes, abats, viande et poisson, Œufs, légumineuses, noix et graines, lait et produits laitiers. Le score est obtenu par la somme des groupes d'aliments consommés par le migrant. En fonction du nombre de groupes d'aliments consommés, les individus sont classés en classes de : (i) faible diversité alimentaire pour une consommation inférieure ou égale à trois groupes d'aliments ; (ii) diversité alimentaire moyenne : consommation de quatre ou cinq groupes d'aliments ; (iii) diversité alimentaire élevée pour une consommation de plus de cinq groupes d'aliments (Kennedy et al., 2013 ; Devereux & Tavener-Smith, 2019). En *annexe 7*, se trouve les groupes d'aliments du questionnaire agrégés pour créer le SDAI.

3.1.3. L'application du cadre des moyens d'existence durables

a) Le contexte (structures, processus)

Le contexte de vulnérabilité englobe l'environnement externe dans lequel les migrants évoluent, et représente l'élément du cadre sur lequel ils peuvent exercer moins de contrôle. Des éléments divers de ce milieu peuvent affecter leurs moyens d'existence, parmi lesquels on a (i) les tendances (la démographie, la façon dont les migrants sont perçus, les tendances économiques nationales ou internationales, la gouvernance, les mesures migratoires, les conditions de travail, etc.) ; (ii) les chocs : les conditions climatiques défavorables, les chocs économiques comme une hausse de prix de produits alimentaires, les conflits, etc. ; (iii) la saisonnalité : des prix, de la production, des possibilités d'emploi (DFID, 2001). Négativement ou positivement, ces facteurs peuvent impacter directement ou indirectement sur les capitaux des migrants ainsi que les possibilités de stratégies.

Dans le cadre des moyens d'existence, les processus institutionnels et organisationnels sont mis en évidence pour indiquer les pouvoirs pouvant influencer le contexte de vulnérabilité ainsi que les différents capitaux (DFID, 2001). Ils englobent les institutions, les organisations, les politiques et les lois. Ils peuvent être intervenir à différentes échelles, de l'individu à l'international, et à différents domaines, du secteur public au secteur privé.

b) Les capitaux

L'approche des moyens d'existence place les individus au cœur des analyses en cherchant à faire la lumière sur leurs avoirs et la façon dont ils les utilisent pour obtenir des résultats. Elle se repose

sur le fait que les gens sont dotés de capitaux qui leur permettent de vivre. On en distingue 5 types : le capital humain, le capital social, le capital naturel, le capital financier et le capital physique.

Le capital humain. Il est constitué des compétences et connaissances détenues par l'individu, y compris son état de santé (Wolfe et al., 2011). Pour un ménage agricole, il englobe aussi la force de travail disponible, avec les caractéristiques propres de l'individu, ses capacités, ses expériences, ses aptitudes à travailler etc. (Freguin-Gresh, s.d). Les principaux éléments du capital humain pertinents pour cette étude sont :

- *Le niveau d'éducation* du migrant avant le départ. On considère trois niveaux d'éducation : (i) la non-scolarisation ; (ii) les classes primaires ; (iii) le niveau collège, et (iv) le niveau lycée.
- *Le statut de légalité.* Ce qui détermine qu'il est en situation régulière ou irrégulière.
- *La formalité du travail*
- *Le statut d'ouvrier agricole ou d'agriculteur*

Le capital social. Il s'agit des ressources sociales mobilisées par les gens pour poursuivre leurs objectifs de moyens d'existence. Il fait référence aux connexions de l'individu dans un réseau social, de l'adhésion à des groupements formalisés, des rapports de confiance ou de réciprocité ou d'échanges, etc. (DFID, 2001 ; Freguin-Gresh, s.d.).

- *Les réseaux formels* qui peuvent être (i) associatif ou syndical : ils prennent en compte les liens du migrant avec une association ou un syndicat, sans forcément être adhérent ; (ii) familial : qui correspond aux connexions du migrant avec les membres de sa famille en Haïti, en Guadeloupe ou ailleurs.
- *Les réseaux informels* : (i) amical ou professionnel : il englobe les liens entre le migrant et ses amis, le migrant et son (ses) (ancien.s) patron (s), le migrant et ses (ancien.s) collègues de travail ; (ii) tout autre type de connexion entre le migrant et d'autres individus, qui ne découlent pas des relations mentionnées antérieurement. Les réseaux informels peuvent être des liens direct ou indirect : direct quand le migrant est en contact direct avec l'individu ; indirect quand il s'agit des individus qui sont en contact avec un proche (ami ou famille) du migrant.

Le capital naturel. Il correspond à l'environnement physique et les stocks de ressources naturelles qui peuvent être contrôlées ou utilisées par l'individu (terre, eau, biodiversité, forêts) (DFID, 2001 ;

Wolfe et al., 2011). Aussi il prend en compte le foncier en termes de superficie, le mode de tenure, la localisation, etc. (Freguin-Gresh, s.d.).

- *Le foncier d'exploitation agricole*. Il définit si les migrants ont accès à la terre ou pas.
- *Le mode de tenure* de foncier. Au nombre de trois : (i) la propriété, quand la terre appartient au migrant, il possède donc un droit de possession ; (ii) la location, l'individu paie une rente fixe en argent ou en nature afin d'avoir accès d'exploiter une terre qui ne lui appartient pas ; (iii) le Métayage, quand le paiement de la rente est proportionnelle à la récolte où à la valeur de la récolte ; (iv) le prêt, l'individu exploite une terre qui ne lui appartient pas sans aucune obligation de contrepartie.

Le capital financier. Il désigne les ressources financières à la disposition des gens et qu'ils mobilisent pour atteindre leurs objectifs, comprenant des stocks disponibles (épargne, crédit, actifs détenus comme réserve de valeur tels le bétail ou les bijoux) et les entrées d'argent (pensions, rentes, salaire, transferts reçus, etc.) (Wolfe et al., 2011, Freguin-Gresh, s.d.).

Le capital physique. Il comprend l'infrastructure et les biens matériels nécessaires aux activités productives (DFID, 2001, Freguin-Gresh, s.d.). Ça peut être des hangars de stockage, des outils et équipements, des plantations pérennes en plein champ, les innovations technologiques et pratiques techniques spécifiques (variétés améliorées ou OGM, pratiques de gestion du sol, de la fertilité, etc.) (Freguin-Gresh, s.d.)

- Outils et équipements agricoles
- Véhicules pour le transport des produits agricoles

c) Activités et stratégies

Les individus choisissent parmi différentes activités, dépendamment des capitaux disponibles ou à leur disposition. Ce choix de mobilisation de capitaux, des activités à mettre en œuvre, ainsi que l'intensité de réalisation de ses activités déterminent les stratégies de moyens d'existence (Winters et al., 2001). On a pu identifier les différentes activités suivantes susceptibles d'être mobilisées par les migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture en Guadeloupe :

- *Les activités agricoles* : l'emploi agricole et l'exploitation de la terre
- *Les activités ayant un lien avec l'agriculture* : activités d'entretien d'espaces verts et commerce de produits agricoles
- *Les activités non-agricoles* : dans le bâtiment, dans l'immobilier, activités d'aide/de soutien sur les marchés

- *Une combinaison de plusieurs des activités précitées.*

d) Résultats des moyens d'existence

Ce sont les accomplissements ou les produits des stratégies de moyens d'existence : production autoconsommée ou vendue, stocks alimentaires, les dépenses, diversité alimentaire, le revenu, l'augmentation de revenus, la sécurité alimentaire, durabilité des activités, etc.

C. Les limites de l'étude

La première limite de ce travail renvoie à la sélection des enquêtés sur les marchés qui a induit une surreprésentation des haïtiens exploitants agricoles, puisque ces marchés sont souvent fréquentés par des producteurs. Par ailleurs, il a été complexe d'aborder des salariés agricoles, souvent en situation irrégulière et méfiants.

Il m'a souvent difficile d'être seul avec les migrants lors des entretiens, ce qui contraignait leurs réponses dans certaines situations. Il était prévu de réaliser les entretiens de façon isolée, en tête-à-tête, mais cela s'est avéré très difficile. Sur les marchés, les individus étaient situés proches les uns des autres ou plutôt il y avait des gens autour de nous qui étaient curieux de ma présence et de ce qui se passait et qui nous approchaient. En raison, de contraintes de temps, du refus des gens autour de s'éloigner ou de la volonté du migrant de laisser les gens près de nous, des entretiens ont donc été réalisés dans de telles circonstances. Dans certains cas, des proches de l'enquêté principal qui était présent se sont immiscés dans la conversation. Ce qui n'était pas forcément défavorable, parce qu'ils complétaient parfois les réponses de chacun. Mais, l'idéal serait d'éviter toute influence de la part d'autrui, car cela risquerait d'influencer certaines réponses.

Notre échantillon est constitué de trente-et-un (31) migrants haïtiens, dont sept (7) ouvriers agricoles et vingt-quatre (24) agriculteurs. Il y a un déséquilibre en nombre par rapport à ces deux groupes de migrants. Néanmoins, nous pouvons supposer que cela n'affecte pas les résultats, car au cours des entretiens, des discours ou arguments similaires étaient invoqués par beaucoup d'entre eux, autour de certains thèmes clés abordés par les différentes questions.

La mesure de l'accès alimentaire dans le cadre de cette étude a été faite de façon ponctuelle et il aurait été pertinent d'avoir davantage d'informations qualitatives sur les perceptions des enquêtés quant à leur situation. Les enquêtes réalisées sur cette brève période de temps ne prennent donc pas en compte les variations saisonnières de la consommation alimentaire. Pour prendre en compte les

questions de prix, il aurait aussi été pertinent de réaliser ces enquêtes plusieurs fois sur une année en fonction de certaines vagues saisonnières.

D. Considérations éthiques

Le travail de recherche aborde un sujet d'étude « sensible ». Le qualificatif « sensible » peut être attribué à un terrain ou un objet d'étude selon un triple sens (Bouillon, Fresia et Taillio 2005): quand ils concernent (i) des espaces particuliers portant sur des pratiques illégales ou informelles (camps, ghettos, etc.) ; (ii) des individus vivant dans des conditions stigmatisantes (refugiés, clandestins, illégaux), (iii) des situations marquées par la violence, le danger et/ou la souffrance (Berthomiere, 2016 ; Legoux & Lassailly-Jacob, 2012 ; Sakoyan, 2006).

Notre population d'étude est constituée de migrants Haïtiens, dont bon nombre d'entre eux sont en situation irrégulière. Bien que notre échantillon contienne un nombre de migrants en situation régulière et d'agriculteurs largement supérieur aux nombre de ceux en situation irrégulière et ouvriers agricoles, tous les acteurs rencontrés ainsi que la recherche documentaire indique qu'une proportion très importante de cette population est en situation irrégulière et que les ouvriers agricoles sont plus nombreux que les agriculteurs.

Ce travail de recherche touche des sujets pouvant entraîner un risque pour les migrants, tels que l'expulsion, l'appel en justice pour fraude, entre autres. Des questions m'ont été posées, des preuves de mon identité m'ont été demandées, même après avoir tout fourni, ils continuent d'exprimer leur méfiance par rapport au sujet, informant que c'est à ces mêmes types de questions qu'ils répondent à la préfecture de Guadeloupe et que les agents de la Police Aux Frontières (PAF) viennent en espions sur toutes les formes pour récupérer des informations sur des migrants haïtiens en situation irrégulière. Autant de raisons qui font que plus d'une vingtaine de migrants ont refusé de répondre aux questions. Certains des enquêtés ont donc été assurés de leur anonymat et de l'interdiction de publier les enregistrements vocaux, bien que ce fut de façon verbale.

Je me suis assuré que tous les migrants sélectionnés étaient informés des questions auxquelles répondre et acceptaient le but de notre rencontre. Certains ont accepté, alors que d'autres ont refusé directement ou manqué au rendez-vous sans avertir, ou se sont désengagé au dernier moment.

III. RÉSULTATS

Cette partie présente les résultats de la recherche fondés sur l'exploitation des entretiens réalisés. Elle est divisée en deux sections. Dans un premier temps une analyse descriptive et chronologique des caractéristiques socio-économiques des migrants et de leurs trajectoires est faite. La deuxième section sera suivie de l'analyse de leurs moyens d'existence et leurs stratégies ; ainsi que leur accès alimentaire. Elle prend fin par une proposition de typologie des migrants aux fins d'éclaircissement de différentes situations rencontrées.

A. **Caractéristiques générales des migrants enquêtés**

Le profil des migrants haïtiens impliqués dans l'agriculture guadeloupéenne, de notre échantillon, est dominé par des hommes d'âge adulte, avec un niveau d'instruction relativement bas, d'origine essentiellement rurale, avec une légère prédominance des gens provenant du le secteur agricole en Haïti

1. **Les migrants enquêtés : généralement des hommes, arrivés en Guadeloupe jeunes**

L'échantillon de trente-et-un (31) migrants enquêtés montre une prédominance des hommes parmi les migrants haïtiens en Guadeloupe qui travaillent dans l'agriculture, mais cela ne suffit pas pour dire que toute la population migrante d'Haïti de la Guadeloupe est masculine. En fait, l'échantillon d'étude est constitué de seulement deux femmes : âgées de cinquante-neuf et soixante ans au moment de l'enquête, l'une est rentrée en Guadeloupe par procédure de regroupement familial avec ses enfants afin de rejoindre son mari, alors que l'autre a emprunté la voie clandestine. En ce qui concerne l'âge avant le départ, cette migration a touché les individus dans leur vie active. Ils sont arrivés en Guadeloupe relativement jeunes, entre vingt et trente ans. Quatre d'entre eux sont arrivés au-delà de trente ans, dont les deux plus âgés avaient trente-sept et quarante-cinq ans. En *annexe 8*, un tableau récapitulatif des caractéristiques sociodémographiques des migrants enquêtés.

2. **Une diversité des raisons de quitter Haïti**

Les dimensions politique et économique d'Haïti ont joué un rôle important sur l'émigration de ces migrants. Pour la majorité des migrants interrogés, la migration paraît être une stratégie de survie ou de recherche de « mieux-être », face aux troubles politiques et aux difficultés socio-économiques auxquelles ils faisaient face en Haïti. Ils ont laissé Haïti pour plusieurs raisons :

a) Pour fuir la pauvreté.

« *Ma famille était pauvre, j'ai laissé Haïti afin de pouvoir trouver les moyens de les aider (M13)* ». Si on reprend les mots de la dame, son motif principal était de fuir la pauvreté. A vingt (20) ans, elle a emprunté une voie clandestine et périlleuse. Certains des migrants sont confrontés à la pauvreté en Haïti et ne voient d'autres possibilités que de partir. Les migrants ne prennent pas forcément ce chemin pour eux-mêmes seulement, mais aussi pour leur famille.

b) Pour chercher des opportunités économiques et de travail.

« *Je me suis dit que, pour fonder une famille il faut de l'argent, et j'ai décidé de rentrer en Guadeloupe pendant 2 à 3 ans. Je voulais les moyens pour acheter une maison, une voiture... Une famille c'est de la responsabilité. C'est tout ce à quoi je pensais (M1)* ». La recherche d'opportunités économiques et de travail demeure l'un des motifs de ces migrants, lesquelles pouvant permettre d'avoir les moyens nécessaires pour satisfaire leurs aspirations ou espérer de gagner mieux leur vie, est clairement exprimée. Ce discours fait ressortir le jugement d'un migrant sur cette réalité son insatisfaction face au manque ou l'absence de perspectives d'avenir pour les Haïtiens, en particulier pour des professionnels.

Quant à moi « *J'ai eu plusieurs raisons d'avoir voulu laissé Haïti. Je suis professionnel en Carrelage, mais je ne pouvais pas vivre de mon métier, et j'ai un enfant. Je vivais avec sa mère et lui à Léogane. J'étais obligé de faire du taxi-moto (M5)* », jeune Haïtien ayant achevé une étude professionnelle en « carrelage », il n'a pas pu trouver d'activités dans ce secteur. Il s'est converti en « chauffeur de Taxi-moto » et arrive à épargner, pendant plus de deux ans, plus de quatre mille dollars américains (4.000 USD) nécessaires au voyage en Guadeloupe. En entretien, il explique son départ pour des raisons économiques en continuant : « *En Haïti, on n'arrive pas à trouver de travail même après avoir terminé ses études [...]. Alors, pour des raisons économiques, je me suis dit que je veux laisser Haïti. A ce moment, le pays ne m'offrait pas grand-chose (M4)* ». Ainsi, continuer de faire face à une telle réalité ne constitue plus une option viable, et il décide de quitter le pays et d'aller à la recherche d'un endroit meilleur et plus sûre, où il est plus évident pour lui de trouver du travail et gagner suffisamment d'argent afin de pouvoir offrir une meilleure vie à lui et à sa famille. Ce qui est aussi exprimé par ce migrant « *Etre chauffeur taxi moto, en Haïti, ne va pas me permettre de donner à mon fils ce que je souhaite. On mangeait tous les jours, moi, sa mère et lui, mais il n'y a pas que ça. Qu'en est-il de ses classes ? Et l'université, etc. Alors, j'ai décidé d'aller chercher mieux ailleurs (M5)* »

c) Pour fuir les tensions politiques et sociales.

L'instabilité politique d'Haïti reste un facteur constant dans l'histoire d'Haïti, depuis l'indépendance à nos jours. Une instabilité politique qui est renforcée ou plutôt qui engendre des troubles sociaux. Une vague d'émigration haïtienne vers la Guadeloupe coïncide avec la dictature des Duvalier, lequel avait à sa disposition une milice dénommée les " Tonton makout " qui ne cessaient de semer la terreur et la violence. Les migrants ont laissé le pays aussi à cause des problèmes politiques et sociaux, afin de fuir la violence et l'injustice sociale. : « *A l'époque de Duvalier, J'ai vu des choses qui ne sont pas bien et qui ne me plaisaient pas, et personne ne pouvait en parler. Il y avait le système de « tonton makout », le régime dictatorial... Il n'y avait pas des questions d'insécurité de ma famille, c'est juste que les ne choses ne me plaisaient pas(M3) »* ; un autre poursuit pour dire que « *Haïti était difficile à l'époque avec les « Tonton Makout », alors j'ai cherché à quitter. A cette époque on ne pouvait pas dormir chez soi (M7) »*

d) A cause de l'influence des migrants avant eux

« *C'est mon oncle qui m'a influencé. Il est venu environ 5 ans avec moi, et il faisait des allers-retours entre Haïti et Guadeloupe régulièrement. A chaque voyage il ne cessait de vanter de certains avantages qu'il a pu bénéficier en Guadeloupe, en particulier de la facilité de trouver du travail et la valeur de la monnaie par rapport à celle d'Haïti (M22) »*. Le comportement des migrants qui reviennent au pays durant leurs vacances ainsi que celui de leurs proches au pays est aussi un facteur déterminant. Le fait de vanter des éventuels avantages et de possibles opportunités existant en Guadeloupe ainsi que l'image de réussite véhiculée au travers de l'acquisition de biens (maisons, voitures, etc.) ne sont pas sans influence dans les mouvements d'émigration des Haïtiens vers la Guadeloupe. Si les causes économiques, politiques et sociales sont souvent évoquées comme facteurs d'émigration, la décision d'émigrer peut aussi être enclenchée sous l'effet de facteurs d'attraction venant d'autres migrants. Ayant laissé le pays, le migrant de retour soigne son retour et projette une image de réussite incitant les autres à partir.

« *En fait j'ai vu près de chez moi que les gens qui ont laissé Haïti pour aller en Guadeloupe ont progressé, ils ont acquis des biens et ils savent écrire à leur retour (M15) »*. Voyant ces changements qui s'opèrent sous leurs yeux suite au voyage vers la Guadeloupe, cela ne fait qu'inciter ceux qui sont encore en Haïti à prendre le même chemin. La migration vers la Guadeloupe a donc permis l'amélioration ou le renforcement de certains des dotations en capitaux de migrants vivant en Guadeloupe, lequel est assez visible pour constituer un motif de départ pour

plus d'un. « *Pas mal de gens près de chez nous ont laissé Haïti, et quelques années plus tard on a remarqué qu'ils ont fait des progrès énormes. Quand je dis progrès je parle particulièrement de biens qu'ils ont réussi à acheter en Haïti, il y a aussi des changements positifs au sein de leur famille, leurs enfants ont changé d'école pour fréquenter des écoles plus chères et de renommées, etc. (M30)* ». De plus, probablement les transferts que font les migrants à destination de leurs proches en Haïti amplifient la volonté de ceux restés de rejoindre la Guadeloupe aussi.

e) Pour rejoindre leurs proches qui ont migré en Guadeloupe avant eux

Outre la dimension économique, sociale et politique, des migrants ont quitté Haïti afin de pouvoir se réunir avec leur famille. « *Mon mari en avait marre de vivre seul, de vivre sans sa femme, alors il m'a fait venir en Guadeloupe (M23)* ». Ici une partie du discours d'une femme ayant vécu environ dix ans loin de son mari. Elle a finalement pu le rejoindre, accompagné de leurs deux enfants, en 1987. Aussi, il y a ce monsieur qui, au préalable, n'avait pas de projet de migration, mais le départ d'une femme avec qui il avait beaucoup d'attachement a tout changé. Suite à leur mariage, il a finalement accepté de tout abandonner en Haïti pour aller retrouver sa femme. « *A cause d'une femme, j'ai tout laissé derrière moi [...], et je ne regrette pas cette décision. Après plusieurs rendez-vous à l'ambassade, j'ai finalement pu la rejoindre en 1998 après la coupe du monde (M29)* »

f) Pour des motifs individuels

« *Parce que tu es Haïtien ne signifie pas que ton destin est en Haïti, c'est une chose que beaucoup ne peuvent ou ne veulent comprendre. Il en est de même pour le Français, son destin n'est pas forcément en France. Je n'ai laissé Haïti ni pour la faim, ni pour la politique... Etre Haïtien ne signifie pas que ton destin est en Haïti. Beaucoup Haïtiens ne comprennent pas cela. Tu peux être né ici, mais tu dois déplacer pour vivre. Alors, moi, c'est ce motif qui m'a fait sortir. J'ai senti que mon destin n'était pas en Haïti, et que je dois aller ailleurs. Et en Guadeloupe, j'avais d'amis avec qui je parlais assez souvent (M6)* ». Ce migrant a fait savoir que laisser Haïti n'avait rien à voir avec la misère, les troubles politiques, et les difficultés économiques. Son motif de migration a été sa conviction, selon laquelle son destin n'était pas dans son pays natal. Pourtant, lui, il ne cessait d'exprimer à quel point il gagnait bien sa vie en Haïti. En plus d'être agriculteur, qui possédait de la terre, qui avait des gens travaillaient pour son compte, il avait aussi une activité de loterie. Il y en a qui ont décidé d'émigrer vers la Guadeloupe, non pas pour des raisons économiques, mais plutôt dans un but de recherche de leur destin, ou de donner un nouveau sens à leur vie.

g) Pour diversifier les moyens d'existence

« On [ses parents] nous disait toujours que tous les membres de la famille ne doivent pas rester à un seul endroit et qu'il est important que l'un d'entre nous se déplace (M13) ». Ce migrant insistait beaucoup sur la volonté de ses parents de disperser les enfants géographiquement. D'abord il a migré vers des zones urbaines pour aller vivre avec sa tante parce que ses parents avaient des difficultés de prendre soin de la famille ; ensuite à 20 ans il est rentré en Guadeloupe. De façon générale, la migration est un élément central de diversification des moyens d'existence. Et il est sans doute admis que la migration vers peut soulager les contraintes et difficultés auxquelles font face les membres de la famille du migrant qui sont restés au pays d'origine, à travers principalement des envois de fonds.

L'ensemble des enquêtes ont révélé que les raisons de départ des migrants haïtiens vers la Guadeloupe sont multiples, et ne sont pas toujours distincts les uns des autres. Il n'est pas toujours évident de connaître exactement les causes d'une migration, car souvent ce sont plusieurs facteurs qui se conjuguent et qui poussent les gens à partir. De la pauvreté, aux difficultés socio-politiques, de la volonté de rejoindre sa famille à d'autres facteurs individuels, les causes de la migration sont souvent enchevêtrées et complexes. Les raisons d'ordre économique étaient évoquées par dix-huit (18) des migrants, mais cela ne signifie pas qu'ils n'aient pas été affectés par les troubles politiques. Ensuite les motifs d'ordre politique et l'influence des membres des réseaux, comme les autres motifs les plus signalés. En *annexe 9*, un tableau montrant les différentes tendances des motifs de migration.

3. Une insertion professionnelle en Guadeloupe qui tend à se diversifier dans le temps

En guise d'activités professionnelles avant le départ, il y a une prédominance des activités agricoles comprenant l'exploitation de la terre dans différentes filières (bananes, racines et tubercules, maraîchage, etc.) et des activités de commerce incluant les activités de vente de produits divers tels que des boissons, des articles scolaires, des chaussures et vêtements, d'accessoires électroniques et de repas. « Je travaillais déjà avant de partir, je vendais des matériels scolaires au centre de ville de Port-au-Prince, des livres, des cahiers, des stylos (M15) ». En effet, douze (12) des trente-et-un (31) enquêtés étaient agriculteurs et dix faisaient du commerce. Outre les trois écoliers du niveau secondaire, les autres migrants étaient dans des activités disparates, telles que le transport (chauffeur), le bâtiment (ouvrier), la ferronnerie, l'ébénisterie, la mécanique automobile, le charbon

de bois et le secteur du jeu d'argent et de hasard (la loterie). En Haïti, ils étaient quand même nombreux à avoir des activités en dehors de l'agriculture, mais arrivés en Guadeloupe ils se sont installés dans l'agriculture et sont restés. « *En Haïti j'étais producteur de charbon de bois. Je n'avais jamais travaillé en Agriculture en Haïti avant mon départ (M12)* ». Deux des trois écoliers n'avaient pas encore intégré le marché du travail comme ils le témoignent :

« *Je ne faisais rien en Haïti avant de partir. J'étais encore à l'école en classe de 8^e année. Quelques fois mon père m'emmenait avec lui dans son jardin, mais je ne peux pas dire que je travaillais (M28)* »

« *15 juin 1994, c'est la date de mon arrivée en Guadeloupe, j'avais 18 ans à l'époque. J'étais admis en classe de Rhéto à ce moment. Je ne travaillais pas encore en Haïti avant de venir ici, mais j'aidais mon père sur son exploitation (M24)* ».

Concernant le niveau d'éducation, hormis trois d'entre eux qui n'ont eu aucun niveau d'instruction, tous les migrants ont au moins le niveau primaire. « *Mon père ne m'a jamais mis à l'école, pourtant il aurait pu. Pour le moment je ne peux pas dire que je peux lire, ni écrire. Je me rappelle quand j'étais petit j'économisais de l'argent pour acheter des livres afin que mes amis m'apprennent à lire. Si je n'avais pas fait cela, je serais totalement nul aujourd'hui. Si tu écris mon nom, je peux lire, je peux lire quelques autres mos aussi (M12)* ». Comme il l'a mentionné dans son discours, il n'a pas eu l'opportunité de fréquenter l'école, mais sa volonté d'apprendre l'a poussé à faire des efforts en achetant des livres et sollicitant l'aide de ses amis, sinon il serait complètement analphabète aujourd'hui. Ils sont neuf à avoir atteint le niveau lycée avant de partir pour la Guadeloupe, dont un était un étudiant. Etant étudiant dans une école technique et professionnelle, il a abandonné ses études pour entreprendre la voie de la migration. « *[...] J'ai fait ma classe de rhéto, donc avant le BAC terminal. Après, je me suis inscrit dans un centre technique universitaire de Port-au-Prince, celui de Saint-Gérard, pour apprendre les techniques de l'électromécanique. Mais je n'ai pas pu continuer parce que ma mère s'est décédée. Alors, pour des raisons économiques, je me suis dit que je veux laisser Haïti... (M4)* ». Le décès de sa mère a tout remis en question et peut être considéré comme la cause immédiate de son déplacement. Suite à l'échec aux examens de sa classe de rhéto (avant la terminale), il s'est orienté vers une école professionnelle pour ses études en technique électromécanique. Ne pouvant continuer à payer les études suite à la mort de sa mère, il a opté pour la migration comme solution.

D'un migrant à l'autre, la situation au pays d'origine n'était pas toujours la même. « *Ma famille était pauvre, j'ai laissé Haïti afin de pouvoir trouver les moyens de les aider [...] (M13)* ». Des migrants ont connu la pauvreté avant de partir. Ce fut le discours d'une dame ayant laissé Haïti à 20 ans avec l'objectif principal de trouver les moyens pour soutenir sa famille. Déjà à 8 ans, elle faisait du commerce de repas chez sa tante, laquelle lui avait pris en charge en raison du manque de moyens de ses parents. D'autres avaient de grandes difficultés de répondre convenablement à leurs besoins et à ceux de leurs familles, et ils n'étaient pas satisfaits de leur situation. « *J'ai jugé que je travaillais trop dur en Haïti pour gagner ma vie. Alors j'ai trouvé l'opportunité de partir, et je l'ai fait (M12)* ».

Cette situation n'est pas commune à tous les enquêtés. Le migrant M6 ne cessait de dire qu'il vivait bien en Haïti avant de partir : « *Je n'ai laissé Haïti ni pour la faim, ni pour la politique* ». Il gagnait bien sa vie, suivant ses propos ; il était pluriactif en étant agriculteur et en faisant de la loterie. Il vivait en ville pour ses activités de loterie, et il avait des gens en campagne qui lui travaillaient ses terres. Il en est de même pour le migrant M10 qui était éleveur et fournisseur de viandes de beaucoup de supermarchés dans plusieurs communes.

4. Une situation d'insécurité alimentaire variable avant le départ d'Haïti

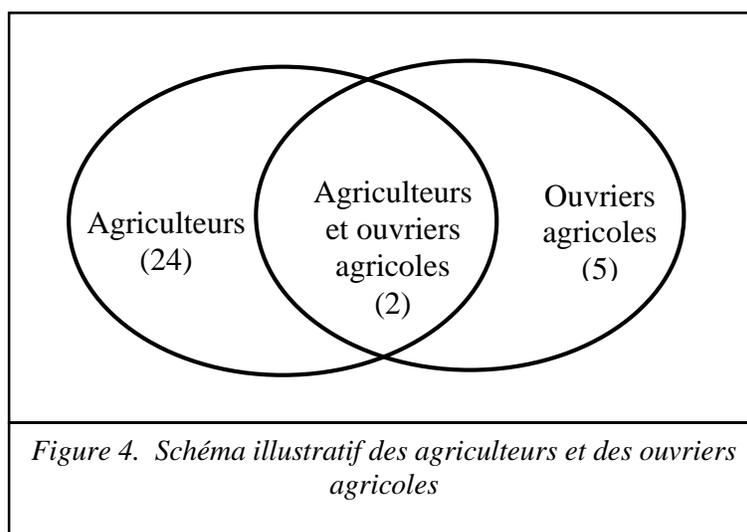
Les résultats présentés ici ne suffisent pas eux seuls pour éclairer la situation de sécurité alimentaire des migrants dans leur pays natal, Haïti. Aucune étude spécifique relative à la mesure de sécurité alimentaire n'a été faite sur ce point. Les données présentées proviennent des discours des enquêtés. Il paraît cependant évident que certains des enquêtés ont souffert d'insécurité alimentaire en Haïti « *Ma famille ne souffrait pas de la faim, mais on ne mangeait pas trop bien, « Nou te konn manje mal ¹», bien que l'on trouvait de quoi manger tous les jours. On pouvait manger du riz pendant plusieurs jours, sans être accompagné de viandes ou de pois... (M12)* ». Ce discours met en évidence des difficultés liées à l'accès alimentaire et de la qualité du régime alimentaire. Ce migrant faisait face à une incapacité de s'approvisionner en quantité et en variété suffisantes d'aliments. Il ne pouvait pas s'approvisionner suffisamment en produits carnés et avait un régime un peu monotone, principalement avec la consommation de riz. D'où, la question autour de leur sécurité alimentaire en termes d'accès alimentaire, particulièrement l'accès économique

¹ On ne mangeait pas correctement

« *Je n'ai laissé Haïti ni pour la faim, ni pour la politique...* » Alors que d'autres migrants indiquent qu'ils n'ont pas laissé Haïti pour cause de faim, et qu'il n'avait aucune difficulté pour se nourrir.

5. Les migrants enquêtés sont nombreux à avoir été ruraux et agriculteurs en Haïti

« Beaucoup sont dans le secteur agricole, et je pense qu'ils sont majoritairement ouvriers agricoles. Il y a très peu d'Haïtiens qui sont exploitants agricoles. Ceux qui le sont, ne sont pas propriétaires » et « Pour l'agriculture, c'est surtout les ouvriers agricoles, après tu trouveras peu d'exploitants. Mais il y a qui sont ouvriers, et qui profitent de leur temps libre pour faire son propre jardin » disaient respectivement nos personnes-ressources PR1 et PR4. Tenant compte de ces éléments, nous nous attendions à avoir un échantillon constitué de peu d'agriculteurs et d'un grand nombre d'ouvriers agricoles. Or notre échantillon est constitué de vingt-six (26) agriculteurs et sept (7) ouvriers agricoles. Il est probablement vrai que les agriculteurs sont moins nombreux que les ouvriers agricoles au total, mais leur importance est probablement sous-estimée et l'enquête a eu, comme évoqué, des limites en termes d'accès aux ouvriers. Le nombre d'agriculteurs semble donc non négligeable. Ils fréquentent régulièrement les marchés de vente de produits agricoles. Notre échantillon est constitué de vingt-six (26) agriculteurs et 7 sept ouvriers agricoles. Deux des sept ouvriers sont aussi agriculteurs.



Ce qui n'est pas le cas. Il est probablement vrai que les agriculteurs sont moins nombreux que les ouvriers agricoles, mais les réalités peuvent laisser croire que leur nombre est sous-estimé. Ils sont

quand même nombreux à être agriculteurs et fréquentent régulièrement les marchés de vente de produits agricoles. Notre échantillon est constitué de vingt-six (26) agriculteurs et sept (7) ouvriers

L'accès à la terre peut être considéré comme la base des moyens d'existence des agriculteurs et un facteur essentiel de sécurité alimentaire. Outre l'accès, la sécurisation foncière aussi est un facteur qui pourrait être prise en compte, elle peut jouer un rôle déterminant dans l'utilisation des terres en question ou le niveau d'investissement des agriculteurs. Pour rappel, les différentes formes de tenure foncière identifiées auprès des enquêtés sont (i) la propriété quand il y a un droit de possession, (ii) la location, quand il y a lieu d'un paiement d'une rente fixe ; (iii) le métayage, quand le paiement de la rente est fonction de la récolte ou de la valeur de la récolte ; (iv) le prêt, quand il n'y a aucune obligation de contrepartie.

Les trente-et-un (31) migrants ne font pas que de l'agriculture, ils sont pour la plupart

B. Diversité des parcours migratoires :

1. Entre clandestinité et légalité : trois voies s'offrent à eux

Pour rejoindre la Guadeloupe, il existe différentes voies possibles. D'abord, il y a la voie clandestine qui est aérienne et maritime ; ensuite une voie légale qui consiste à rentrer avec un statut de touriste ; et enfin la procédure de regroupement familial, comme troisième et dernière voie. Quatorze (14) des migrants interrogés sont arrivés en Guadeloupe clandestinement, quatorze (14) ont utilisé un visa de tourisme et trois (3) ont eu recours à la procédure de regroupement familial. En *annexe 11*, se trouve un tableau présentant les voies migratoires empruntées par les migrants, leur statut de légalité à l'arrivée et au moment des enquêtes.

a) La voie clandestine : une traversée risquée

Des Haïtiens entrent clandestinement en Guadeloupe en passant par des pays de transit. Certains migrants passent par la République Dominicaine et la Dominique, d'autres passent plutôt par Curaçao et Saint-Martin. Mais la filière la plus importante reste celle qui utilise la Dominique comme pays de transit.

« *Moi je suis arrivé en Mars 2002. Le voyage était long, et pas du tout amusant. De Saint-Domingue, à la Dominique et enfin la Guadeloupe. L'étape la plus difficile est le dernier passage de Dominique à Guadeloupe (M4)* ». Dotés d'un visa ou d'un permis de séjour dominicain, ils arrivent par avion ou par bus à la République dominicaine, pays avec lequel Haïti partage ses

frontières. Ensuite, ils prennent l'avion pour se rendre dans l'île de la Dominique, pays pour lequel un Haïtien n'a pas besoin de visa pour entrer. De là, ils traversent la mer en "yole ou en canot" pour atteindre directement la Guadeloupe. Il y en a qui sont acheminés à Marie-Galante où ils séjournèrent quelques temps avant d'embarquer pour la Guadeloupe. Un autre exemple de discours mettant en avant leur parcours mouvementé et difficile est celui du Migrant 5 « *Le parcours pour arriver à Guadeloupe était vraiment difficile. On est parti de Port-au-Prince pour aller à Saint-Domingue où l'on est resté pendant 7 à 8 jours dans un hôtel. On est rentré ensuite à la Dominique via un petit avion d'une capacité de 7 à 12 passagers et y resté pendant 5 jours. Et enfin, on a traversé la mer en bateau sortant de la Dominique pour rentrer en Guadeloupe* ».

Le Migrant 7 nous dessinait, quant à lui, un autre chemin de la voie clandestine. « *Je suis venu en bateau en passant par Curaçao, ensuite Saint-Martin, et enfin la Guadeloupe* ». Il s'agirait du même chemin emprunté par le Migrant 11, dont les informations proviennent de son fils « *Mon père est arrivé en Guadeloupe avant 1984 par bateau, en passant par Curaçao* ». En partant d'Haïti pour aller à Curaçao, et de Curaçao à Guadeloupe en transitant par Saint-Martin, l'on ne sait pas si la voie maritime fut utilisée pour ces trois chemins ou plutôt s'ils ont eu recours à la voie maritime pendant l'un de ces transits. Mais un point important à retenir, c'est l'existence d'un autre chemin clandestin pouvant être emprunté par les migrants.

b) Rentrer avec un visa de tourisme.

Quatorze (14) des personnes enquêtées sont entrées légalement en Guadeloupe avec un visa de tourisme. L'un des moyens les moins risqués, relativement facile à une époque, utilisés afin de rejoindre la Guadeloupe est d'y entrer en avion, doté d'un visa de tourisme qui est à durée déterminée. Ensuite, les migrants restent dans le pays illégalement après l'expiration du visa.

« *Je n'avais aucun problème pour venir [...], J'avais un visa, et ce n'était pas compliqué* »

« *Je suis parti avec un visa que j'ai obtenu à une agence (M1)* »

« *Elle m'a aidé à faire les démarches pour avoir un visa touriste* »

« *A cette époque je suis allé de la même manière que presque tous les autres à l'époque, avec un visa de touristes. J'ai fait appel aux services d'une agence pour l'avoir (M15)* »

« *J'ai payé les services d'une agence pour me faire les démarches et avoir un visa* »

c) Le regroupement familial.

L'entrée et le séjour aux moyens de procédure du regroupement familial constitue la seule voie d'immigration légale des migrants Haïtiens enquêtés. Trois (3) dans l'échantillon ont emprunté

cette voie. De nombreux arrivent seuls, des hommes ou des femmes, par voie clandestine ou légale, et ensuite, ils décident de faire venir leur famille ou certains membres de leur famille par la voie du regroupement familial, une fois installés et insérés dans la société et sous réserve de remplir certaines conditions.

Il semble qu'il y ait un lien entre la voie utilisée par les migrants et la période d'entrée. Les gens arrivés avant 1990 avaient plus tendance à rentrer en Guadeloupe avec un visa de tourisme et ensuite y séjourner après son expiration, alors que les migrants d'après 1990 ont emprunté les chemins illégaux et dangereux en passant par des lieux de transit. Seulement deux (2) des quatorze (14) ayant utilisé le visa de tourisme dérogeant à cette observation, l'un en 1990 et l'autre en 1999 ; alors que ceux arrivés par voie clandestine avant 1990 sont au nombre de trois (3). Cette corrélation pourrait s'expliquer par un durcissement des conditions d'entrées ou d'attribution de titres de séjour (incluant le visa de tourisme), à certaines périodes, qui a contribué à l'émergence d'une immigration clandestine.

2. Le Coût et le financement du voyage : des sacrifices à consentir

« *Le voyage m'a coûté beaucoup d'argent, environ 6.000 USD (M27)* », disait un migrant qui a été expulsé, et qui a décidé de revenir. Il continue : « [...] *J'ai contracté un prêt auprès des gens que je connaissais afin d'avoir compléter l'argent de ce deuxième voyage* ». L'émigration est, à priori, coûteuse. Migrer nécessite des ressources financières, dont les candidats ne disposent pas toujours au début d'un tel projet. Pour certains, l'émigration est considérée comme un investissement, et ils s'efforcent de mobiliser tous les moyens possibles en vue de réaliser un tel projet.

« *Le voyage m'a coûté 4.500 USD. J'ai passé des années à économiser pour avoir de l'argent dans le but de faire ce voyage. Durant ces années, « Mwen te toujou nan SÒL²(M5)* »

« *Mon frère qui était déjà en Guadeloupe nous a envoyé 1000 € pour payer mon voyage. Ce montant n'était pas suffisant, et mon père a vendu un morceau de terres pour avoir plus d'argent, soit 10/100 cx. Quand je suis arrivé en Guadeloupe j'avais 1800 USD en poches (M4)* »

Les témoignages nous disent beaucoup sur la façon dont ils ont procédé pour financer leur projet de migration. Diverses stratégies sont utilisées afin d'avoir les moyens financiers leur permettant

² Je participais toujours au « SOL ». C'est un type de service financier informel qui consiste pour des particuliers à mettre en commun leur argent

de couvrir le voyage et les autres frais qui y sont associés. Des ventes de biens, des emprunts, des années d'épargne, des aides auprès d'amis ou de la famille, entre autres, sont différents moyens pouvant les amener à avoir la somme nécessaire à leur déplacement.

« *J'ai payé moi-même les frais des démarches, je gagnais beaucoup d'argent. En Haïti, j'étais responsable de fournir de la viande de bœuf à des restaurants et des supermarchés (M10)* ». Travailler et parvenir à réunir le budget nécessaire, telle a été sa stratégie. D'un migrant à l'autre, les stratégies diffèrent, en plus de ces années d'épargne, un autre migrant a pris part à des services financiers communautaires, SÒL. Ce dernier peut être considéré comme un type de services financiers d'épargne. Il consiste en la mise en commun d'argent de plusieurs membres pendant un certain temps. Ensuite, à tour de rôle chaque membre va recevoir toute la somme rassemblée « [...] *J'ai payé moi-même le voyage avec mon épargne, et l'argent que j'ai récupéré par la vente d'une petite maison que j'avais (M15)* »

Que les mobilisations soient individuelles, familiales ou autres, les stratégies peuvent être différentes d'un migrant à l'autre. De l'épargne à la contraction de dettes en passant par la vente d'avoir, la somme récupérée n'est pas destinée seulement au paiement des frais de transport. Qu'ils parviennent à atteindre la Guadeloupe par voie clandestine ou en rentrant avec un statut de touriste, des frais différents s'y ajoutent. Quant au regroupement familial, des données sur son coût manquent.

3. Au-delà des frais du voyage, certains coûts s'ajoutent à l'arrivée

Arrivé en Guadeloupe en 1976, le migrant M8 évoque différents frais imposés par les services de l'immigration, une fois atterri sur le territoire guadeloupéen : « *A cette époque, à côté des frais des démarches, il faudrait avoir 5.000 francs. Vu que tu viens en étant touriste, arrivé à l'Aéroport, il faut faire un dépôt de 2.500 francs à l'immigration que tu pourrais récupérer à la fin de ta visite de touriste, et les autres 2.500 francs tu les gardes pour tes dépenses personnelles (M8)* ». Plusieurs autres migrants arrivés à la même période confirment la mise en place de ces mesures. « *Je me rappelle qu'il fallait avoir de l'argent pour déposer à l'aéroport en arrivant en Guadeloupe, et aussi son argent de poche. A l'aéroport il contrôle pour voir si on avait au moins 5.000 francs (M9)* ». Un autre migrant fait mention d'un montant de dépôt inférieur aux précédents. « *C'était en 1976 [...]. Je suis arrivé par avion, avec un visa. En arrivant, j'étais obligé de déposer une caution de 1.500 francs que je pouvais récupérer quand je vais retourner en Haïti (M25)* ».

« *Ce deuxième voyage était encore plus coûteux, j'ai passé environ 2 mois à la Dominique avant de rentrer en Guadeloupe (M27)* » Quant à ceux prenant la voie clandestine, il faut payer les passeurs pour traverser la mer, se nourrir pendant les arrêts dans les pays de transit pouvant durer des jours ou même des mois, et garder un téléphone joignable pour communiquer avec les proches ou rentrer en contact avec les passeurs. « *J'ai payé 3.000 USD à l'époque (M7)* », ce fut en 1987. Un autre continue pour estimer plus globalement le coût : « *Normalement le prix du voyage peut varier, ça peut être 4.000 ou 5.000 ou même 6.000 USD (M5)* ».

Bien qu'à une époque (avant 1990) le dollar américain était équivalent à la gourde qui est la monnaie haïtienne, de tels budgets restent énormes, considérant le cas d'Haïti. Bien que la mesure de la pauvreté reste un exercice difficile et complexe, Haïti a toujours été et est encore, depuis son indépendance, l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique, incluant la région caribéenne. Il n'y a donc aucun doute que la pauvreté reste l'un des facteurs déterminants de la migration des Haïtiens, cependant cela ne signifie pas forcément que ce sont les plus pauvres en Haïti qui partent toujours. Pourquoi ? Parce que la migration nécessite la mobilisation de ressources de natures diverses. Elle ne peut être entreprise sans la détention d'un minimum capital financier, lequel peut provenir d'autres capitaux : humain, social ou naturel. Outre les ressources financières à mobiliser, il faut aussi avoir accès à des informations sur les démarches, les chemins migratoires, les possibilités d'accueil dans le pays de destination ; ces informations dépendent du capital social. Les migrants haïtiens en Guadeloupe ont fait appel à leur capital social, de manières différentes, pour la réalisation de leur projet de migration. Le capital financier mobilisé ainsi que la manière de le mobiliser dépendait du chemin qu'ils empruntaient, de leur situation socio-économique en Haïti, entre autres.

Avant 1990, en dehors des démarches administratives pour l'obtention du visa de tourisme, les migrants ont eu besoin d'au moins cinq mille (5000) francs pour rentrer en Guadeloupe. La moitié de cette somme est versée aux services de l'immigration de la Guadeloupe en gage de garantie de retour en Haïti, l'autre moitié est considérée comme les frais de dépenses personnelles du touriste. Depuis la décennie deux-mille (2000), les migrants ont dépensé entre quatre-mille (4000) et six-mille (6000) dollars américains pour la réalisation de leurs projets migratoires.

C. Les stratégies des moyens d'existence des migrants enquêtés

1. Un contexte socio-économique et institutionnel difficile, qui peut aussi être marqué par des chocs (climatiques, économiques)

a) *Le migrant haïtien : entre xénophobie et mauvais traitements*

Alors que les conditions de voyage et d'arrivée varient d'un migrant à l'autre, les migrants haïtiens se retrouvent au pays d'accueil dans des situations qui diffèrent aussi : (i) certains ont un statut illégal dès leur arrivée ou quelques temps après, suite à l'expiration de leur visa de tourisme ; (ii) d'autres, particulièrement ceux arrivés par procédure de regroupement familial, ont un statut légal. Dépourvus de certains droits fondamentaux, incluant le droit de travailler ou d'exercer formellement une activité génératrice de revenus, les migrants haïtiens en situation irrégulière peuvent être exposés à des cas d'exploitation de diverses natures.

Depuis leur arrivée, à aujourd'hui, un long chemin parsemé d'embûches est parcouru. La migration ne révèle pas seulement d'une question sociale, elle est aussi économique, administrative et suscite de l'intérêt politique. Le contexte politique et social englobe les dispositifs de contrôle et de régulation de la migration en Guadeloupe ; et l'acceptation de leur présence sur le territoire guadeloupéen. Le contexte administratif correspond aux procédures administratives d'accueil, de régularisation ou d'expulsion.

L'article « une rumeur à la Guadeloupe (Bougerol, 2010) », évoque les regards des Guadeloupéens vis-à-vis des Haïtiens, en particulier les agriculteurs ou les commerçants. L'auteur décrit certaines pratiques supposées des migrants haïtiens, « qui arrosent leurs produits maraîchers avec de l'urine ». Ces pratiques auraient comme conséquence principale, le refus des Guadeloupéens d'acheter des produits auprès de commerçants ou agriculteurs haïtiens. En fait, il n'y eu aucune preuve de ces pratiques, mais la rumeur n'a cessé de se répandre.

Des gens en Guadeloupe considèrent l'immigration haïtienne comme de l'envahissement, et par conséquent, un phénomène à stopper ou éradiquer à tout prix. Des propos de xénophobie qui visent les migrants haïtiens sont tenus par certains. Des discours dramatisant leur présence sur le territoire guadeloupéen créent un climat de xénophobie chez des tiers en Guadeloupe vis-à-vis des Haïtiens et un climat de peur chez les migrants haïtiens. Les Haïtiens sont considérés comme indésirables pour certains et deviennent les principales cibles d'attaques, surtout verbales, dès qu'on parle d'étrangers en Guadeloupe ayant commis de mauvaises actions.

« En Guadeloupe, la communauté haïtienne est stigmatisée. C'est un peu général, mais en Guadeloupe c'est un peu plus. Quand on parle d'étranger en Guadeloupe, automatiquement les autres pensent qu'on parle des Haïtiens, parce que les Haïtiens sont plus nombreux que les autres groupes d'immigrés. [...]. Par rapport à la situation sociale et politique de notre pays, on devient donc ici des proies faciles (entre guillemets). Tout ce que les autres ont envie de dire de mauvais et de mal, ils le disent contre les Haïtiens. (PR2)»

Ces préjugés à l'encontre de la communauté haïtienne sont apparemment bien ancrés et maintenus par l'opinion publique dans la société guadeloupéenne, bien qu'ils n'aient aucune base solide et justificative. Le responsable de la Fédération des associations Franco-Haïtiennes de Guadeloupe (FAFHG) qu'on a enquêté estime qu'il est devenu monnaie courante pour des tierces en Guadeloupe d'avoir ces sentiments de xénophobie ou de mépris à l'égard des Haïtiens : *« Il y a un climat xénophobe particulièrement axé sur un Anti-Haïtianisme, moi que j'estime primaire, qui ne se repose sur rien du tout, sur pas grand-chose. Pourquoi ? Parce que si tu prends un citoyen d'ici et tu lui demandes pourquoi il n'aime pas les Haïtiens. Normalement, il ne sait pas. Il va te dire tout simplement qu'il ne les aime pas. Je ne fais pas de différence entre les lettrés et ceux qui ne sont pas trop avancés sur le plan professionnel ou intellectuel, tu vas trouver le même cas de figure, ils ont le même état d'esprit. C'est juste que ça va être plus corsé en fonction du niveau intellectuel de la personne »*. Il pense que le fait qu'une grande majorité des Haïtiens en Guadeloupe soient ouvriers agricoles, principalement travailleurs dans les bananeraies, et dans une moindre mesure dans les plantations de canne, cela contribue aussi à véhiculer cette image négative des Haïtiens. En fait, la FAFHG a pris naissance dans un but principal de redorer l'image d'Haïti et des Haïtiens en Guadeloupe et de renforcer le travail des associations existantes : *« Et en 2007, j'ai encore amené l'idée de fédérer les Haïtiens autour des valeurs d'Haïti, autour de l'image que nous devons apporter sur ce territoire. Donc on a créé la fédération, on était à l'origine 9 associations. Donc, l'idée de base était de travailler ensemble et véhiculer une autre image. Ce n'était pas de contrer TET KOLE, mais plutôt de renforcer son travail, sous une autre forme. (PR7) »*.

Il y a donc une image négative des Haïtiens en Guadeloupe qui est véhiculée, les associant à différents maux de la société. Un responsable d'associations et bien d'autres personnes attribuent également cette situation de vulnérabilité à la faiblesse de l'Etat haïtien, découlant de la situation socio-économique et politique du pays. L'Etat est en situation de faiblesse sur son propre territoire, et à l'échelle internationale. Avec une instabilité politique constante, l'économie est affectée et

l'émigration s'accroît. Ne parvenant pas à protéger ses citoyens sur son territoire, l'Etat haïtien n'est donc pas en position de dialoguer ou de défendre les migrants haïtiens dans leur pays de destination.

« Outre les difficultés que tout le monde connaît...les contraintes liées à la légalité, la langue etc. Il y a aussi les difficultés à nous. C'est que Haïti est un pays qui est très faible politiquement, alors quand ça en est le cas, ça se sent partout où tu passes quand tu es Haïtien. Et l'Etat qui est en face devient tout puissant, donc tu ne peux pas te battre. Donc, il ne peut avoir de dialogue nécessaire entre les deux Etats, ni d'actions, quand c'est nécessaire. Ceci est une difficulté souvent négligée, mais qui joue un grand rôle (PR7) »

b) Environnement structurel et institutionnel

Les résultats montrent des situations de mauvais traitements administratifs au niveau de certains services de l'immigration, des abus de pouvoir traduisant par des expulsions ou arrestations illégales, et bien d'autres cas ont été soulevés au cours de certains entretiens. Les migrants en situation irrégulière qui sont les plus exposés à ces situations. Ensuite viennent ceux qui sont en situation régulière avec un permis de séjour de durée relativement courte (généralement 12 mois), lequel doit être renouvelé, auprès des services de l'immigration. Les mauvais traitements relatés ci-dessus constituent des facteurs d'influence du statut de légalité des migrants, se traduisant par des difficultés pour ceux en situation irrégulière de se régulariser ou par une retombée dans l'illégalité pour ceux qui souhaitent renouveler leurs papiers.

Les migrants en situation irrégulière sont confrontés quotidiennement à des risques d'expulsion. Les candidats pour un titre de séjour, renouvellement ou première demande, subissent les effets de certains dispositifs de restrictions et de durcissement des politiques d'immigration ou des processus de régularisation ou font face à des mauvais traitements de la part de différents services de l'immigration, comme le témoignent nos enquêtes PR2 et PR7. Problèmes dans l'accueil et la prise de rendez-vous, de retard de traitement des dossiers, de coût, entre autres ; autant de dysfonctionnements administratifs auxquels font face tous les immigrés en Guadeloupe, en particulier les Haïtiens puisqu'ils en représentent la grande majorité.

De nos jours, en dépit d'une certaine amélioration de la situation suite aux mobilisations de nombreuses associations et militants, les problèmes administratifs émergent de temps en temps,

des propos insultants et humiliants sont véhiculés et une certaine xénophobie demeure. Le chemin à parcourir pour espérer un changement radical est encore long.

« Alors de manière indirecte ça [nos mobilisations] a permis à ce que l'image qu'on voulait influencer est quasiment véhiculée. Maintenant ça a changé, et si tu regardes la TV, tu peux voir que ce n'est pas pareil qu'il l'a été entre 2001 et 2008... l'image a quelque part évolué dans l'expression même de l'anti-haïtianisme (PR7) ».

c) Des chocs climatiques et économiques

Un cyclone ou une inondation par exemple peut affecter les activités de production ou d'emploi agricoles. La destruction de la production ou la suspension des activités de l'ouvrier dû à des éventuels chocs climatiques influenceront négativement le capital financier, par conséquent leur pouvoir d'achat sera diminué. Une telle diminution est synonyme aussi de diminution de l'accès économique aux aliments. Le migrant M4 a passé plusieurs mois sans travail, suite au passage de l'ouragan Marian en été 2017. Le travail a été repris environ un an après, soit en juin 2018.

2. Leurs stratégies de moyens d'existence des migrants enquêtés

2.1. Les dotations en capitaux et leur évolution

2.1.1. Les réseaux, un élément clé de la migration

Un élément clé sur lequel mettre l'accent dans le cadre de la migration haïtienne vers la Guadeloupe est l'importance des réseaux sociaux dans les différentes étapes de la migration. Les réseaux sociaux font référence aux différentes relations sociales qu'un migrant entretient avec d'autres individus. On considère qu'ils sont de deux (2) grande catégories : les réseaux formels (associatif, syndical ou familial) et réseaux informels (amical professionnel ou autres). Les différents réseaux occupent une place déterminante dans le projet migratoire. De l'organisation à la structuration du phénomène migratoire, ils interviennent au niveau de toutes les étapes : de la décision de partir à l'insertion des migrants, en passant par leur accueil dans le territoire guadeloupéen, ainsi que l'évolution des migrants en termes de capitaux détenus

a) De la décision de partir à l'insertion en Guadeloupe

Ils peuvent donc fournir le cadre où les décisions d'émigrer peuvent se prendre. Si on considère bien les motifs précités, certaines décisions de mettre en œuvre un projet d'émigration proviennent de l'influence de l'entourage des migrants, donc des membres de ses réseaux. Partir à la recherche

d'opportunités économiques dans un but d'avoir les moyens de soutenir les membres de sa famille, partir sous l'influence d'autres individus (autres migrants ou membres de la famille), ou afin de pouvoir se réunir avec sa famille ; directement ou indirectement ce sont autant de situations ayant été influencées par les réseaux des migrants. Les migrants prennent dans la plupart des cas la décision de partir sur la base de critères provenant des réseaux sociaux auxquels ils sont attachés.

b) Les réseaux, rôles pivot dans l'accueil et l'insertion professionnelle

Les réseaux ont aussi une fonction d'accueil et de soutien des nouveaux arrivants sur le territoire guadeloupéen. Concernant les migrants enquêtés en Guadeloupe, certains y ont de la famille, des amis, des collègues ou des voisins alors que d'autres n'avaient personne. Nombreux sont ceux qui ont été accueillis par des membres de leur famille vivant déjà en Guadeloupe avant leur arrivée. Arrivé en janvier 2019, le migrant 5 fut accueilli par sa sœur : *« Je suis arrivé en janvier 2019. Ma sœur et mon beau-frère, son mari, m'ont accueilli (M5) »*. Les migrants 4 et 13 quant à eux avaient leur frère et d'autres membres de famille en Guadeloupe pour leur accueil :

« J'ai eu de la famille en Guadeloupe, en particulier mon frère qui est actuellement aux USA. Mais il a vécu aussi en France Métropole pendant quelques temps. Ma famille m'a accueilli en arrivant (M4) ».

« Ma cousine et ma marraine vivaient déjà en Guadeloupe, ce sont elles qui m'ont accueilli (M13) »

Les migrants dont il est question dans cette étude ont tous eu en Guadeloupe une connaissance proche, à l'exception d'un seul d'entre eux, le migrant 28 : *« En arrivant ici, un ami m'a accueilli. Je n'avais personne en Guadeloupe. Cet ami qui m'a accueilli c'est quelqu'un avec qui j'ai gardé contact en Dominique. Je ne le connaissais pas avant, mais il a accepté de m'accueillir en Guadeloupe (M28) »*. L'un des responsables d'association rencontré a évoqué aussi la situation de certains migrants qui ont fait le voyage pour arriver en Guadeloupe, sans qu'ils n'aient préalablement personne pour les accueillir : *« Certains d'entre eux ont fait la connaissance de gens durant le voyage et qui ont accepté de les emmener avec eux. D'autres parmi eux, une fois arrivé en Guadeloupe, il se trouve dans la rue sans connaître personne (PR1) »*. Ces deux situations décrites à travers ce discours sous-entendent que la migration en elle-même constitue une situation où des réseaux sociaux peuvent être créés. Il a continué pour expliquer davantage l'importance et l'ampleur de la solidarité de la communauté haïtienne déjà établie envers les nouveaux arrivants. *« La seule formule quand on arrive ici consiste à se mettre en contact avec une personne, et de*

cette personne tu trouveras plein d'autres réseaux d'Haïtiens, tu cherches aussi les associations et les églises, tu trouveras sûrement quelqu'un pour t'aider (PR1)». Ce qui a été exprimé aussi à maintes reprises au cours de divers entretiens informels.

Outre les réseaux familiaux, les réseaux amicaux ou professionnels s'impliquent aussi dans l'accueil des migrants. Le migrant 26 a été accueilli par un ancien voisin haïtien : *« Un ami m'a accueilli. C'était un jeune garçon comme moi, à l'époque. On n'habitait sur le même quartier en Haïti. 2 a 3 ans avant il fait le voyage vers la Guadeloupe. A mon arrivée, j'étais à Petit-Bourg, et j'ai passé plusieurs mois avec lui (M26) »*. Il fut de même pour le migrant 9 : *« Arrivé ici, c'est un ancien voisin en Haïti qui m'a accueilli (M9) »*.

Dans un contexte migratoire, l'arrivée sur un territoire nouveau peut être caractérisée par la précarité des moyens d'existence. Alors, le soutien des membres déjà installés est nécessaire à l'insertion des nouveaux, ou même à la leur survie dans certains cas. L'implication des différents réseaux vont au-delà de l'accueil des migrants. Leur rôle dans l'insertion professionnelle est à soulever :

« Pour vivre, ils ne s'isolent pas. Ils cherchent où se trouvent d'autres Haïtiens afin de vivre ensemble. Cela les aide à trouver des journées de travail, de la nourriture, du logement (M2) », exprime le Migrant 2. Il évoquait la situation des migrants haïtiens en situation irrégulière sur le territoire guadeloupéen. Accéder ou mettre en place des activités génératrices de revenus en étant illégal, n'est pas toujours évident. Pourtant, cela reste une étape obligée dans un parcours migratoire visant une stabilité socio-économique, voire administrative. Fraichement arrivés, les compatriotes haïtiens déjà présents en Guadeloupe représentent pour les migrants le principal circuit de soutien en termes de divers aspects : accès à l'emploi, accès à la nourriture, accès à la terre, entre autres.

« Je n'ai jamais eu de difficultés pour me nourrir. J'avais des Haïtiens avec moi, je ne pourrais pas avoir de problèmes de faim. Durant les trois mois que j'ai passé sans travailler après mon arrivée, je n'ai eu aucun problème pour trouver de quoi manger ni des problèmes liés au logement (M7) »

« Ma famille m'a accueilli en arrivant. Le plus intéressant, c'est que j'ai commencé à travailler le lendemain de mon arrivée en Guadeloupe. Parce que je me suis retrouvé en compagnie de beaucoup d'Haïtiens (M4) »

« Jusqu'à maintenant, c'est presque pareil. La première fois, je ne cessais de solliciter d'autres Haïtiens partout où je passe. C'était comme ça que j'arrivais à trouver du travail (M27) »

« Un ancien chauffeur, comme moi en Haïti, m'a accueilli. En fait, ce collègue lui était chez son beau-frère guadeloupéen. Mais il a demandé à son beau-frère de m'accueillir. Une à 2 semaines après mon arrivée, je commençais à lui accompagner dans son jardin qu'il avait ... Ne voulant pas que je reste sans rien faire, il m'a donné un morceau à travailler (M30) »

c) Des Guadeloupéens ou des Dominicains, aussi impliqués

Il s'avère important de mentionner que les réseaux qui s'impliquent dans l'accueil et l'insertion des migrants haïtiens à leur arrivée, et qui leur apportent toutes formes d'aides et de soutien possible, ne sont pas constitués exclusivement de compatriotes haïtiens. De plus, ces réseaux vont au-delà des frontières d'Haïti et de la Guadeloupe. Des Guadeloupéens, ainsi que d'autres individus d'origine dominiquaise et autres, font partie des réseaux de ces migrants, et contribuent aussi à la réalisation de leur projet migratoire. Le migrant 30 nous a décrit son expérience avec un Guadeloupéen qui l'a aidé dans son installation comme agriculteur. « En 2011, un ami m'a informé de quelqu'un qui voulait donner son terrain à quelqu'un pour le travailler. Je l'ai contacté, et on s'est mis d'accord sur un contrat de location. Il a un terrain de 4,5 ha. Pour me faciliter l'installation, il m'a laissé travailler 1 ha la première année, et 2 ha l'année suivante, et ainsi de suite. Depuis 2015 ou 2016, je travaille totalement le terrain et c'est à ce moment qu'il m'a donné officiellement le contrat de location et que je me suis déclaré exploitant agricole (M30) ».

Dans plein de nombreuses autres circonstances, des Haïtiens ont bénéficié de l'aide de la part des individus n'étant pas des Haïtiens. Pour ceux qui entreprennent la voie clandestine passant par la Dominique ils ont reçu l'aide des gens de la Dominique.

« Je faisais toute seule le voyage, J'avais des indications à suivre à la lettre... l'Hôtel où je devais dormir à, Saint-Domingue, Celui que je devais rencontrer en Dominique aussi (M13) »

« J'ai eu le contact de quelqu'un en Dominique, John, qui a un bateau. C'est lui qui nous a fait traverser vers Guadeloupe. (M4) »

A travers les entretiens, la nationalité des passeurs en Dominique n'est pas mentionnée, les medias relatent presque toujours la présence de passeurs dominiquais qui accompagnent les Haïtiens quand ils tentent de rejoindre la Guadeloupe en sortant de la Dominique. Les articles de presse de : (i) franceinfo (Robon A. & Gaydu L. (2019), (ii) leexpress (leexpress.fr, 2019), (iii) loophaiti (Lebrun, 2019) et bien d'autres encore, relatent la présence d'un ou de passeurs dominiquais qui

accompagnent les Haïtiens durant leur traversée ou l'implication de Dominicains ou Guadeloupéens dans la rentrée clandestine des Haïtiens sur le territoire guadeloupéen.

d) Cas de mauvaises expériences de migrants haïtiens avec leurs réseaux

Nombreux sont les apports, à priori positifs, des réseaux dans la migration des Haïtiens en Guadeloupe, cependant faut-il aussi que les conditions d'accueil et d'insertion ou les relations entre les nouveaux arrivants et les acteurs déjà installés (Haïtiens ou autres) ne sont pas toujours au « beau fixe » et que les nouveaux arrivants ne bénéficient pas tous du même traitement. Il y a des migrants haïtiens qui rencontrent des difficultés pour se loger, se nourrir ou accéder à des activités génératrices de ressources, à cela peuvent s'ajouter des relations tumultueuses avec la communauté d'Haïtien, Guadeloupéens ou autres nationalités, déjà sur place. Ces mêmes difficultés s'aggravent davantage pour ceux en situation irrégulière. Ainsi, nombreux migrants se sont retrouvés en conflits ouverts avec des amis, de la famille ou d'autres individus pour des raisons diverses, incluant des cas d'exploitation tels que :

(i) Des conditions d'accueil indécentes. Cas du migrant 2 qui avait des difficultés de se loger normalement à son arrivée :

« Quand je suis rentré en Guadeloupe, j'ai rencontré mon frère qui était là avant. On nous a loués un espace pour habiter, il y avait 11 haïtiens qui vivent dans une petite chambre. A l'époque, les gens de Guadeloupe ne voulaient pas faire de la location aux Haïtiens. On dormait sur des cartons (M2) »

(ii) Refus de rémunération, ou rémunération insuffisante pour des heures de travail trop longues. Le migrant 5 fut victime de ces situations :

« J'ai commencé à travailler avec mon beau-frère dans le bâtiment. Mais après quelques temps, j'ai décidé de ne plus continuer avec lui parce qu'il ne voulait pas me payer. Et jusqu'à maintenant il me dit de l'argent, près de 350 €. Même s'il décidait de me rembourser à raison de 10 €/jour, j'accepterais. [...] Il continue pour expliquer une deuxième situation dont il a été victime : « En fait, j'ai décidé de venir sur ce marché, il n'y a pas si longtemps. Avant, je travaillais avec des Haïtiens dans le carrelage, et eux, ils ne veulent pas payer. Une fois j'ai travaillé de 6h à 19h, et le mec m'a donné seulement 60 €. Depuis, j'ai pris la décision de ne plus travailler avec lui. Pourtant, quand j'ai eu l'opportunité de travailler avec des Guadeloupéens, j'ai eu 70 € en travaillant de 6h à 15h (M5) »

(iii) Escroquerie, les cas de migrants M2 ou M7.

« Le premier patron avec qui j'ai travaillé m'a fait savoir qu'il m'a inscrit à la sécurité sociale. Quelques temps après, j'ai laissé tomber ce patron « paske mwen wè li kouyonnen mwen ³ ». Il m'a donné des cartes et des fiches pour aller à l'hôpital, mais en réalité il ne m'a jamais déclaré [à la sécurité sociale]. Je ne savais pas qu'il n'a pas payé la sécurité sociale parce que je ne me suis pas rendu à la caisse pour vérifier s'il m'a vraiment déclaré. Il me donne des fiches de paiement, des cartes de droits, pourtant il n'a rien déclaré pour de vrai. Une deuxième fois, avec un autre patron, j'ai vécu la même situation. Le patron m'a fait la même chose. Les patrons m'ont déclaré, mais n'ont pas payé la sécurité sociale (M2) »

« Après, un ami Guadeloupéen m'a aidé à avoir accès à cette terre, en 2014 ou 2015. Il a fait savoir au propriétaire que moi et mon compagnon travaillons pour lui. Ce n'était pas vrai, pourtant c'est une location qu'il nous a fait et que le paiement de la terre venait de nous. Il loue la terre au propriétaire, à son tour il nous la loue, et nous lui donnons de l'argent pour payer. Mais ça fait près deux ans qu'il n'est plus là, maintenant on est en contact direct avec le propriétaire. Parce que la dernière fois qu'on lui a donné l'argent, il nous a escroqué, il a pris l'argent et n'a pas payé la location au propriétaire. Du coup, le propriétaire nous a rencontrés, on lui a expliqué la situation et on a trouvé une entente. Donc, depuis lors, on est en contact direct avec le proprio. (M7) ».

(iv) Ou des cas de tentative de trafic sexuel. Arrivée en Guadeloupe à 20 ans en 1980, la migrante 13 (M13) a été victime de tentative de trafic sexuel de la part de sa marraine et sa cousine, deux membres de sa famille qui l'ont accueillie.

«Elles ont essayé de faire du trafic sexuel avec moi. Elles ont pris 3.500 dollars américains de la part d'un jeune Haïtien en échange de m'offrir à lui, tout ça s'est fait à mon insu (M13) »

« Quand on est étranger dans un pays, il est presque évident qu'on veut t'exploiter, et souvent les étrangers sont mal payés (PR5) », disait un haut représentant du Syndicat CGTG-banane, se référant aux migrants haïtiens qui travaillent dans les bananeraies. La liste de mauvaises expériences de migrants Haïtiens, nouveaux arrivants ou même des anciens migrants, sont longues et de natures différentes. Au cours d'un entretien avec un responsable d'associations (PR2), il a relaté ces situations et juge qu'elles tiennent à la vulnérabilité des migrants. Différentes étapes du

³ Parce que je me suis rendu compte qu'il m'a escroqué

processus migratoire, tels que difficultés de travailler, de se loger ou d'accéder à des services élémentaires (éducation, soins, etc.) peuvent placer les migrants dans des situations de vulnérabilité, ce qui les expose davantage aux risques d'abus ou d'exploitation. Le discours ci-dessous nous en dit long sur certaines raisons de cas d'exploitation entre employeur et employé :

« Normalement, quand tu as une faiblesse, des gens vont toujours essayer de l'exploiter. Un patron Guadeloupéen va sûrement essayer d'exploiter la faiblesse d'un Haïtien qui vient ici en Guadeloupe. La faiblesse c'est quoi, c'est que _ Tu n'es pas dans ton pays, tu es donc dans l'urgence tout le temps ; Tu es discriminé, etc. cela veut dire quand un Guadeloupéen dit à un Guadeloupéen de faire tel ou tel boulot et je vais te donner 20 €. Le guadeloupéen lui regarde dans les yeux et lui dit « Fais appel ta mère pour le faire à ce prix ». Alors que quand cela concerne un Haïtien, qu'il soit en situation régulière ou irrégulière, il décide de le faire même pour 15 €. Il en est de même pour un patron qui est Haïtien, il n'est pas question de patron Guadeloupéen ou patron Haïtien, le patron gère son bénéfice, c'est tout. Ce n'est pas parce qu'il est Haïtien qui signifie qu'il va mieux traiter son compatriote. Au contraire, pas mal d'Haïtiens préfèrent travailler avec des patrons guadeloupéens que des patrons Haïtiens, à moins qu'ils n'aient pas d'autres choix. Le patron Haïtien peut être pire, il cherche le profit maximum... Alors que le patron guadeloupéen a une autre mentalité. Aussi, le patron guadeloupéen n'est pas dans l'urgence comme celui qui est Haïtien, le guadeloupéen est dans son pays, il a déjà certains acquis, Il n'a donc pas besoin de faire les mêmes efforts... le Patron Haïtien quant à lui, il n'est pas dans son pays, et a souvent plus de responsabilités. Donc les deux n'ont pas la même approche »

e) Rôles des réseaux syndical et associatif : Les conditions de travail dans les bananeraies, le syndicat CGTG s'en occupe

« La communauté haïtienne c'est elle qui est majoritaire à CGTG-banane. Je pense que les ouvriers dans la banane sont représentés par plus de 50% haïtiens. Quand on est étranger dans un pays, il est presque évident qu'on veut t'exploiter, et souvent ils sont mal payés. A CGTG-Banane, on a beaucoup plus d'Haïtiens que d'autres. Cette exploitation ne concerne pas seulement les Haïtien (PR5)» Un responsable de la Confédération Générale des Travailleurs de la Guadeloupe, filière banane nous informe que le syndicat en question est constitué majoritairement d'adhérents Haïtiens. Ces estimations ne prennent pas en compte les Haïtiens qui participent aux diverses réunions sans pour autant être membres officiellement. A défaut de statistiques officielles, il en

ressort toujours que les migrants haïtiens sont constitués d'avantage d'ouvriers agricoles que d'agriculteurs.

Le travail des ouvriers agricoles joue un rôle déterminant dans le développement de la filière banane en Guadeloupe, mais les ouvriers font face à de nombreuses difficultés. La liste de leurs revendications est longue : refus ou défaut de rémunération, paiement à la tâche (interdit officiellement depuis 2017), annulation de certains postes de travail jugés extrêmement dangereux (le travail sur échelle, par exemple), amélioration des conditions de travail, absence de retraite complémentaire dans cette filière, journées de travail trop longues, (autrefois de 6h à 18 ou 19h), etc. Haut placé de la CGTG-banane, notre enquêté PR5 nous relataient quelques-unes de leurs grandes difficultés (lui aussi est ouvrier agricole dans la banane) et revendications.

« Le plus grand problème, et le plus fréquent aussi, c'est le fait qu'un ouvrier travaille et qu'on ne le paie pas. Il y en a qui ne sont pas payés, et d'autres qui sont mal payés ou ne sont pas payés suffisamment bien. Aussi il y a le problème de renvoi pour faute grave, alors qu'en réalité il n'a commis aucune faute, ou plutôt il n'a pas commis de faute grave (PR5) ».

« Dans la banane, il n'y a pas de retraite complémentaire, pourtant tous les autres secteurs d'activités ont cette complémentaire. On est le seul à ne pas avoir droit à la retraite complémentaire. Parce que après l'esclavage, c'est en agriculture que les plus gros « beken » sont restés, et ils ne l'ont jamais cotisée. Donc, on le maintient jusqu'à maintenant. Bizarrement, on est dans un pays de droit, et personne ne les a jamais obligés de le faire »

La Confédération Générale des Travailleurs de la Guadeloupe est l'un des principaux syndicats de la Guadeloupe. Sa section de la filière banane est l'une des plus influentes, et a largement contribué à l'amélioration de certaines conditions de travail des ouvriers dans les bananeraies, bien qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Son rôle : *« La CGTG, elle-même, ses activités se concentrent sur la défense des travailleurs pour faire valoir leurs droits (PR5) »*. Les activités de la CGTG-banane sont axées sur la défense des ouvriers agricoles des bananeraies. Face à cette panoplie de revendications dressées, la CGTG a soutenu, au cours de l'année 2017, des activités de revendications dont l'une des plus abouties fut la lutte contre le « paiement qui est effectué à la tâche ». Se plaignant des conditions difficiles du travail, la CGTG a fait appel à un expert en hygiène-sécurité pour effectuer des études afin d'avoir des éléments justificatifs des conditions de travail et de concrétiser ces pénibilités dont tout le monde en parle.

« Pour les conditions de travail dans la banane, on a eu des preuves quelles sont difficiles. Les employés disent que les conditions de travail sont difficiles, si le patron dit que ce n'est pas vrai... ce serait donc ses mots contre ceux des travailleurs, si on n'a pas de preuves [...]. Comprenant cela, il n'y a pas longtemps, on a fait appel à un expert en sécurité-hygiène, en 2013, et il a fait un rapport sur les conditions de travail dans la banane. Donc, quand nous nous parlons des conditions de travail qui sont difficiles, on se base sur ce rapport. [...]. L'expert a mis des appareils sur certains travailleurs pour avoir des informations pendant leur journée de travail, tels que le kilométrage, le poids total emporté... Le rapport a fait savoir qu'on marchait pendant 8 km environ, et transporte plus de 7 tonnes de bananes. Donc, toutes ces informations indiquent que les conditions de travail sont trop pénibles. Maintenant nous savons que quotidiennement [de 6h à 13h avec une pause de 30 minutes] quand « nous charge 130 rejim, nous charge plus de 7 tonnes ⁴ » et nous parcourons plus de 8 km... à côté de cela, il y a la chaleur du soleil, l'humidité, et autres. Donc, on les fait pour justifier les conditions pénibles du travail dans l'agriculture. En fait, on a 23 postes dans la banane, et il y a des informations sur les 23 postes, dans le rapport (PR5) »

Après plus d'un mois de grèves, de mobilisations, la CGTG-banane et les ouvriers agricoles ont eu gain de cause, signant un protocole d'accord avec les producteurs de la filière. A travers cet accord les patrons des bananeraies font part de leur engagement de considérer nombreuses des revendications, notamment le remplacement du paiement à la tâche par le paiement mensuel, la réduction des heures de travail (avec un horaire de 6h à 13h), le remboursement des sommes retenus (dans les cas de refus ou défaut de paiement) et le paiement des jours de grève durant les mobilisations. De ce même accord, des bases de négociations sont jetées sur d'autres revendications : l'offre de meilleures conditions d'hygiène de sécurité et de travail incluant la fourniture de vêtements de travail ou des équipements de protection pour la manipulation de produits dangereux, l'accès à l'eau potable sur les exploitations, etc. Ci-dessous, des extraits de discours de notre enquêté PR5 et d'un migrant haïtien, membre de la CGTG, le migrant 18 (M18)

« Mais après la publication de rapport, ça a changé, et on paie maintenant par journée de travail, dans la banane (PR5) »

⁴ Quand nous transportons 130 régimes de bananes, cela correspond à plus de 130 tonnes

« Le seul vrai changement qu'on a eu jusqu'à maintenant [...] concerne les heures effectives de travail. Maintenant, dans la majorité des exploitations on ne travaille pas plus de 7 heures affilées. La journée de travail est de 6h à 13h, avec 30 minutes de pause. Autrefois, le travail durait pratiquement toute la journée, soit de 6h à 18 ou 19h (PR5) ».

« Je ne suis membre d'aucunes associations. Mais je suis affilié avec un syndicat, la CGTG. La CGTG nous a rendu beaucoup de services. Ce qui se passait c'est que dans la banane on avait l'heure pour commencer de travailler, mais on n'avait pas un horaire pour le relâchement. On pouvait passer toute une journée de 5h à 16 ou 18h, et qu'on te paie une journée. On ne pouvait pas faire des réclamations, et si quelqu'un essayait d'en faire, le patron est devenu plus fâché que lui. Autrefois, mon patron, à la compagnie où je travaille encore aujourd'hui, ne respectait pas l'horaire de travail. On pouvait commencer à travailler à 6h et se relâcher à 15h, 16h ou même 18h. C'était d'esclavage moderne. Quand on a eu connaissance du syndicat, beaucoup des employés ont adhéré. Mais à présent, je peux dire que ça a changé. Le syndicat a fait ses démarches... Ca va maintenant, je travaille de 6h à 13h (M18) »

f) Les réseaux associatifs, des mobilisations pour la défense des migrants haïtiens

Il existe de nombreuses associations haïtiennes (annexe 10) en Guadeloupe, bien que la majeure partie d'entre elles ne fonctionnent plus, ou fonctionnent au ralenti. La plus connue et la plus citée ressortie lors des entretiens est l'association *Tèt kole*. Elle a vu le jour peu de temps après le début du mandat du président Aristide Jean-Bertrand, en 1991. Il y a aussi la Fédération des Associations Franco-Haïtiennes de Guadeloupe (FAFHG), regroupant près de neuf (9) associations haïtiennes, incluant *Tèt kole*. Les réseaux associatifs sont très peu fréquentés par les migrants haïtiens en Guadeloupe. Des migrants de notre échantillon d'étude ne cessent d'exprimer leur ignorance de la présence d'associations haïtiennes en Guadeloupe, leur méconnaissance ou tout simplement leur refus d'y adhérer.

« Je ne connais pas d'associations haïtiennes ici. Si je te dis que je sais quelque chose sur ce sujet, ce serait un mensonge. En fait, j'ai juste entendu quelque fois le nom de TET KOLE, mais je ne sais absolument rien (M5) »

« J'ai entendu parler de TET KOLE, mais je ne suis pas membre. Non seulement c'est un peu loin, je crois que c'est à Pointe-à-Pitre, aussi je n'aime pas leur mode de fonctionnement (M4) »

« Non, je ne suis pas membre et je ne l'ai jamais été. A un moment, je suivais l'association TET KOLE. Mais je ne suis pas membre, ils ne sont pas sérieux... dans tous les sens. Ils ne font pas leur travail à fond, ils ne vont pas jusqu'au bout (M3) »

« Non, cela ne me regarde pas. Je ne connais rien à leur propos, je ne me suis jamais intéressé. Oui, il y a des syndicats, et une association haïtienne, TET KOLE (M19) »

Selon un responsable de la Fédération des Associations Franco-Haïtiennes de Guadeloupe (FAFHG), ce refus ou mépris envers l'association *Tèt kole* émane de son historique politique et du manque d'engagement communautaire des Haïtiens déjà dans leur pays avant le départ. En dépit de cela, les associations haïtiennes, en particulier *Tèt kole* et *FAFHG*, ont effectué des réactions face aux mauvais traitements que subissent les immigrés haïtiens en Guadeloupe, principalement ceux en situation irrégulière. Ce mauvais traitement se traduisait par les faits suivants : *« Il y avait déjà le problème de l'accueil, du retard de traitement des dossiers, le coût, la question de la représentation consulaire (PR7) »* et *« A un certain moment, la sous-préfecture ouvre ses portes à 8h. Les gens arrivaient même à dormir près de la préfecture pour avoir la chance de passer le lendemain et d'être servis. C'était terrible. L'administration gérait très mal les étrangers qui avaient besoin de services à la sous-préfecture. Mais apparemment, ils ont fait exprès, afin de pouvoir diminuer un peu la demande des immigrés... c'est vrai que les Haïtiens souffraient de ce problème-là parce qu'on était plus nombreux, mais cela ne concernait pas seulement les Haïtiens, c'était tous les étrangers. Quand on arrive à la préfecture on peut constater clairement que les Haïtiens sont très nombreux, près de 90% de ces gens, mais il n'y avait pas que des Haïtiens. Il y avait aussi des Dominicains, Libanais, Syriens, Libanais, et Africains (PR2) ».*

Il pourrait y avoir amélioration après des réactions ou des mouvements d'associations de défense de droits de migrants, mais quelques temps après, les mêmes situations d'humiliations ou de mauvais traitements refont surface. Le responsable de *Tèt kole* (PR2) rencontré a mentionné cela : *« Encore l'année dernière, cette même situation a refait surface, on a refait des démarches et les a obligés de mieux organiser leurs services. Encore une fois, il y a une amélioration de la situation, et tous les étrangers en bénéficient ».* Aussi à la fin de mon séjour en Guadeloupe, j'ai été informé par notre enquêté PR7 de la réapparition de ces mauvais traitements par certaines entités de l'administration publique, à l'égard des migrants haïtiens. Lesquels exigent non seulement que tous les documents à présenter doivent être légalisés par l'ambassade de France localisée en Haïti

insinuant donc que les documents légalisés par les administrations haïtiennes en Haïti ne sont plus valides, mais aussi des coûts supplémentaires et un rallongement de la liste de documents à fournir dans un délai jugé peu raisonnable. L'article de presse de *lacimade* (sept. 2019) intitulé « alerte sur les mauvais traitements de la population haïtienne de Guadeloupe par certaines administrations publiques » nous informe davantage sur cette situation.

Les réseaux sociaux constituent un élément fondamental dans la migration des Haïtiens en Guadeloupe. On peut en distinguer différents types : la famille, l'amitié, le voisinage, les collègues de travail, ou de simples connaissances. Avec des caractéristiques particulières, tous jouent des rôles importants dans le départ, l'accueil ou l'insertion dans la société d'accueil, entre autres, en dépit de mauvaises expériences que peuvent vivre certains migrants.

2.1.2. Le capital humain

a) Age et sexe

Majoritairement de sexe masculin, les trente-et-un enquêtés sont constitués principalement d'agriculteurs, de commerçants et d'ouvriers agricoles dont plus de la moitié dépasse la cinquantaine. Plus précisément dix-huit (18) d'entre eux ont plus de cinquante (50) ans, parmi lesquels dix sexagénaires et deux (2) septuagénaires. Les migrants enquêtés font donc partie de l'ancienne génération. On peut se demander si c'est parce qu'il y a peu de jeunes migrants haïtiens en Guadeloupe, ou si les jeunes ne s'impliquent pas dans l'agriculture ou si nous n'y avons pas eu accès. Le tableau ci-après nous renseigne sur l'âge des migrants enquêtés.

Tableau 3. Répartition des migrants en fonction de leur âge

| | Age \leq 40 | 40 < âge \leq 50 | 50 < âge < 60 | 60 âge < 70 | > 70 |
|--------------------|---------------|--------------------|---------------|-------------|------|
| Nombre de migrants | 5 | 8 | 6 | 10 | 2 |

b) Niveau d'éducation

Arrivés avec un niveau d'éducation relativement faible, ne dépassant pas la classe terminale, trois d'entre eux n'ont jamais été scolarisés, quinze (15) ont atteint le niveau collège, neuf (9) le niveau lycée. Les quatre (4) autres n'étaient pas en mesure ou ne voulaient pas nous fournir d'informations relatives à leur niveau d'éducation. En Guadeloupe, leur priorité n'était pas d'augmenter leur

capital humain en termes de niveau de formation, cependant trois d'entre eux (M1, M6, M11) ont mentionné avoir suivi une formation agricole en Guadeloupe sur des techniques de production et d'utilisation de produits phytosanitaires.

c) *Le statut de légalité du migrant*

Cinq (5) de nos trente-et-un (31) répondants sont en situation irrégulière et ont en commun leur tranche d'âge et leur période d'arrivée en Guadeloupe. Ils ont tous moins de quarante (40) ans et sont sur le territoire d'accueil après 2010.

(i) Avant 1990, des migrants ont bénéficié d'une régularisation massive en territoire français

Un lien apparaît entre la période d'arrivée des migrants et le statut de légalité. Ceux qui sont arrivés avant 1990 expliquaient qu'il a été moins difficile pour eux de se régulariser, donc d'avoir le statut légal. Pour faire face à l'immigration massive des Haïtiens vers les années 1980, des mesures restrictives ont été prises parmi lesquelles l'obligation pour un Haïtien d'avoir un visa pour rentrer aux Antilles françaises ; et parallèlement il y eut une campagne de régularisation massive des personnes, ayant débuté en 1981/1982, des personnes en situation irrégulière sur les territoires français de la Caraïbe. Au cours de cette période, beaucoup d'Haïtiens ont pu bénéficier du statut légal.

« Environ 1 an et demi après mon arrivée, j'ai eu mes papiers. En 1980, un chef qui s'appelle RAYA à l'époque, avait décidé de régulariser ceux qui étaient illégaux. Tout le monde pouvait aller à la préfecture, et tu auras tes papiers. Je ne me rappelle pas de la durée de ces papiers, mais ce n'était pas long, 6 mois je crois (M8) »

« En 1980, il y eut une campagne de régularisation des gens sans papiers ici en Guadeloupe. On a demandé à tout le monde d'aller faire leur demande de papiers. C'est à cette époque que j'ai eu mes premiers papiers (M9) »

Lors de certains entretiens informels, des migrants haïtiens ont fait savoir que cette mesure de régularisation a, dans un autre sens, amplifié l'entrée d'Haïtiens en Guadeloupe. Informés de cette opération de régularisation des sans-papiers par leurs proches déjà en Guadeloupe, des Haïtiens en Guadeloupe se sont dépêchés d'entreprendre le chemin vers la Guadeloupe afin de pouvoir en bénéficier.

Selon les enquêtés, pour bénéficier de cette campagne de régularisation, il fallait être en mesure de justifier l'exercice d'une activité génératrice de revenus de revenus, laquelle peut être un emploi ou une activité indépendante. Ils ont mentionné que les conditions sont devenues de plus en plus restrictives quelques temps après le début de cette campagne.

« ... Mais après, les conditions ont changé, pour avoir le renouvellement, il faut être déclaré par un employeur, ou avoir un métier sur lequel tu peux travailler, ou tu as ta propre activité. Si tu ne répondais pas à ces conditions, tu n'auras pas le renouvellement. Il fallait donc être déclaré pour un but, soit un métier soit, un emploi, euh... Par exemple si tu travailles avec un patron, si tu travailles la terre, si tu as un métier, si tu es commerçant, ça veut dire que l'Etat peut récupérer de l'argent de toi parce que tu vas payer les cotisations (M9) »

« A mon arrivée [en 1980], il y a eu une campagne de régularisation. Il demandait à tout le monde qui n'avait pas ses papiers d'en faire la demande. Je n'ai pas pu profiter de cette campagne de suite parce que je n'avais pas les documents demandés. Il fallait prouver qu'on travaille, je crois... peu de temps après, un jour, je suis allé à la préfecture pour avoir des informations sur comment je peux faire pour avoir mes papiers. Ils m'ont demandé si j'ai un travail, et m'informent que je dois avoir un papier justificatif de la part de mon patron. J'en ai parlé à mon patron, et il a accepté de me remplir de papier. Au départ, ce fut une autorisation de quelques mois, et au renouvellement j'ai eu la carte de 10 ans. Je suis à ma quatrième carte de 10 ans, actuellement (M12) ». Arrivé en 1980, il a eu ses papiers environ quatre (4) ans après, soit en 1984

(ii) Après 1990, d'autres moyens de régularisation davantage utilisés

La durée de la fameuse campagne de régularisation de 1981/1982 n'est pas relatée par les migrants. Outre ce moyen de régularisation, il en existait d'autres. Des migrants ont pu rentrer dans un processus de régularisation grâce à la déclaration de leur emploi par leur patron ou la justification de l'exercice d'une activité indépendante ; alors que d'autres ont pu obtenir leurs papiers après la naissance d'un enfant ou le mariage avec un partenaire de nationalité française. Sans oublier la procédure du regroupement familiale, qui a été utilisée par deux des enquêtés, il y a aussi la procédure de demande de statut de réfugiés et celle de la demande d'asile qui fut très empruntée depuis la décennie 2000 et jusqu'aujourd'hui encore.

Arrivés en 1999, les migrants M10 et M26 ont obtenu leur régularisation suite à la naissance de de leurs enfants

« J'ai plusieurs enfants, certains d'entre eux sont nés ici. J'ai un garçon qui est avec moi ici, j'en ai un autre en France, une fille de 14 ans qui est née ici, et une autre qui a 5 ans. J'ai eu mes papiers entre 2012 et 2014 grâce à eux (M10) »

« J'ai deux enfants en Guadeloupe, et leur mère est Guadeloupéenne. J'ai eu mes papiers vers 2013/2014. Je les ai eus quelques temps après la naissance de mes enfants (M26) »,

Arrivé en 2002, le migrant M31 a pu acquérir la résidence française suite à une demande du statut de réfugiés : *« J'ai eu mes papiers en 2008 ou 2009. J'ai jamais eu la possibilité d'avoir un emploi où un patron pour me déclarer. C'est en me déclarant réfugié que j'ai pu avoir mes papiers. En fait, j'ai dépensé beaucoup d'argent pour y arriver. Quelqu'un qui connaît certains couloirs m'a demandé de lui payer afin de m'aider dans ces démarches. Je ne vais pas en dire trop sur ce sujet, ni même combien j'ai dépensé (M31) ».*

2.2. Les portefeuilles d'activités

De manière formelle ou informelle, les enquêtés exercent des activités agricoles, en étant agriculteurs, éleveurs ou ouvriers agricoles. Majoritairement dans l'agriculture et le commerce, ils sont aussi présents aussi dans d'autres secteurs : agents d'entretien d'espaces verts, agent d'aide sur les marchés, loueur de maisons (en *annexe 13*, le tableau des portefeuilles d'activités des migrants enquêtés)

Qu'ils soient en situation régulière ou irrégulière à leur arrivée, les migrants haïtiens enquêtés cumulent plusieurs activités dans des secteurs différents, parmi lesquels l'agriculture joue un rôle essentiel. Déclaré ou pas, l'exercice d'une activité agricole paraît être, pour bon nombre de ces migrants, une porte d'entrée dans l'emploi. Il est vrai qu'il y en a qui ont bougé dans d'autres secteurs d'activités pendant leur parcours en Guadeloupe, mais ils ont finalement décidé de rester dans l'agriculture. Trouver une activité génératrice de revenus débute par le recours à ses proches ou à la communauté haïtienne trouvée sur le territoire d'accueil. L'agriculture est l'activité commune à tous les migrants de notre population d'étude. On en retrouve deux grands types d'exercices : le salariat agricole et l'exploitation de la terre. L'activité agricole se combine souvent avec (i) des activités non agricoles qui regroupent toutes les activités exercées à titre d'ouvrier bâtiment, de mécanicien ou de locateur de maisons ; et (ii) des activités ayant un lien avec l'agriculture telles que l'entretien des espaces verts, le commerce de produits agricoles, et les aides sur les marchés de produits agricoles.

a) Ouvriers agricoles et/ou agriculteurs

Dans notre étude, on observe donc deux catégories d'exercice de l'activité agricole pour ces migrants : le travail d'ouvrier agricole et l'exploitation de la terre. (i) Les ouvriers agricoles correspondent aux individus qui effectuent les tâches pratiques, les tâches d'entretien courantes de production sur les exploitations agricoles, lesquelles varient selon le type d'exploitation. Les sept (7) ouvriers agricoles enquêtés travaillent dans des bananeraies, des exploitations maraichères, des exploitations de bananes en associations avec des cultures maraîchères ou de racines et tubercules, ou des exploitations très diversifiées en termes de cultures. Dans la banane, il s'agit principalement de la préparation de trous pour la mise en terre des rejets, le désherbage, le paillage, la coupe et le transport des bananes. (ii) L'exploitation de la terre fait référence au travail des individus ayant sous leur responsabilité la gestion d'une production agricole, indépendamment du mode de tenure de la terre.

Les ouvriers agricoles fournissent de la main d'œuvre nécessaire pour planter, cultiver et récolter les différentes cultures. Leurs conditions de travail ont bénéficié d'une certaine amélioration suite à la période de grève de 2017 ayant duré plus d'un mois et qui s'est soldée par un protocole d'accord entre syndicat d'ouvriers agricoles et les patrons des grandes exploitations des bananeraies. Cette amélioration se traduit principalement par la diminution des horaires de travail, par l'annulation du paiement à la tâche, et la prise en compte de certaines mesures de sécurité sur les grandes exploitations agricoles. Tout de même, les conditions de travail des ouvriers agricoles et des agriculteurs restent difficiles, et les contraintes physiques y sont toujours, comme ils les décrivent eux-mêmes : « *Il faut le dire, le travail dans l'agriculture est dur et difficile, surtout quand on a transporté des bananes. Tu t'imagines que tu as à transporter des « régimes » de bananes de 6h à 13h. Quand même, ce n'est pas facile... Aussi, le terrain n'est pas à plat. On transporte les bananes, sur des terrains qui ne sont pas à plat, ce sont des terrains accidentés, sur des mornes, on monte avec ou on descend avec, etc. (M4)* ». Une journée de travail dans l'agriculture est limitée actuellement à six (6) heures de travail environ, incluant une demi-heure de pause, allant de 6h à 12 ou 13h, ou de 13h à 19h. Entre postures pénibles telles que positions debout, accroupies ou dos baissé ; le port de charges lourdes ou autres mouvements fatigants, l'exposition à des agents chimiques ou l'utilisation de matériel dangereux, entre autres, les facteurs de pénibilité physiques, de risques de blessures ou d'accident sont multiples et font partie du quotidien du travail d'ouvriers agricoles. Beaucoup d'agriculteurs sont assujettis aux mêmes conditions que celles des

ouvriers agricoles. En effet, à défaut de moyens financiers pour solliciter de la main d'œuvre agricole payante ou par leur simple volonté, des agriculteurs jouent aussi le rôle d'ouvriers agricoles sur leur propre exploitation.

Les ouvriers qui ne travaillent pas dans un cadre formel peuvent finir jusqu'à 14 ou 15h. Mais ce sont des cas isolés. Les contraintes horaires sont généralement plus marquantes pour les agriculteurs jouant le rôle d'ouvriers agricoles ainsi que les ouvriers agricoles effectuant deux journées de travail au cours d'un même jour. Deux journées de travail le même jour signifie que l'ouvrier agricole travaille sur une première exploitation de 6h à 12h ; et reproduit le même exercice sur une autre exploitation de 13h à 19h. Avec un rythme de travail pareil en effectuant des tâches à caractère pénibles, comme susmentionné, les concernés font face à des conditions de travail difficile.

« Normalement une journée de travail c'est de 6h à 12h. Mais quant à moi, je passe pratiquement toute ma journée sur mon exploitation... C'est ainsi que ça doit être pour le propriétaire, il doit être toujours présent. Quand je suis là je travaille aussi, il y a du nettoyage à faire, du désherbage, de la récolte. Tous les matins, je suis arrivé sur mon exploitation à 5h30. Et je travaille comme les ouvriers, mais ils me laissent toujours sur l'exploitation quand ils finissent leur journée (M6) »

« Je commence à 6 heures ou 7 heures. Au soleil je rentre chez moi, et j'y retourne après. Je peux passer une heure ou toute une journée à travailler. Je n'ai pas des horaires fixes (M17)

« Je travaille 7 jours de la semaine. Je travaille tout seul du lundi au vendredi, et en week-end on est trois ou 4 à travailler. Je finis de travailler à 16h ou 16h15, (M7) »

Aussi, les contraintes météorologiques et les contraintes liées à la saisonnalité de l'agriculture peuvent être prises en compte. Le travail agricole se fait généralement à l'extérieur, par conséquent ceux qui y travaillent sont exposés aux facteurs météorologiques, en particulier la pluie et le soleil. La durée, la fréquence et l'intensité d'exposition, constituent aussi des facteurs de risques professionnels. Non seulement ils peuvent causer des éventuels problèmes de santé, mais aussi ils sont porteurs de fatigue, ce qui pourrait perturber l'exercice du travail et augmenterait les risques de blessures ou d'accidents. Deux agriculteurs ont déclaré : *« J'ai trouvé que c'était difficile de travailler dans la canne. A mon retour en Guadeloupe, j'ai retravaillé dans la canne, mais pas pendant trop longtemps. Après je me suis converti en jardinier. Quand tu travailles dans la canne, il y a le soleil qui te brule, cela te rend super fatigué... Il y a aussi la pluie. Quelles que soient ces*

conditions, tu es obligé de travailler (M10) », et « Quand je travaille, Quand il fait très chaud avec le soleil, je prends une pause, et en après-midi je continue le travail. En réalité, ce travail est dur surtout avec le soleil. (M8).

Selon le type de cultures, les activités agricoles peuvent se concentrer sur des périodes très brèves de l'année, ce qui se traduit par une intensification des emplois agricoles pendant ces périodes de l'année et des durées de travail irrégulières ou inégales pour les ouvriers agricoles. Un migrant a fait part de ses activités saisonnières de trois mois à Marie-Galante qu'il entreprend tous les ans : « *Aussi, depuis la même année, en 1995, j'y vais à Marie-galante pour travailler pendant trois mois dans la récolte de la canne. Et travailler à Marie-Galante était devenu courante pour moi pendant des années. Presque tous les trois mois dans une année, je me rendais là-bas, ça a duré plusieurs années (M18) »*

b) Exploitations agricoles : diversification de la production, essentiellement alimentaire et vivrière

Les agriculteurs rencontrés ne sont spécialisés dans une filière agricole. Ils optent pour une combinaison d'au moins deux types de cultures, et sont majoritairement leur production est très diversifiée. Ils font surtout du maraîchage, des racines et tubercules, de la banane (plantain ou dessert) et des fruits. En *annexe 12*, se trouve la liste des agriculteurs et les filières agricoles dans lesquelles ils sont insérés.

(i) Stratégies de commercialisation

Par les agriculteurs, quatre (4) stratégies de commercialisation sont adoptées : Exportation, vente à la ferme, sur les marchés de produits agricoles, livraison chez les clients. Certains utilisent ces trois voies simultanément ou une combinaison de plusieurs d'entre elles, alors que d'autres n'utilisent qu'une seule. Leurs horaires de travail dépendent fortement des stratégies de commercialisation utilisées, et des autres activités entreprises dans le cas de pluriactivité. Ceux qui font de la vente à la ferme travaillent généralement tous les jours de la semaine, et des clients passent régulièrement récupérer leurs denrées. Le migrant M4 est ouvrier agricole et agriculteur, tous les matins il travaille sur l'exploitation de son employeur, et l'après-midi il va sur son exploitation. Le migrant M7 travaille tout seul sur une exploitation de 2 hectares environ du lundi au vendredi, et en week-end avec son associé et quelques ouvriers. Vu leur emploi de temps, la vente à la ferme est adoptée. Respectivement M4 et M7 : « *Le propriétaire des terres que j'utilise fait beaucoup de livraison à*

faire à des magasins, des supermarchés, etc. Alors, c'est lui qui passe me prendre les produits avec son camion, je ne vends pas sur des marchés » et « Je ne vends pas mes produits sur le marché, les clients viennent prendre les ignames et les bananes ici sur l'exploitation ». Quant au migrant M6, avec ses 10 hectares de terre et ses cinq (5) ouvriers, son exploitation est très diversifiée avec notamment de la banane plantain, des légumes et des racines et tubercules, il travaille tous les jours sur son exploitation et écoule ses produits directement à la ferme : « Maintenant, les clients viennent prendre les produits directement sur l'exploitation. Quand je les appelle, ils viennent... les clients sont partout : Pointe-à-Pitre, Sainte-Marie, Capesterre, etc. ».

D'autres alternent entre jours de travail à la ferme et vente de leurs produits sur les marchés. L'un a adopté cette stratégie en raison de la fatigue. Le migrant M25, âgé de 68 ans, travaille généralement seul environ la moitié de sa propriété de 8 ha, il explique que son choix de vente aux marchés se base sur une logique de repos parce qu'il travaille tous les jours sur exploitation. Ainsi, la vente sur le marché le plus proche de lui est considérée comme un jour de repos. Les logiques des choix de commercialisation varient d'un agriculteur à l'autre en fonction de sa situation, mais globalement la commercialisation des denrées de l'exploitation s'effectue via les marchés. Ci-dessous les tableaux 4 et 5, respectivement la liste des principaux marchés de produits agricoles visités et celles des différentes stratégies de commercialisation adoptés par les agriculteurs.

Tableau 4. Liste des marchés de produits agricoles visités

| Marchés (de) | Localisation (Communes) |
|--------------------------|--------------------------------|
| Marché aux fleurs | Pointe-à-Pitre |
| Marché de Basse-Terre | Basse-Terre |
| Marché de Baillif | Baillif |
| Marché Bergevin | Pointe-à-Pitre |
| Marché de Gourdeliane | Baie-Mahault |
| Marché de Moule | Maude |
| Marché de Petit-Bourg | Petit-Bourg |
| Marché de Saint-François | Saint-François |
| Marché de Sainte-Anne | Sainte-Anne |

« *Je fais de l'exportation de la banane dessert (M6)* », déclarait un migrant. Trois des migrants déclarent qu'ils arrivent à exporter une partie de leur production. Ils vendent leur production à des particuliers ou des groupements de producteurs ou des « sociétés » qui sont spécialisées dans la

vente de produits agricoles à l'extérieur de la Guadeloupe. Le fils du migrant M11 nous informe de la stratégie de son père pour exporter ses produits agricoles : « Mon père est en relation avec un magasin d'achat de légumes en gros qu'il livre des légumes sous commande. (M11) ».

Tableau 5. Liste des stratégies de commercialisation adoptées par les agriculteurs

| Stratégies de commercialisation | Localisation (Communes) |
|---------------------------------|--|
| Exportation | M3 – M6 – M11 – M24 |
| Vente aux marchés | M1 – M2 – M3 – M8 – M11 – M12 – M13 – M15 – M16 – M17 – M19 – M22 – M23 – M25 – M29 – M30 – M31 |
| Livraison chez clients | M1 - M3 - M6 - M8 -M9 - M10 - M11 - M12 - M13 - M15 - M16- M17 - M19 - M22 - M23 - M24 M25 - M29 - M30 - M31 |
| Vente à la ferme | M3 – M4 – M6 – M7 – M9 – M10 – M11 – M12 – M13 – M15 – M16 – M18 – M19 – M20 – M22 – M24 – M25 – M29 - M30 – M30 |

(ii) Formalité de l'activité agricole : travailler dans l'ombre

Le statut de légalité d'une activité correspond à la déclaration ou non de cette activité à l'administration publique. Une activité illégale est cachée, elle n'est pas déclarée et échappe aux données statistiques et obligations fiscales, qu'il s'agisse d'un emploi ou d'une activité exercée en indépendance. Le travail illégal (salarié ou indépendant), aussi appelé « travail au noir », est particulièrement présent chez les migrants haïtiens en Guadeloupe qui sont dans le secteur agricole. Plus de la moitié des migrants de l'échantillon d'étude exercent leurs activités agricoles (agriculteur et ouvriers) avec un statut illégal. Cinq (5) des (7) ouvriers agricoles exercent travaillent au noir. Seize (16) des vingt (26) agriculteurs n'ont pas le statut légal d'agriculteurs (*Annexe I2*, le tableau récapitulatif des portefeuilles d'activités et du statut de légalité des activités agricoles)

Les migrants en situation irrégulière sont dépourvus d'autorisation de travailler, ainsi le travail au noir est considéré comme un passage obligé et une solution temporaire pour gagner de l'argent, dans l'attente d'être régularisé. Cependant, cela ne concerne pas seulement les ouvriers agricoles en situation irrégulière. Suite à un licenciement en 2017 de nombreux d'ouvriers agricoles d'une bananeraie, le migrant M26 n'arrive plus à retrouver un autre contrat de travail ; il est depuis contraint de déployer des stratégies de survie. Par la mobilisation de de ses réseaux, il a pu trouver de l'emploi, mais illégal. *« En 2014, j'avais un CDI dans une exploitation de bananes. Mais depuis, 2017, j'ai été licencié parce que l'entreprise a procédé au licenciement de certains employés suite à certaines difficultés qu'elle a rencontrées. Avant 2014, je ne vendais que des journées de travail à des patrons. Depuis le licenciement en 2017, je n'ai plus d'activités régulières. Je suis redevenu comme avant, pour le moment je ne fais que vendre des journées de travail à des patrons. Je travaille de 6h à 11h ou 12 ou 13h, et je suis payé 40 € par jour ».*

c) Les activités ayant des liens avec l'agriculture

Les activités ayant des liens avec l'agriculture regroupent certaines activités exercées dans le cadre d'un travail indépendant, et font partie des secteurs du commerce et de services. Elles sont liées d'une façon ou d'une autre au monde végétal (entretien espaces verts) ou sont fortement dépendantes de la production agricole (vente produits agricoles). Dans le cadre de cette étude, il s'agit de : (i) commerce des produits agricoles (ii) travail d'entretien des espaces verts, autrement appelé par certains, travail de jardiniers ; (iii) les services d'aides sur les marchés.

Tous les agriculteurs commercialisent les denrées provenant de leur production, mais ceux qui sont considérés commerçants regroupent les migrants qui achètent des produits agricoles auprès des agriculteurs et les revendent aux marchés. Ceux-ci ont à leur disposition des superficies relativement petites. Jugeant que leur production est insuffisante, ils compensent cela par l'achat et la revente de denrées qu'ils ne produisent pas. Les migrants M17 et M2, respectivement, exploitent d'exploitations de moins d'un hectare, ne sachant même pas leur dimension exacte et font partie des agriculteurs adoptant cette stratégie : *« J'ai à ma disposition un terrain de moins d'un hectare. Je fais des légumes. J'achète des produits pour les revendre sur les marchés. Par exemple des produits que je ne fais pas comme la banane, le giraumon, et autres, je les achète auprès d'autres agriculteurs et je les revends »*, et *« Je suis revendeur, j'achète des produits à un patron pour les revendre sur ce marché »*. Le migrant M2 exploite un terrain de moins d'un hectare, il est

agriculteur, et en même temps il achète des denrées agricoles qu'il ne produit pas pour les revendre aux marchés.

Les débrouillards des marchés, des agents incontournables pour les différents acteurs des marchés de produits agricoles

Concernant les services d'aides aux commerçants et aux agriculteurs sur les marchés agricoles, ce sont des migrants qui font des marchés de vente de produits agricoles leur terrain de travail principal. Ils n'ont pas de tâches préétablies à remplir, ni d'employeurs particuliers. Agriculteurs et commerçants, et même des clients, bénéficient de leurs services. Ils aident pour le transport des denrées agricoles des camions de déchargement vers les structures d'étalement ; ou l'inverse, des structures d'étalement des denrées aux camions pour le chargement avant le départ. Après un achat par un client auprès d'un commerçant ou un agriculteur, ils aident le client à transporter ses produits, à la demande du client ou du fournisseur. Ils peuvent aussi rendre des services un peu plus personnels tels que la livraison de repas des commerçants ou agriculteurs. Ils sont rémunérés par pratiquement tous les usagers des marchés, en espèces ou en nature. A la fin de leur journée de travail, il est facile de constater les ressources alimentaires ou matérielles qu'ils apportent chez eux dans leurs sacs ou leurs charriots. Notre échantillon est constitué d'un seul agent de services d'aides sur les marchés, cependant ils sont relativement nombreux. Au moins trois ont été repérés sur les marchés de Bergevin, et Gourdeliane. A l'exception du migrant M5 qui est un débrouillard sur les marchés, tous les autres ont catégoriquement refusé de s'entretenir dans le cadre d'un entretien formel ou informel sur les questions relatives à leur migration. « *Normalement, je fais un peu de tout, mais je passe plus de temps sur ce marché à aider les gens, les aider à débarquer ou embarquer leurs marchandises, transporter leurs trucs, etc. Je travaille surtout sur ce marché, il y a pas mal d'Haïtiens et ils ont fini par me connaître. De plus c'est plus sûr, on m'a dit qu'il n'y pas de contrôle qui se fait ici (M5) »*

d) Les activités non agricoles

Les personnes enquêtées exercent aussi parfois des activités complémentaires sans lien avec l'agriculture.

(i) Les ouvriers du secteur de la construction

« *On travaille sur contrat. Le nombre de jour de travail par semaine n'est pas fixe. On peut passer une semaine sans travailler, et certaines fois cela arrive aussi de laisser tomber une proposition*

de contrat parce qu'on en a déjà trop à faire », disait le migrant M28. La construction est un secteur particulier. Principalement parce qu'il n'est pas régulier par le fait que les activités se réalisent en fonction de différents projets qui s'exécutent tour à tour ou séparément. Les migrants qui travaillent dans le bâtiment passent d'un chantier à l'autre, et changent ainsi parfois d'employeurs également. A contrario, l'un des enquêtés (M28), nous a informé qu'il travaille avec son employeur depuis des années, et que ce dernier lui a déjà permis de rentrer dans un processus de régularisation de son statut légal en déclarant ses activités. Ce qui a été refusé suite à une erreur administrative de sa part, dit-il. « *Récemment il [mon patron] m'a déclaré à la préfecture, mais j'ai été refusé à cause d'une erreur qu'on a faite* ». A l'instar du caractère saisonnier, de l'agriculture, cet aspect fluctuant des activités du secteur bâtiment peut constituer une contrainte pour les ouvriers migrants. Non seulement leur nombre de jours de travail par semaine n'est pas fixe, mais aussi l'obtention de nouveau contrat de travail (informel ou informel) n'est pas garantie quand celui qui est en cours prend fin. Ce qui favorise des revenus ou des rémunérations instables et irréguliers, par conséquent une influence négative sur leur pouvoir d'achat et leur accès économique à des aliments.

Dans ce secteur les migrants à titre d'ouvriers manœuvre du bâtiment. Ces derniers exécutent les tâches de base, de la préparation des matériaux, des outils ou des espaces de travail à l'approvisionnement du chantier, du transport de matériels au nettoyage des lieux et outils de travail, d'autres travaux plus techniques sont parfois réalisés comme la réalisation de coffrages ou du ferrailage ou la préparation de mortiers, entre autres. Il continue pour dire : « *Je travaille avec lui depuis 2017 comme ouvrier manœuvre du bâtiment. Comme tâches, je fais la préparation du matériel de construction, de réparation, d'entretien ou de démolition de bâtiments, etc.* (M28) ». Parmi les trente-et-un (31) migrants enquêtés, il n'y eu que deux ouvriers du bâtiment au moment des enquêtes.

(ii) Les loueurs de bâtiment

Les migrants M6, M13, M15 et M30 ont en commun l'exercice d'activités dans le secteur de l'immobilier, consistant en la location de bâtiments. M6, M13 et M15 louent des maisons ou des chambres à des particuliers, alors que le M30 octroie son espace à des professionnels de coiffure ; moyennant un paiement mensuel selon un contrat, dans les deux cas.

2.3. Revenus générés par ces différentes activités

Le secteur de la construction offre des revenus supérieurs à l'agriculture, mais pour des heures de travail un peu plus longues. Pour une journée de travail dont l'horaire s'étend généralement de 6h

à 12/13h, ou de 13h à 19h, les ouvriers du bâtiment sont payés entre quarante (40) ou cinquante (50) euros (€). Le migrant M27 disait : « ...*Mais depuis 2014, je travaille constamment avec ce patron, il est Haïtien. Au moins 5 mois dans l'année, je suis assuré de travailler avec lui. Il nous paie 40 € / jour. Je travaille normalement de 6h à 12h, certaines fois 13h* ». Contrairement au précédent, le migrant M8 est en situation régulière et travaille légalement dans l'une des grandes exploitations de bananes de la Guadeloupe, sa rémunération se calcule sur une base journalière, mais le paiement se fait mensuellement : « *Le paiement se fait mensuellement. La journée est payée 52€ et quelques centimes. Dans un mois il y a environ 20 à 25 jours de travail. Normalement une journée de travail est aux environs de 85 ou 87 €, mais après prélèvements des charges sociales, il nous reste environ 52€ et quelques centimes (M18)* ». En fait, nous constatons que les ouvriers agricoles qui travaillent dans un cadre informel sont payés quarante (40) euros/jour, alors que ceux ayant un statut légal reçoivent au moins les cinquante (50) euros.

Les rémunérations des ouvriers du secteur de la construction sont plus variables : « *Je travaille normalement de 7h à 14h ou 15h. Mais quelques fois on termine à 17 ou même 18h si on a un contrat et qu'on souhaite finir avec, ou quand on commence une tâche et qu'on ne peut pas partir avant de l'achever. On me paie 60 € ou 70 € par jour (M28)* », alors que le migrant M5 disait : « *On me paie beaucoup mieux pour mes journées de travaux de bâtiment. C'est 60 € par jour, en travaillant de 6h à 15h. Et si je reste jusqu'à 16h, j'aurais un peu plus. Je pense que c'est plus intéressant* ».

Pour les revenus des agriculteurs, des calculs économiques précis n'ont pas été réalisés, mais ils ont fourni des estimations de leurs revenus agricoles. Ces chiffres doivent être considérés avec précaution, puisque basés sur du déclaratif uniquement. De plus, certains déclaraient eux-mêmes ne pas avoir une idée précise tandis que d'autres étaient réticents. Les revenus des agriculteurs sont présentés brièvement dans le cadre de la typologie proposée plus loin.

Deux des migrants sont des agents d'entretien d'espaces verts lors des enquêtes, M10 et M27. Il s'agit de l'activité principale de M10, alors que M27 l'exerce vraiment occasionnellement. M10 estime que cette activité lui permet d'avoir mensuellement entre mille cinq cents (1500) et deux mille (2000) euros. Migrant en situation irrégulière, avec une dette à rembourser en Haïti, laquelle a été contractée pour la réalisation de son projet migratoire, M27 explique clairement qu'il exerce tout type d'activités possibles en complément de son travail d'ouvriers agricoles : « *A côté de l'agriculture, il y a d'autres activités secondaires que je fais aussi. J'ai travaillé comme jardinier,*

j'ai déjà aidé des gens dans la réparation de voitures dans un garage, aussi dans la construction de bâtiment ». Ainsi, avoir une estimation de la rémunération provenant de cette diversité d'activités est peu aisé.

La location de bâtiment d'habitation de migrants M13 et M15 leur procurent respectivement un revenu mensuel de Cinq cent cinquante (550) et de Cinq cent (500) euros. Alors que le migrant M30 en gagne sept cents (700). M6 n'a pas voulu transmettre d'informations sur les ressources monétaires provenant de cette activité.

2.4. L'influence des circulations, transferts migratoires et aides publiques sur les dotations

2.4.1. Les envois de fonds, des sacrifices à consentir pour le soutien de leurs proches

A l'arrivée des migrants sur le territoire guadeloupéen, ils sont fortement dépendants de leurs réseaux d'accueil, amis ou des membres de la famille ou tout simplement compatriotes. Cette dépendance existe aussi pour l'accès aux ressources alimentaires, aux logements et à l'obtention d'une activité génératrice de ressources. Il n'a pas été mentionné à travers les entretiens que les Haïtiens qui arrivent fréquentent des centres publics d'aide sociale ou des associations caritatives, lesquelles apportent des aides alimentaires à des individus en difficultés en Guadeloupe. « *Si tu ne peux pas travailler, tu peux bénéficier d'aide des associations caritatives. J'ai pu constater que les Haïtiens ont du mal à se tourner vers les associations caritatives. Pourtant ces dernières ne fixent pas de conditions pour les illégaux ou légaux. Je pense que c'est volontaire* ». Les migrants haïtiens recourent très peu, pour ne pas dire pas du tout, aux aides publiques. Ainsi, les circulations de ressources entre migrants et les membres de leurs réseaux d'accueil, à leur arrivée influencent positivement leur accès alimentaire.

On observe aussi des envois de fonds de de ces migrants envers leurs proches, particulièrement en Haïti, mais pas uniquement. L'objectif fondamental de ces envois est le soutien de leurs familles, dans une moindre mesure des amis, qu'ils soient en Haïti ou ailleurs. Des migrants envoient aussi de l'argent à leurs proches en France métropolitaine, en particulier à leurs enfants ; au Brésil et au Chili. « *J'ai une sœur aussi qui est en Chili, et je l'ai beaucoup aidée dans l'acquisition des frais de son voyage. Actuellement ma mère est malade, elle a fait un AVC, régulièrement je lui envoie de l'argent. Ce n'est pas beaucoup parce que je ne gagne pas beaucoup non plus, mais je suis obligé de le faire. Et le montant varie en fonction de ce que je gagne, de mes dépenses personnelles pour le mois en question (M27)* ». En dehors de la dette qu'il a contractée et qui n'est pas encore

totalelement remboursée, il est en situation irrégulière, il est principalement ouvrier agricole et ne travaille pas régulièrement. Soucieux de sa situation, il continue pour nous informer qu'il vit chez sa tante et qu'elle lui donne à manger. Une forte attente pèse sur les migrants pour qu'ils soutiennent leurs proches, à travers des envois de fonds, principalement en Haïti. Ces transferts, couplés à des dettes contractées dans le pays d'origine pour financer leur voyage, peuvent s'avérer très lourds financièrement. Ils peuvent constituer un facteur défavorable à leur accès économique aux aliments. Estimant qu'il a un revenu de trois mille (3000) euros, le migrant M3, essentiellement agriculteur, à deux (2) enfants vivant en Métropole : *« J'ai 4 enfants qui sont tous nés ici. Il y en a deux qui sont en métropole pour leurs études, et tous les mois je dois trouver au moins 1000 Euros, dont 800 € le loyer et 200 € pour l'alimentation. Bon, j'avoue que ce n'est pas beaucoup... Parmi les deux qui sont ici, un va passer son bac, et l'autre il va entrer au collège... Il y a aussi les factures qui arrivent, auxquels s'ajoute le crédit de la maison »*. A ces envois de fonds vers la Métropole pour ces deux enfants, s'ajoutent le remboursement d'un crédit contracté pour l'achat de sa maison, le paiement de la rente de ses deux (2) hectares en location, ainsi que le salaire de ses employé ouvrier agricoles qui sont au moins trois. Beaucoup de migrants partent dans un but d'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leur famille restant au pays d'origine. Ainsi, la concrétisation de ce but se traduira forcément par des envois de ressources, particulièrement monétaires, au pays d'origine. De nombreuses études montrent que les envois de fonds de migrants vers leur pays d'origine ont des impacts positifs en réduisant la pauvreté ou augmentant les revenus des ménages du pays d'origine. Cependant, très peu de recherches ont mis l'accent sur les effets de ces envois de fonds chez les migrants dans le pays d'accueil. Il ne faut donc pas sous-estimer le poids financier de ces envois, lesquels peuvent avoir des effets négatifs sur les migrants destinataires.

2.4.2. Des aides accessibles en fonction du statut de légalité du migrant et de formalité de l'activité

Dépendamment de leur statut de légalité et de formalité et des caractéristiques répondant aux critères de base qui définissent les aides, les migrants Haïtiens dans l'agriculture peuvent prétendre à certaines aides publiques. Les aides médicales, les aides au logement, les aides aux handicapés, les aides pour les retraités, les aides agricoles et l'allocation des demandeurs d'asile sont les différentes aides soulevées au cours des différents entretiens. Les aides agricoles sont nombreuses et de nature différentes, et les conditions d'obtention varient. Les migrants en situation régulière

qui sont agriculteurs sont des potentiels bénéficiaires, mais elles sont difficiles d'accès en raison des démarches administratives qu'ils jugent longues et difficiles « *Je ne reçois pas d'aides de l'Etat. Mais après le dernier grand cyclone, je devrais recevoir 24.500 €, mais jusqu'à maintenant je ne l'ai pas encore reçu. Ils trouvent toujours un truc à dire, ou trouver un truc à te demander de payer, etc. (M24)* ».

Les migrants en situation irrégulière, qui ne sont pas demandeurs d'asile ni réfugiés peuvent exclusivement bénéficier des soins médicaux, mais c'est en cas d'urgence. Alors que les demandeurs d'asile ou réfugiés ont la possibilité d'obtenir l'Allocation de Demandeur d'Asile (ADA) selon leur situation. Cette aide peut être renouvelée, et sa fin se coïncide avec la décision définitive (positive ou négative) des autorités concernées sur le dossier en question.

2.4.3. *Quels effets des aides publiques sur l'accès alimentaire ?*

Il paraît être évident que les aides publiques représentent un moyen efficace, pour la plupart des migrants, de faire face à des défis économiques ou de manque alimentaire. L'un des cas concrets est celui d'un retraité de 66 ans (M14), vivant avec sa femme sa grande fille et sa petite fille et d'autres membres de la famille. Les autres ne travaillent pas, mais lui est agriculteur. Il exploite un terrain de moins d'un demi-hectare destiné fondamentalement à l'autoconsommation, ou des échanges avec ses voisins, dans une moindre mesure. En termes de rentrée d'argent, ils sont fortement dépendants de certaines aides publiques, la retraite de 400 €/mois et une aide au logement. Lors de fréquentes rencontres informelles, il ne cessait de me parler de ses difficultés financières au point que tous les mois ses dépenses atteignent toujours la limite d'autorisation de découvert de son compte bancaire. Le cas d'un autre retraité, le migrant M25, peut être soulevé. Il est propriétaire de huit (8) ha, et n'en exploite que quatre (4). Il travaille généralement seul, à l'exception des périodes de pic de travail (récolte, semis, etc.) où il fait appel à de la main d'œuvre extérieure. Sa femme est handicapée, ne possède aucune de ses deux jambes, et c'est à lui de prendre soin d'elle. A part son exploitation qui lui fournit environ 100 à 150 €/semaine, il est bénéficiaire de la retraite pour un montant de 475 euros mensuellement, et sa femme bénéficie des aides médicales. Les aides publiques dont bénéficient certains migrants les aident à faire face à différentes formes de difficultés, pour lesquelles ils auraient pu dépenser. Le bénéfice de ces aides rend disponibles une partie de leur budget, laquelle pourrait être utilisée pour l'achat d'aliments.

2.5. *Interrelation des capitaux des moyens d'existence*

Le statut de légalité est considéré comme une variable du capital humain aura à son tour des influences sur d'autres capitaux ou des stratégies de moyens d'existence : en situation irrégulière, les migrants n'ont pas le droit de travailler, mais ils travaillent quand même au noir. Le travail au noir peut être porteur de mauvaises conditions de travail, de rémunérations insuffisantes d'absence de rémunérations, d'heures de travail plus longues, etc. Chacune de ses éventuelles conséquences du travail au noir pourrait affecter l'accès alimentaire... la rémunération insuffisante réduit l'accès économique ; des heures de travail trop longues qui se font régulièrement peuvent être sujets à des fatigues physiques ou des maladies, lesquelles pourraient provoquer une mauvaise utilisation des aliments ingérés. Aussi, le statut de légalité influence le capital naturel en termes d'accès. Ce qui va déterminer une autre variable du capital humain : le statut d'ouvrier ou d'agriculteur. Il a été constaté que les migrants en situation irrégulière n'avaient pas accès au foncier, à l'exception d'un seul parmi les sept (7), le migrant M20. Et l'inverse est tout aussi vrai, hormis un seul (M27), tous les migrants en situation régulière sont des agriculteurs. Ainsi, l'accès à la terre offre la possibilité de produire des denrées alimentaires, lesquelles sont destinées à l'autoconsommation, la vente, le stockage ou des dons. La production agricole est un indicateur de disponibilité alimentaire, ainsi que de l'accès physique. Quant au stockage, il permet que les denrées soient disponibles dans le temps (stabilité).

Plusieurs facteurs peuvent influencer le statut de légalité. (i) La voie migratoire utilisée pour rentrer en Guadeloupe détermine le statut de légalité : la voie clandestine conduit directement au statut illégal ; le migrant-touriste arrive en situation régulière et garde ce statut jusqu'à la durée de validation de son visa ; alors que celui qui vient par procédure de regroupement familial accède automatiquement au statut légal. (ii) Le capital naturel : le fait d'avoir accès à la terre a permis à certains migrants en situation irrégulière de rentrer dans un processus de régularisation de leur statut, pouvant aboutir à l'acquisition du statut légal. (iii) Les activités : au cours de la décennie 1980, il y eu une campagne de régularisation permettant à toutes personnes en situation irrégulière, exerçant une activité pouvant être justifiée, de rentrer dans un processus de régularisation pouvant aboutir à l'acquisition du statut légal. (iv) Le capital financier : un migrant a eu son statut légal en ayant recours à des méthodes différentes des procédures communes, moyennant de l'argent en échange : *« Toujours dans mes recherches, quelqu'un m'a aidé à rencontrer quelqu'un pour m'aider à les avoir [les papiers]. Il m'a rempli un document et m'a fait une lettre, que je ne sais*

même pas ce qu'il y avait dedans. Il les a envoyés, et je ne sais non plus où. Et environ deux mois après, j'ai reçu chez moi une enveloppe contenant tous mes papiers, et ma carte de sécurité sociale (M13) ». Ce migrant n'a pas voulu se déclarer réfugié, ce qui était la voie la plus fréquente à l'époque pour avoir ses papiers. Il a perdu de l'argent une première fois en payant quelqu'un pour les avoir. Mais la deuxième fois elle a retenté le coup, et ce fut une réussite. Deux mois après le début des démarches, elle a eu ses papiers, en 1991. Un autre migrant se plaignait aussi du caractère, soi-disant « marchand » de l'acquisition du statut légal de son époque, vers les années 1986/1987 : « A un moment, le renouvellement des papiers se transformait en business. Tu pouvais payer quelqu'un qui travaille dedans pour qu'il puisse te faire les papiers, mais beaucoup de ces papiers n'étaient pas enregistrés »

Le capital social est un facteur clé dans les différentes étapes de la migration, du départ à l'arrivée en Guadeloupe ; de l'accueil à l'insertion tout en prenant en compte l'évolution des dotations en capitaux. Les réseaux ont permis l'amélioration du capital humain, en particulier le statut de légalité, permettant de fournir des informations et autres ressources nécessaires à leur rentrée dans des processus de régularisation aboutissant à l'acquisition du statut légal. Ils influencent le capital naturel. L'accès à la terre par les migrants interrogés a été d'une façon ou d'une autre influencée par leur capital social, il en est de même d'un changement de modes de tenure de la terre, ou l'accès à un foncier de plus grande superficie. « En effet, j'ai travaillé avec toute la famille [...]. Quelques temps après avoir laissé la famille CRANE, ils m'ont fait savoir que les gens ont besoin de moi parce que la coopérative allait faire faillite. Il m'a proposé d'acheter la terre qui appartenait à la coopérative (M1) ». Grâce à son réseau, en particulier le réseau professionnel ce migrant a eu l'occasion d'acheter la terre. Non seulement ses anciens patrons lui ont proposé la terre, mais ils l'ont aussi informé des différentes démarches à entreprendre. Ci-dessous, le cas d'un migrant qui a réussi à renforcer son capital naturel en mobilisant son réseau

« Actuellement je travaille 3 terrains, un en propriété et les 2 autres je les ai eus de quelques amis guadeloupéens, sans contrat écrit, ils font 1 ha chacun ... Pour avoir l'accès à l'achat de terres, « fok ou gen filon an, e fok ou gen lajan tou ; e mwen menm mwen gen filon, mwen chaje filon ⁵ ». Il y a des patrons avec qui j'ai travaillé, et on a de très bonnes relations... En fait, le terrain que j'ai acheté a été proposé avant tout à quelqu'un qui n'a pas pu l'acheter. Alors un

⁵ Il faut avoir les deux : de l'argent et des contacts. Quant à moi, j'ai de l'argent et j'ai beaucoup de contacts

ancien patron m'en a parlé et il m'a aidé à l'avoir. Ce patron travaillait à la mairie, c'est lui qui a tout fait les démarches pour moi (M9) »

L'accès à la terre, variable du capital naturel, attribue le statut d'agriculteur. Cette terre est utilisée pour des activités productives. Elles se traduisent en flux de production, d'autoconsommation, de vente ou de stockage. L'accès à la terre permet donc aux migrants de se doter en capital financier via les ressources monétaires provenant de la vente de ces produits. Pour approfondir davantage les liens entre les dotations en capitaux et l'accès alimentaire, une typologie est proposée dans la section qui suit.

3. La situation en termes de sécurité alimentaire en Guadeloupe

3.1. Perception d'insécurité alimentaire

Le tableau 3 présente les scores de HFIAS. Il indique que l'insécurité alimentaire est peu fréquente chez les migrants enquêtés. Parmi les 29 migrants auprès desquels les données HFIAS ont été recueillies, vingt-quatre (24) sont en situation de sécurité alimentaire, un (1) en insécurité alimentaire légère, trois (3) en insécurité alimentaire modérée et aucun n'est en insécurité alimentaire grave.

Tableau 6. Tableau des résultats de la HFIAS

| | Sécurité alimentaire | Insécurité alimentaire légère | Insécurité alimentaire modérée | Insécurité alimentaire grave |
|--------------------|----------------------|-------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Nombre de migrants | 24 | 1 | 3 | |

Rappels

0 ≥ Score HFIAS ≤ 1 : sécurité alimentaire

8 ≥ Score HFIAS ≤ 11 : Insécurité alimentaire modérée

2 ≥ Score HFIAS ≤ 7 : Insécurité alimentaire légère

Score HFIAS ≥ 11 : Insécurité alimentaire grave

Deux situations possibles peuvent être décrites pour les vingt-quatre (24) migrants en situation de sécurité alimentaire. (i) Ils n'ont eu aucune des expériences d'insécurité alimentaire décrites dans le questionnaire ; ou (ii) ils ont été préoccupés par leur approvisionnement alimentaire une ou deux fois au cours des quatre (4) dernières semaines. .

Le migrant M26 est en insécurité alimentaire légère. Ce qui signifie que : (i) trois (3) à dix (10) fois au cours du dernier mois, il a été préoccupé par son approvisionnement alimentaire et a consommés

des aliments qu'il n'aime pas ; et/ou (ii) il a consommé des plats peu variés. Les migrants M7, M14 et M27 ont eu des scores compris entre huit (8) et onze (11), ils sont placés dans la catégorie de ceux en « insécurité alimentaire modérée ». Leurs expériences alimentaires peuvent être de trois types : (i) ils consomment parfois ou rarement des aliments moins préférés ; ou (ii) ou ils procèdent ils procèdent à une réduction du volume de leur plat ou du nombre de repas journalier. Cela arrive qu'ils adoptent ces deux stratégies simultanément.

Globalement les migrants haïtiens du secteur agricole guadeloupéen ne sont pas en situation d'insécurité alimentaire selon la HFIAS qui est un indicateur de mesure d'accès alimentaire ; mais des cas particuliers ont été révélés. Si l'insécurité alimentaire existe, elle semble toucher une diversité de cas. La HFIAS n'a pas permis de déterminer cas flagrants ou des phénomènes communs qui puissent être reliés spécifiquement au fait d'être migrant. Des conclusions définitives ne peuvent être faites en raison de la taille de notre échantillon, et nous n'avons pas de données comparatives qui concernent des « non migrants »

3.2. Diversité alimentaire

Les résultats indiquent que la majorité des migrants, soient vingt-trois (23), ont un score de diversité alimentaire élevé, ce qui correspond à la consommation d'au moins six (6) groupes d'aliments. Cinq (5) ont un score de diversité alimentaire moyenne correspondant à une consommation de quatre (4) ou cinq (5) groupes aliments.

Tableau 7. Tableau des résultats du SDAI

| | Diversité alimentaire faible | Diversité alimentaire moyenne | Diversité alimentaire élevée |
|--------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Nombre de migrants | 0 | 5 | 23 |

Rappels

SDAI \leq 3 groupes d'aliments : faible diversité alimentaire

4 \leq SDAI \leq 5 groupes d'aliments : diversité alimentaire moyenne

SDAI $>$ 5 groupes d'aliments : diversité alimentaire élevée

Les groupes d'aliments « légumes et tubercules riches en vitamine A », « fruits riches en vitamine A », « autres légumes » et « autres fruits » contiennent des aliments qui sont consommés tous les enquêtés pendant les quarante-huit (48) heures qui ont précédé les entretiens. Plus précisément nous retrouvons, dans les deux premiers groupes mentionnés ci-dessus, le poivron

rouge (doux), la carotte ou la patate douce qui ont été consommés. Dans les autres groupes, il y a le poivron vert, l'oignon, la tomate, les haricots verts ou les petits pois. L'un ou plusieurs de ces aliments cités ont été consommés sous forme de plats, ou utilisés comme ingrédients dans la préparation des plats consommés par les migrants.

Les groupes « Céréales », particulièrement le riz et le maïs ; les « racines et tubercules blancs » comprenant la banane verte, le manioc, l'igname et la patate douce (à chair blanche) ; la « viande (muscle) » comme le poulet, le bœuf, le porc ou la chèvre ; les « poissons et fruits de mer » ont été consommés par la majorité des migrants. Le groupe d'aliments le moins consommé est les « abats ». Ce groupe regroupe différents types d'abats rouges riches en fer. Nous pouvons citer le foie, le cœur et le gésier, entre autres. Seulement deux des migrants ont mangé des abats au cours les deux jours avant les entretiens.

Le score de diversité alimentaire individuelle (SDAI) nous ont fourni une vue globale de la capacité des individus à accéder à des aliments variés. Les migrants enquêtés ont globalement accès à des ressources alimentaires variées : cinq (5) ont consommé cinq (5) groupes d'aliments (sur 9) au cours des quarante-huit heures précédant les entretiens, et sont classés parmi des gens ayant une diversité alimentaire moyenne. Les vingt-trois (23) autres ont une diversité alimentaire élevée ; quinze (15) d'entre ont consommé six groupes d'aliments, soit un de plus que les migrants ayant le score de diversité alimentaire moyen. Nous avons observé qu'aucun migrant avec le score de diversité alimentaire moyen n'a consommé d'aliments provenant du groupe des « abats ». D'autres groupes d'aliments aussi comme les « légumes feuilles vert foncé », les « œufs » et les « Légumineuses, noix et graines » ont fait chacun l'objet de consommation par un seul migrant (différent pour chaque groupe). Toute de même les raisons de l'absence de ces aliments dans leurs plats restent à déterminer

D. Typologie de stratégies des moyens d'existence des migrants enquêtés

1. Critères utilisés pour la typologie

L'approche des moyens d'existence suggère que les individus sont dotés cinq types de capitaux, qui sont donc des ressources utilisées pour obtenir des résultats. Chacun des capitaux est défini par des variables, lesquelles permettent de mieux appréhender la notion de capital. Dans le cadre de cette étude, quatre (4) variables de capitaux ont été jugées les plus pertinentes, et des hypothèses sont formulées autour pour établir une proposition de typologie.

Statut de légalité du migrant. Nous avons considéré *le statut légal* pour les migrants qui sont en situation régulière, et *le statut illégal* pour ceux en situation irrégulière. Le statut de légalité joue un rôle important dans l'insertion socio-professionnelle et il est déterminant pour accéder à certaines ressources, et notamment à la formalité de l'emploi.

L'accès au foncier. C'est le critère de base des deux grandes formes d'activités agricoles : le travail d'ouvrier agricole et l'exploitation de la terre. Accéder à la terre implique que le migrant peut produire lui-même ses aliments, s'il dispose des moyens matériels et humains nécessaires ; ce qui lui donne un accès direct à la nourriture contrairement aux ouvriers agricoles sans terre.

L'existence de la pluriactivité. Il est question de l'exercice simultané de plus d'un emploi ou d'activités professionnelles. L'objectif fondamental consiste en la recherche d'une complémentarité de revenus. Les raisons qui conduisent à la pluriactivité varient, selon toute vraisemblance, avec la situation financière et socio-professionnelle du migrant : 6 des 7 ouvriers agricoles ; alors que seulement neuf (9) des vingt-six (26) agriculteurs (incluant 2 qui sont ouvriers agricoles et agriculteurs), sont pluriactifs dans notre échantillon

Le statut de formalité de l'activité agricole. Pour être en mesure de déclarer ses activités agricoles (ouvriers ou agriculteurs) afin de pouvoir l'exercer en toute légalité, le migrant lui-même doit être en situation régulière. Avec le statut légal de l'activité, le migrant peut prétendre à des aides et avantages liés au régime agricole. Outre ces bénéfiques, la déclaration de son activité permet aux sans-papiers de rentrer dans un processus de régularisation de leur situation.

La combinaison de ces différents critères conduit, au travers d'une typologie, à la mise en évidence des moyens d'existence (livelihoods). Cette typologie de stratégies aurait pour but d'observer à quels résultats de moyens d'existence conduisent ces stratégies. Et donc, éventuellement, de pouvoir formuler des propositions en termes de stratégies plus ou moins favorables à l'égard de politiques souhaitant accompagner et favoriser la sécurité alimentaire et des moyens d'existence durables.

Chaque « type » rassemble des migrants présentant des caractéristiques communes permettant d'éclairer leurs stratégies de moyens d'existence.

2. Proposition d'une typologie profil de migrants

La capacité des migrants à mettre en œuvre des activités et stratégies de moyens d'existence dépend des capitaux de base qu'ils possèdent. Le tableau ci-dessous illustre quatre (4) principaux profils de migrants identifiables sur la période des enquêtes, construits sur la base des critères présentés ci-dessous :

Tableau 8. Description des quatre (4) profils de migrants.

Les variables illustratives relatives aux capitaux et activités des moyens d'existence correspondent aux caractéristiques communes à une majorité de migrants du groupe concerné.

| Migrants | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|
| Groupe A | | | | Groupe B | |
| Migrants ayant accès à la terre | | | | Des migrants sans terre | |
| Des migrants en situation régulière et ayant accès au foncier | | | | Des Migrants en situation irrégulière et n'ayant pas accès au foncier | |
| ... qui sont pluriactifs | | ... qui dépendent exclusivement de leur exploitation agricole | | ... qui sont pluriactifs | ... qui dépendent exclusivement de leur activité de salariés agricoles |
| ... et ayant le statut légal d'agriculteur | ... n'ayant pas le statut légal d'agriculteur | ... ayant le statut légal d'agriculteur | ... n'ayant pas le statut légal d'agriculteur | ... et ils « travaillent au noir », sans déclarer leur activité de salariat à l'administration publique | |
| M6, M15 | M2, M4, M10, M13, M19, M29 | M1, M3, M11, M16, M22, M24, M25, M30 | M7, M8, M9, M12, M14, M17, M18, M23, M31 | M5, M20, M27, 28 | M21, <u>M26</u> |
| Type 1 (8 cas) | | Type 2 (8 cas) | Type 3 (9 cas) | Type 4 (6 cas) | |
| Migrants pluriactifs | | Agriculteurs formels | Agriculteurs non-formels | Ouvriers agricoles sans terres | |

Dans une première approche, on peut distinguer deux grands groupes selon que les migrants ont accès à la terre (types 1 à 3) ou pas (type 4).

a) **Le Type 1 : les migrants pluriactifs**

Ce type regroupe des migrants en **situation régulière**, et **ayant accès à la terre**. Hormis deux d'entre eux, ils exercent tous leur activité d'exploitation agricole dans un **cadre informel**. De même pour le statut de légalité du migrant, il y en a un seul qui est en situation irrégulière (M20). Seulement quatre (4) des membres du groupe étaient en mesure de fournir des informations sur la taille de leur exploitation, et il a été constaté que ceux qui sont en situation régulière ont à leur disposition des terres de taille plus grandes que ceux en situation irrégulière : M6 travaille sur une exploitation de dix (10) hectares en location ; et M15 a quatre (4) hectares dont deux (2) en propriété et deux (2) en métayage. Les migrants M2, M10, M13, M29 ont respectivement des exploitations de un (1), un-et-demi (1.5), un (1) et trois-quarts (0.75) hectares.

Certains sont dotés d'un cheptel de bovin ou porcin ou de volailles, ce qui constitue une autre variable du capital financier. En dehors de l'exploitation de la terre, d'autres activités et opportunités de revenus sont adoptées par ces migrants. Loueurs de bâtiments, agents d'entretien d'espaces verts, commerçants de produits agricoles ou ouvriers agricoles, cette pluriactivité constitue une **diversification des moyens d'existence** qui leur permet d'avoir un meilleur revenu et de pouvoir faire face aux éventuelles difficultés. L'accès alimentaire est fortement liée au revenu d'un individu, alors l'exercice d'activités supplémentaires permet à ces migrants de compenser une éventuelle faiblesse du revenu agricole en ayant des revenus complémentaires, et du même coup améliorer leur accès économique aux aliments. Bien que les informations concernant le revenu ne soient pas exhaustives (6/8), elles nous permettent quand même d'avoir une idée de leur revenu global, lequel oscille **autour de 2500 €/mois**. Respectivement les migrants M4, M6, M10, M13, M15, M29 estiment que leur revenu global (provenant de toutes leurs activités) est de 3200, 5000, 2000, 2000, 3000 et 2000 euros. Leur niveau d'éducation s'étend des classes **de collège au lycée**, à l'exception d'un seul d'entre eux (M2 s'est arrêté en dernière année de primaire).

Tableau 9. Caractéristiques des migrants du type 1

| | Statut de légalité du migrant | Taille foncière (ha) | Modes de tenure | Statut de légalité de l'activité | Autres activités | Revenu global (€) |
|------------|-------------------------------|----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| M2 | Légal | 1 | Métayage | Illégal | *Commerçant | NSP |
| M4 | Légal | *NSP | Métayage | Illégal | Ouvrier agricole | 3200 |
| M6 | Légal | 10 | Location | Légal | Eleveur, locateur de maison | 5000 |
| M10 | Légal | 1.5 | Métayage | Illégal | Entretien d'espaces verts | 2000 |
| M13 | Légal | 1 | Location | Illégal | Eleveur, locateur de maison | 2000 |
| M15 | Légal | 4 | Métayage (2ha) Propriété (2ha) | Légal | Locateur de maison | 3000 |
| M19 | Légal | *NSP | Prêt | Illégal | *Commerçant | NSP |
| M29 | Légal | 0.75 | Location | Illégal | *commerçant | 2000 |

* NSP : Ne sait Pas

* Commerçant : Migrant qui achète des produits agricoles pour les revendre

b) Type 2 : Les agriculteurs formels

Les migrants de type 2 sont tous en **situation régulière**. Leur **unique activité consiste en l'exploitation de la terre**, et ils l'exercent dans un **cadre formel**. Dotés aussi de la terre qui est une variable du capital naturel sur lequel ils exercent des activités productives, caractéristiques communes avec le type 1, cela joue positivement sur leur capital financier. Respectivement des exploitations de six-et-demi (6.5) hectares en location pour le migrant M3, de deux (2) hectares pour M22, de huit (8) en propriété (M25) dont la moitié est exploitée, de quatre-et-demi (4.5) en location (M30) génèrent approximativement 3000, 4000, 1500 et 4000 euros. En dépit de leur monoactivité, ces migrants ont un **revenu plus conséquent** que ceux du type I, pour une valeur moyenne **de 3100 €** mensuellement (hormis le migrant qui gagne près d'un million d'euros/an, selon ses dires. Il est un cas particulier). Leur revenu supérieur au type précédent pourrait s'expliquer, en partie, en raison de la **superficie de leur exploitation** qui est de plus grande taille. Parce que la taille d'une exploitation, précisément la superficie agricole utile est un déterminant de revenus agricoles, bien qu'il ne soit pas le seul et qu'on pourrait prendre en compte d'autres facteurs comme les espèces végétales cultivées, les prix du marché, entre autres.

Les modes de tenures du foncier de ces migrants sont la location et la propriété, et ils ont pu atteindre des classes du **niveau collègue** avant leur arrivée en Guadeloupe (un seul est arrivé en dernière année de primaire)

Tableau 10. Caractéristiques des migrants du type 2

| | Statut de légalité du migrant | Taille foncière (ha) | Modes de tenure | Statut légalité de l'activité | Autres activités | Revenu agricole (€) |
|------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|-------------------------------|------------------|---------------------|
| M1 | Légal | 16 | Propriété | Légal | Non | NSP |
| M3 | Légal | 6.5 | Location | Légal | Non | 3000 |
| M11 | Légal | 2 | Location | Légal | Non | *NSP |
| M16 | Légal | 6 | Location | Légal | Non | *NVP |
| M22 | Légal | 2 | Location | Légal | Non | 4000 |
| M24 | Légal | 6 | Location | Légal | Non | 1000000 et plus |
| M25 | Légal | 8 | Location | Illégal | Non | 1500 |
| M30 | Légal | 4.5 | Location | Légal | Non | 4000 |

* NSP : Ne sait Pas

* NVP : Ne Veut Pas (donner ces informations)

c) Type 3 : Les agriculteurs non-formels

Les migrants du type 3 sont, à l'instar du type 2, monoactifs et exercent **exclusivement une activité d'exploitation agricole**. Mais contrairement à eux, ils exercent leurs activités dans un **cadre informel**, bien qu'ils soient tous en **situation régulière**. A part les deux retraités actifs et qui reçoivent leur retraite, leur capital financier se repose principalement sur leur capital naturel, la terre. Ce type rassemble les migrants les plus âgés (6/9 ont plus de 60 ans) ayant les **niveaux d'éducation les plus faibles** : 3 n'ont jamais été à l'école, 3 ont atteint le primaire, et les 3 autres ont atteint la deuxième année de collège. Parmi ceux qui ont accès à la terre, les migrants de ce groupe sont ceux qui ont le **revenu moyen le plus faible (1700€/mois)**. Les différents modes de tenure sont : la location, le métayage et le prêt.

Tableau 11. Caractéristiques des migrants du type 3

| | Statut de légalité du migrant | Taille foncière (ha) | Modes de tenure | Statut légalité de l'activité | Autres activités | Revenu agricole (€) |
|------------|-------------------------------|----------------------|----------------------------------|-------------------------------|------------------|---------------------|
| M7 | Légal | 3 | Location | Illégal | Non | 2000 |
| M8 | Légal | *NSP | Métayage | Illégal | Non | 1500 |
| M9 | Légal | 7 | Location (3ha) Métayage (4ha) | Illégal | Non | 2500 |
| M12 | Légal | 1 | Prêt | Illégal | Non | 1500 |
| M14 | Légal | 0.5 | Prêt | Illégal | Non | *0 |
| M17 | Légal | NSP | Métayage | Illégal | Non | NSP |
| M18 | Légal | 3 | Métayage | Illégal | Non | 1000 |
| M23 | Légal | 0.5 | Métayage | Illégal | Non | NSP |
| M31 | Légal | 1.5 | Location | Illégal | Non | NSP |

* NSP : Ne Sait Pas
* 0 : il ne commercialise pas sa production, donc 0 € de revenu agricole

d) Type 4 : les ouvriers agricoles sans terres

Le type 4 est constitué de six (6) migrants. Il regroupe des migrants en situation en **situation irrégulière**, à l'exception du migrant M26. Hormis le migrant M20, les migrants de ce groupe n'ont **pas accès à la terre**. N'ayant pas accès à la terre, les migrants de ce type exercent **une activité d'ouvrier agricole**. Vu qu'ils sont en **situation irrégulière**, ils n'ont pas l'autorisation de travailler. Pour pallier aux multiples contraintes liées à leur statut illégal, **l'emploi agricole informel, non déclaré** constitue pour eux un passage obligé afin d'alimenter leur capital financier et d'assurer leur sécurité alimentaire. Les débouchés qui s'ouvrent à eux sur le marché de l'emploi sont non seulement non déclarés, mais aussi précaires. Une précarité qui s'exprime particulièrement par l'instabilité ou l'irrégularité de l'emploi agricole, l'absence de contrat de travail et une rémunération en-dessous de celle de travailleurs légaux, et pour un nombre d'heures plus longues dans la plupart des cas. Face à cette situation, certains se tournent vers la pluriactivité, toujours dans un cadre illégal, afin d'obtenir un revenu supplémentaire. Quatre (4) des six (6) migrants de ce groupe sont pluriactifs, exerçant des activités d'ouvriers du bâtiment, d'agents de maintenance et d'entretien d'espaces verts, et d'activités d'agent de services aux commerçants et agriculteurs sur les marchés de produits agricoles que nous appelons « activités d'aides sur les marchés ».

Ils sont **arrivés en Guadeloupe après l'année 2000** (4 après 2010 ; 1 en 2003 et 1 en 1999), et constituent le groupe de migrants **les plus jeunes**. En dépit de leur **niveau d'éducation plus élevé** que les autres migrants de tous les groupes précédents, ils sont les migrants ayant le **revenu moyen le plus faible, soit 1100 €/mois** environ.

Tableau 12. Caractéristiques des migrants du type 4

| | Statut de légalité du migrant | Taille foncière (ha) | Modes de tenure | Statut légalité de l'activité | Autres activités | Revenu agricole (€) |
|------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|-------------------------------|--|---------------------|
| M5 | Illégal | 0 | ---- | Illégal | Ouvrier du bâtiment, Services d'aide sur les marchés | NSP |
| M20 | Illégal | *NSP | Prêt | Illégal | Agriculteur | 1600 |
| M21 | Illégal | 0 | ---- | Illégal | Non | 900 |
| M26 | Légal | 0 | ---- | Légal | Non | 1000 |
| M27 | Illégal | 0 | ---- | Illégal | Ouvrier du bâtiment, entretien d'espaces verts | 1000 |
| M28 | Illégal | 0 | ---- | Illégal | Ouvrier du bâtiment | NSP |

* NSP : Ne sait Pas

Les types 1, 2 et 3 regroupent des migrants qui sont en **situation régulière** et qui ont accès à la terre avec différents modes de tenure : la propriété, la location, le métayage et le prêt. Le type 1 est constitué de migrants pluriactifs, dont certains exercent légalement leurs activités et d'autres l'exercent en toute illégalité. Les membres du type 2 et 3 dépendent exclusivement de leur exploitation agricole et diffèrent les uns des autres en raison du statut de légalité de leur activité agricole. Les membres du type 3 exploitent la terre dans un cadre illégal, alors que ceux du type 2 ont légalement le statut d'agriculteurs. Les type 4 regroupe les migrants en situation irrégulière (hormis M26) et qui n'ont pas accès au foncier (hormis M20)

3. Les indicateurs de mesure d'accès alimentaire par type de profil

Les résultats obtenus par les outils de mesure d'accès alimentaire ne sont pas alarmants. La typologie proposée n'est pas établie en fonction de ces résultats, cependant il s'avère intéressant d'observer un certain lien entre ces résultats et les différents profils de la typologie. D'abord, sur la base d'une analyse des différentes caractéristiques des quatre (4) profils de migrants, il est possible de les classer en fonction de leur situation de vulnérabilité, et leurs capacités à faire face à l'insécurité alimentaire. Les différents facteurs de risque les plus pertinents comprennent le statut de régularisation, le nonaccès à la terre, le faible revenu et la monoactivité. Et parmi les facteurs

de protection ou de mitigation des risques : le capital naturel, la pluriactivité, le capital financier peuvent être énumérés. Les types 1 et 2 représentent les groupes les moins vulnérables et plus aptes à faire aux risques, alors que les types 3 et 4 sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Les type 1 et type 2 se distinguent par une dotation en capitaux humain et naturel plus importante que les autres types (pas au niveau d'éducation). Tous les membres de ces deux groupes sont en situation régulière, ont accès à la terre. Mais le type 1 se différencie du type 2 par les stratégies de moyens d'existence. Tous les membres du type 1 combinent différents capitaux pour mettre en place plusieurs activités, contrairement aux membres du type 2 qui sont monoactifs. Il est vrai que les types 2 et type 3 sont constitués de membres monoactifs, mais le type 2 peut être considéré comme moins vulnérable que le type 3 particulièrement en raison du statut légal de tous ses membres. Alors que ceux du type 3 exercent tous leurs activités dans le noir. Quant aux membres du type 4, ils sont en situation irrégulière et n'ont pas accès à la terre. Leurs dotations en capitaux humain, naturel et financier sont plus limitées que celles des autres types.

L'utilisation de la HFIAS indique que trois migrants, M7, M14 et M27 sont en insécurité alimentaire modérée. Ce qui suppose que ces migrants ont eu des expériences d'insécurité alimentaire au cours des quatre (4) dernières semaines précédant les enquêtes, se traduisant par une réduction du volume ou du nombre de repas journalier, ou par une consommation d'aliments moins préférés ou par une combinaison de ces deux situations. **Ces trois migrants sont placés dans les types 3 (M7 et M14) et type 4 (M27).** Il en est **de même** du migrant M6 qui est en situation d'insécurité alimentaire légère, il fait partie **du type 4.**

Agé de soixante-six (66) ans, M7 est arrivé en Guadeloupe en 1981 et a pu se régulariser en 1994. Il est actuellement agriculteur avec une location de 2ha de terres. M14 est un retraité de soixante-six ans, il cultive moins d'un demi-hectare dans un but d'autoconsommation. Alors que M27 est principalement un ouvrier agricole âgé de trente-neuf (39) ans, en situation irrégulière, mais ne néglige pas de se convertir en ouvrier du bâtiment ou agent d'entretien d'espaces verts quand les opportunités se présentent. Leur situation d'insécurité alimentaire pourrait s'expliquer par des facteurs différents. Au cours d'un voyage commun avec M7 après un entretien formel qu'on venait d'avoir, il a évoqué le manque de diversité de son alimentation, mentionnant qu'il mange essentiellement des racines et tubercules. Non seulement il travaille les sept (7) jours de la semaine, et son exploitation se trouve à plus de trente (30) kilomètres de sa maison d'habitation. Tous les matins il se déplace aux environs de 4h du matin et arrive à 6h45 sur son exploitation, incluant

entre 30 à 45 minutes de marche. Tous ces facteurs (âge, consommation quasi uniforme, et fatigue) pourraient être des éléments explicatifs de sa situation d'insécurité alimentaire modérée. Pour les migrants M14 et M27, il apparaît que leurs capacités économiques sont relativement faibles ; le premier est le retraité de 66 ans dont la principale source de ressources financières est la retraite de quatre-cents (400) euros (on en a parlé au point précédent) ; alors que le second est ouvrier agricole, en situation irrégulière avec une dette à rembourser et des proches en Haïti et en Chili à soutenir.

Selon le score de diversité alimentaire individuelle (SDAI), les cinq (5) migrants (M2, M12, M26, M30, M31) migrants qui ont eu le score de diversité alimentaire moyen sont répartis dans les différents types de profils de migrants identifiés (Voir tableau 8). Les vingt-trois (23) autres ayant le score de diversité alimentaire élevé sont aussi répartis dans les différents profils. Ce qui ne rend pas possible l'identification des liens visibles le score SDAI et la typologie proposée n'a pas été trouvée.

IV. DISCUSSION

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ou des situations d'insécurité alimentaire d'un individu peuvent être perçues au travers d'un certain nombre de facteurs qui sont, entre autres, ses conditions sociales, ses caractéristiques professionnelles et économiques, les différents capitaux à sa disposition et son environnement d'évolution. Plusieurs de ces facteurs ont été analysés dans le cadre de cette étude sur des migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne, dans un but d'explorer les liens avec leur accès alimentaire. Les résultats tendent à montrer qu'il y aurait des liens entre caractéristiques socio-économiques, professionnelles, capitaux détenus et accès alimentaire. Cependant, il s'avèrerait nécessaire de préciser ces premières observations à travers d'autres études plus spécifiques à chacun de ces facteurs afin de mieux appréhender leurs liens avec la dimension accès alimentaire.

Il semble que ces migrants sont exposés à des situations de précarité, particulièrement du point de vue socio-économique. Cette précarité a de multiples visages. On trouve les migrants qui sont en situation irrégulière, qui n'ont pas le droit de travailler formellement, mais mobilisent leur capital social pour accéder à des activités génératrices de ressources dans un cadre informel, en particulier des travaux d'ouvriers agricoles. Ces derniers sont souvent particulièrement vulnérables aux abus et sont exposés à la discrimination, l'exclusion et à des risques d'exploitation de natures diverses telles que rémunération insuffisante, heures de travail supérieures à la normale ou travail non rémunéré, entre autres. Sont concernés aussi les migrants qui ont un statut légal, mais exercent aussi leurs activités agricoles dans un cadre informel. Face aux aléas climatiques, ils ont un niveau d'exposition plus important que les agriculteurs formels. Non seulement, ils ne peuvent prétendre aux aides agricoles et n'ont pas de capacités d'emprunt vu le statut informel de leur activité, mais de plus il semble ne pas disposer de réserves financières pouvant leur permettre de supporter des éventuelles pertes liées à leurs activités et aux risques climatiques. A ne pas oublier les cas de retraités avec une (petite) exploitation ne dégagant pas de ressources monétaires ou des retraités avec du foncier agricole dont une grande partie n'est pas exploitée.

A. Caractéristiques socio-économiques, professionnelles et accès alimentaire

La caractéristique commune à tous les migrants enquêtés est leur implication dans l'agriculture en Guadeloupe, point de départ de l'étude. Cette implication se traduit selon deux statuts socio-professionnels, ou une combinaison des deux : le statut d'agriculteur, en raison de leur accès à la

terre et l'exercice d'activités productives sur cette terre ; le statut d'ouvrier agricole, en raison de leurs activités agricoles consistant à réaliser des tâches pratiques diverses de production sur des exploitations agricoles. L'accès à la terre des migrants agriculteurs leur permet de produire des denrées alimentaires. Cette production servira (i) à améliorer la disponibilité et l'accès alimentaires par la présence physique de ces denrées, ou (ii) à générer des ressources monétaires par la commercialisation des denrées agricoles. Ces ressources générées sont, en partie, des facteurs déterminants des capacités des migrants à acheter de la nourriture. Quant aux ouvriers, leurs activités leur génèrent des de salaires, lesquels sont utilisés en partie pour l'achat de produits alimentaires.

Considérant les résultats de la HFIAS et le SDAI, la situation de sécurité alimentaire des migrants enquêtés n'est pas inquiétante en dépit des différents cas de précarité socio-économique identifiés. De ce fait, plusieurs questions peuvent être soulevées.

- (i) Est-ce en raison de choix méthodologiques non-adaptés ? En particulier le niveau d'analyse choisi (individu vs ménage).
- (ii) Qu'en est-il des indicateurs de mesure de sécurité alimentaire utilisés ?

Rappelons que pour la réalisation de cette étude, le niveau « individu » a été choisi comme unité d'analyse (voir page 21 / *B. démarche méthodologique*), et elle s'est inscrite dans une démarche où la situation de sécurité alimentaire a été appréhendée par l'intermédiaire de la perception qu'en a l'individu, le migrant haïtien travaillant dans l'agriculture en Guadeloupe. La démarche utilisée ainsi que certains outils qui y sont associés ont permis de prendre en compte la façon dont les individus comprennent et expriment leur situation, leurs stratégies adoptées et leurs moyens utilisés pour faire face à l'insécurité alimentaire.

L'Échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages (HFIAS) et le score de diversité alimentaire individuelle (SDAI) ont été les deux instruments de mesure d'accès alimentaire choisis. La HFIAS qui est un outil prenant en compte le niveau de préoccupation et le manque d'accès à la variété et/ou la quantité en aliments des « ménages » a été appliquée à l'échelle de l' « individu ». Une telle application présente une certaine faiblesse méthodologique non négligeable. Cette méthode de mesure vise à apprécier l'insécurité alimentaire du « ménage », alors que notre travail a abouti à l'évaluer au niveau individuel. De plus, l'ensemble des questions sont posées pour évaluer les quantités ou la qualité des aliments que « le ménage » a pu consommer à

travers les perceptions « d'un seul de ses membres ». L'unité d'analyse a été l'individu, par conséquent c'est le Score de Diversité Alimentaire Individuelle (SDAI) à la place du Score de Diversité Alimentaire des Ménages (SDAM). Si le SDAI est couramment utilisé pour refléter la qualité nutritionnelle du régime alimentaire de certains groupes d'individus spécifiques tels que les femmes et les enfants, le SDAM permet par contre d'avoir une vue sur la capacité économique d'un ménage à accéder à des ressources alimentaires. Notons que des liens entre facteurs socio-économiques, professionnels et accès alimentaire semblent apparaître, mais approfondir les travaux sur les conditions d'accès à l'alimentation et les processus qui y sont attachés représentent des pistes d'éventuelles recherches pouvant compléter ce travail.

Les définitions retenues pour le concept « ménage » est celle des Nations Unies (2009, p. 108 ; 1998, p. 54 et 69) ainsi que du Bureau International du Travail (2004). Sous un angle domestique le ménage est défini « comme étant soit : a) *un ménage composé d'une seule personne, c'est-à-dire une personne qui pourvoit à ses propres besoins alimentaires et autres besoins vitaux sans s'associer avec d'autres personnes pour former un ménage multiple; b) un ménage multiple, c'est-à-dire un groupe de plusieurs personnes qui, vivant au même foyer, pourvoient en commun à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Les membres du groupe peuvent mettre plus ou moins en commun leurs revenus et avoir un budget unique ; le groupe peut se composer soit de personnes apparentées, soit de personnes non apparentées, soit d'une combinaison des deux catégories* ». Dans ce même ouvrage, les Nations Unies (2009, p. 109) reprennent une autre définition du ménage, sous un angle différent : « *Un ménage comprend toutes les personnes vivant ensemble dans une unité d'habitation : c'est la notion de ménage définie sous l'angle du logement* ». Pressat (cité dans De Saint Pol, Denev, & Monso, 2004) adopte cette même considération du ménage. L'annuaire démographique des Nations, 1987, (dans Nations Unies, 1998) estime que la définition du ménage la plus fréquemment utilisée dans les recensements nationaux procède à la fois de la définition sous l'angle domestique et de celle sous l'angle du logement.

Au niveau de la première définition les membres d'un ménage (multiple) vivent au même foyer, donc sous le même toit, et ils partagent leurs ressources. Alors que la deuxième définition désigne le ménage (multiple) comme un ensemble d'individus qui occupent un même logement, sans tenir compte d'éventuels partages entre eux. Ces deux définitions ne prennent pas en considération des cas où des personnes n'habitant pas ensemble partagent régulièrement certaines ressources, plus particulièrement leur repas. La prise en compte de la dimension « ménage » permettrait ainsi

d'avoir une vision des différentes sources de revenus de ses différents membres, donc du budget alimentaire. Approfondir les travaux aussi en termes de compréhension de l'économie des ménages et économie alimentaire spécifiquement semble important.

B. Dotations en capitaux, accès alimentaire et trajectoires

Trois variables majeures des capitaux influencent l'accès alimentaire des migrants enquêtés : le statut de légalité (Capital humain), les réseaux (capital social) et l'accès au foncier (capital naturel). Cependant, la situation socio-professionnelle de ces migrants ainsi que leurs dotations en capitaux ont connu des évolutions dans le temps. Nous avons vu que les enquêtés sont passés par différentes étapes, des différences et des similitudes dans les conditions et les facteurs déterminants pour l'insertion socioprofessionnelle ont été relevées. Les migrants ont bougé et ont évolué dans différents secteurs activités, et ont pu changer de statut de légalité durant leur trajectoire socio-professionnelle. Parmi les vingt-cinq (25) enquêtés en situation régulière au moment des entretiens, seulement deux n'ont jamais été en situation irrégulière au cours de leur trajectoire. Ils sont arrivés légalement en Guadeloupe dans le cadre des processus du regroupement familial. Alors que tous les autres ont vécu, au moins une fois, avec le statut illégal. Il s'agit de ceux qui ont emprunté la voie clandestine pour accéder au territoire guadeloupéen ou ceux qui ont eu l'autorisation de venir en Guadeloupe suite à l'obtention d'un visa touriste et décident d'y rester après son expiration. Des activités agricoles (ouvriers agricoles ou agriculteurs), des activités ayant des liens avec l'agriculture (entretien des espaces verts, commerçants de produits agricoles, services d'aides sur les marchés) des activités non agricoles (location de bâtiments, ouvriers du bâtiment) représentent l'ensemble des métiers identifiés au cours des entretiens. Accéder à l'un ou l'autre de ces activités relève principalement des mobilisations du capital social de ces migrants et/ou de leur statut de légalité. La plupart sont donc passés par différents statuts légaux, dans différentes activités, et ont pu, dans le temps, accumuler des capitaux.

Élément fondamental à l'insertion professionnelle, le statut de légalité se traduit : (i) soit par un statut légal (en situation régulière) se définissant par la possession d'un permis de séjour temporaire ou permanent, lui accordant aussi l'autorisation de travailler et de bénéficier des avantages qui y sont associés (salaires, sécurité sociale, activité syndicale, etc.) ; (ii) soit par un statut illégal (en situation irrégulière), se traduisant par la situation d'un étranger dépourvu d'une autorisation de séjour. Le statut de légalité dépend, en partie, des politiques migratoires et a été influencé par les

périodes d'arrivée en Guadeloupe des migrants. Ceux arrivés récemment ont, semble-t-il, un accès plus difficile au statut légal, principalement en raison d'un durcissement des politiques migratoires durant ces dernières décennies. La situation des migrants du type 4 témoigne parfaitement de l'évolution de ces politiques restrictives à l'immigration. Arrivés en Guadeloupe au cours de la dernière décennie, ils rencontrent de nombreuses difficultés à se régulariser ; et accéder au statut légal leur devient de plus en plus difficile. Tout de même, des migrants fraîchement arrivés et qui ont été en situation irrégulière ont pu trouver les moyens de se régulariser, notamment en se mettant en couple officiellement avec un natif et/ou par la naissance d'un enfant.

Le statut de légalité affecte l'accès à la terre, ce qui détermine le type d'activités agricoles mis en œuvre. Sur les trente-et-un migrants, seulement un des vingt-six agriculteurs est en situation irrégulière, alors que plus de la moitié des ouvriers agricoles, soient cinq sur les sept, sont en situation irrégulière. Les migrants dotés du statut légal ont donc plus de possibilités d'avoir accès à la terre et exercent des activités de production agricole. Ceux en situation irrégulière sont davantage des ouvriers agricoles. L'exercice de ces activités agricoles (exploitation foncière ou travail d'ouvriers), permettent de générer des ressources. D'un côté, des ressources monétaires provenant de la vente de produits agricoles ou de salaires que les migrants peuvent utiliser pour acheter de la nourriture (accès économique) et pour accumuler des capitaux nécessaires pour améliorer leurs moyens d'existence. Lesquels peuvent être du capital naturel (acquisition de la terre), du bétail (capital financier), des matériels ou équipements non agricoles (capital physique) pour ceux qui exercent des activités dans d'autres secteurs, entre autres. De l'autre côté, il génère des ressources alimentaires, provenant de la production agricole. Ces ressources alimentaires peuvent suivre trois voies : l'autoconsommation, ce qui sous-entend que l'agriculteur a un accès matériel direct à des produits alimentaires afin de pouvoir satisfaire ses besoins ; le stockage, une partie de la production est réservée pour une utilisation ultérieure ; la vente, qui génère à son tour des ressources financières.

La terre, élément du capital naturel, influence directement l'accès alimentaire en étant le support principal de production agricole. Laquelle est autoconsommée ou commercialisée afin de générer de ressources financières que l'individu peut utiliser, en partie, pour acheter de la nourriture.

L'influence du capital social est beaucoup plus indirecte. Ce capital est constitué généralement non pas par des associations ou groupes formels (peu présents dans le quotidien des migrants), mais s'articule principalement autour des relations personnelles. Il joue un rôle important dans la

recherche d'emploi ou d'acquisition de la terre, en fournissant des informations nécessaires. L'emploi ou la terre génèrent des ressources monétaires ou alimentaires, et le cycle continu.

D'autres facteurs pouvant jouer un rôle déterminant dans l'accès alimentaire méritent d'être approfondis. Considérant la typologie, il paraît y avoir un lien entre le niveau économique, le niveau d'éducation et le temps de séjour en Guadeloupe. Le niveau d'éducation, variable du capital humain, ne garantit pas à lui seul une meilleure situation économique, mais s'il est associé à l'ancienneté ou le statut légal il pourrait influencer positivement la situation économique. De même, il y a un autre lien aussi entre statut de légalité de l'activité de production agricole, les modes de tenure et taille de l'exploitation. Bon nombre de migrants agriculteurs qui exercent leurs activités au noir exploitent leur terre principalement en métayage ou en prêt

C. Flux de circulations et accès alimentaire

Les migrants ne sont pas isolés, ils évoluent dans un environnement et un contexte dans lesquels des mouvements de natures diverses s'effectuent. Deux catégories sont considérées dans notre cas d'étude. Des flux monétaires qui sont (i) des flux entrants tels que les salaires, les ressources monétaires provenant de la vente des produits agricoles ou d'activités exercées en indépendance et les aides sociales ; (ii) ou des flux sortants, particulièrement les envois de fonds vers leurs proches se trouvant en Haïti ou dans un autre pays (transferts). Les migrants ayant accès au foncier obtiennent des ressources monétaires ou des aliments provenant de leur activité d'exploitation agricole, alors que les ouvriers agricoles reçoivent leur salaire, dont une partie est utilisée pour l'achat d'aliments. Ces flux d'argent et d'aliments se basent sur l'utilisation ou la combinaison des différents capitaux qui sont à la disposition des migrants et sont associés aux activités génératrices de revenus. Le foncier, (capital naturel) est le support de la production agricole, laquelle génère des aliments pour l'autoconsommation (flux entrant), la vente (flux sortant), l'obtention de revenus suite à la vente, etc. Les relations sociales déterminent les envois de fonds. Les enquêtes nous ont permis de d'identifier deux catégories de migrants, en considérant les transferts d'argent. Les migrants qui sont relativement âgés envoient de moins en moins de fonds pour leurs proches en Haïti ou dans d'autres pays parce que leurs proches, en particulier leurs enfants, sont capables de subvenir à leurs propres besoins. Les migrants qui sont relativement jeunes ont encore des proches qui nécessitent une aide extérieure pour survivre. Ainsi, ces migrants ont des responsabilités plus conséquentes qu'ils honorent à travers l'envoi des ressources financières. Les différents flux

considérés peuvent constituer des facteurs déterminants de l'accès alimentaire. Globalement, les résultats obtenus nous permettent de dire que les flux alimentaires et monétaires entrants influenceraient positivement l'accès alimentaire des migrants haïtiens du secteur agricole guadeloupéen. Cependant des études plus ciblées par rapport à ces différents facteurs pourraient permettre de mieux nous éclairer sur la manière dont ils l'influencent. Pour les envois de fonds des migrants vers leurs proches en dehors de la Guadeloupe, la tendance serait différente. Plusieurs migrants se plaignent des difficultés rencontrées ou expriment des sacrifices consentis pour arriver à effectuer des transferts pour leurs proches. Ainsi, les effets de ces envois de fonds ont plutôt tendance à influencer négativement l'accès alimentaire.

CONCLUSION

Ce mémoire a eu pour objectif principal la mesure de l'accès alimentaire, ainsi que l'exploration des liens entre l'accès alimentaire et les moyens d'existence des migrants haïtiens travaillant dans l'agriculture guadeloupéenne. Dans un premier temps, une revue documentaire sur les différentes thématiques de cette étude a été faite, en particulier la sécurité alimentaire, la migration, et l'agriculture. Elle a été suivie des choix méthodologiques. Puis, la phase de travaux de terrain a eu lieu pour la collecte des données. Et enfin, il y eu l'exploitation des données recueillies et la rédaction du rapport.

Plusieurs éléments liés aux caractéristiques socio-économiques et professionnelles de ces migrants influencent leur accès alimentaire et par conséquent leur niveau de sécurité alimentaire globale. Les moyens d'existence des migrants sont influencés par leur statut de légalité et les réseaux auxquels ils sont attachés. Les résultats des moyens d'existence, incluant l'accès alimentaire, sont dépendants de leurs activités génératrices de ressources, dont les plus importantes sont l'exploitation de la terre et le travail d'ouvrier agricole ; bien qu'ils soient impliqués aussi dans d'autres secteurs d'activités comme l'immobilier, les secteurs de la construction et des services. Les contraintes auxquelles ces migrants sont confrontés pour atteindre leurs résultats sont notamment les difficultés d'accès au statut légal ou les conditions relatives au travail dans l'agriculture, deux facteurs qui échappent au contrôle des migrants. Face à ces problèmes, différentes stratégies d'adaptation sont utilisées, lesquelles incluent le recours à des membres de leurs réseaux, le travail au noir, la pluriactivité, entre autres.

Principalement en raison de son caractère ponctuel, cette étude ne suffit pas à elle seule pour décrire fidèlement la situation de l'accès alimentaire de tous les migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture guadeloupéenne. En effet, des études ont bien évoqué le fait que les déterminants de la sécurité alimentaire peuvent varier en fonction des saisons (Savy et al., 2006). De plus, les résultats de ce travail ne peuvent pas être généralisés à tous les migrants haïtiens en Guadeloupe, car la population cible était exclusivement ceux qui exercent des activités agricoles, agriculteurs ou ouvriers agricoles. L'étude a révélé que les exploitations agricoles gérées par des haïtiens sont moins rares que ce que l'on pourrait penser, même si un recensement complet serait nécessaire pour avoir un résultat clair sur la proportion « agriculteurs / ouvriers agricole ».

La migration des enquêtés est motivée par diverses raisons économiques, sociales, politiques et autres. Nombreux sont ceux que l'absence d'opportunités économiques et des facteurs socio-politiques contraignent à aller chercher un mieux-être ailleurs. Ils migrent aussi pour rejoindre des membres de leur famille déjà installés en Guadeloupe. Cette émigration vers la Guadeloupe semble être le reflet de schémas de migration, de liens familiaux et de réseaux migratoires déjà existants. Tout de même, il n'existe pas à notre connaissance des accords internationaux concédant automatiquement à un individu le droit d'entrée dans un pays qui n'est pas le sien, mais ce sont les Etats qui gardent eux-mêmes le pouvoir d'octroyer des autorisations d'admission et d'expulsion des individus n'étant pas leurs ressortissants.

Quels que soient les motifs de départ de ces migrants et leur statut dans le pays de destination, tous les migrants enquêtés sont arrivés à accéder au marché du travail, en indépendant ou en étant salarié, dans un cadre formel ou informel. Tenant compte de l'importance des migrants haïtiens dans l'agriculture guadeloupéenne, il n'est pas faux de dire qu'ils participent au développement économique du pays et à sa production agricole, par conséquent à la production alimentaire. Le secteur agricole de la Guadeloupe bénéficie, d'une façon ou d'un autre, de la présence des Haïtiens. Ces derniers apportent une disponibilité supplémentaire de main d'œuvre pour le secteur agricole. Il semble même que le travail d'ouvriers agricoles constitue une activité à laquelle très peu de travailleurs locaux aspirent, ce qui sous-entend que les migrants haïtiens occuperaient donc des emplois que beaucoup de nationaux dédaignent ou refusent. Ces migrants font donc partie de la population active du territoire guadeloupéen. Ils participent à l'activité économique du pays (achat, vente, dépense...) et certains payent aussi leurs cotisations sociales, ce qui alimentent les finances publiques. Ainsi, il n'y a guère de motifs pouvant justifier des comportements de xénophobie ou de discrimination à de ces migrants déjà installés en Guadeloupe, et bien plus de raisons de les supporter et d'améliorer leur image. A défaut de données ou d'études prouvant le contraire, il paraît que les Haïtiens qui travaillent dans l'agriculture en Guadeloupe au contribue au développement du secteur agricole, par conséquent au développement économique du pays d'accueil. En termes de possibles politiques publiques, ces éléments pourraient permettre d'orienter les actions de manière à renforcer l'apport positif des migrants haïtiens au secteur économique de la Guadeloupe, et leur importance pour le secteur agricole et la production alimentaire du pays. Deux points semblent être intéressants à considérer dans le cadre d'une politique publique :

- (i) ***La sécurisation foncière.*** Le foncier relève d'un intérêt fondamental pour les populations vivant de l'agriculture. En fonction des trois modes de tenures foncières identifiées, les agriculteurs peuvent être confrontés à un ensemble de contraintes, pouvant être de natures diverses. Les agriculteurs en prêts semblent être les plus vulnérables. Ils ont un accès gratuit à la terre, sans aucun contrat formel, mais ils sont exposés à des risques constants d'expulsion ou de cessation de leur prêt. A l'instar de ces derniers, les métayers ne possèdent pas non plus de contrats formels. Quant aux locataires, certains d'entre eux en possèdent, mais majoritairement ils n'ont aucun contrat. Donc, sans bail, ils ne peuvent prétendre aux aides agricoles, contrairement aux propriétaires. Ainsi, des interventions du pouvoir public dans un but de sécuriser les droits fonciers pourraient être des éléments susceptibles de renforcer leur contribution au développement du secteur agricole, tout en diminuant leur vulnérabilité. En fait, seul le statut de propriétaire semble offrir réellement la sécurité, alors que les autres usagers (location, métayage ou prêt) auraient une sécurité foncière limitée. Quand la sécurité foncière n'est pas garantie, les usagers risquent d'être menacés par des revendications ou même expulsés. En absence de cette sécurité, la capacité des ménages ou des individus à produire de quoi s'alimenter et alimenter les circuits locaux, ainsi que leur capacité à bénéficier de certains éléments (emprunts, aides sociales, ...) est compromise.
- (ii) ***La protection des migrants haïtiens.*** Une politique publique pourrait prévoir des mesures de lutte contre la discrimination et des mauvais traitements à l'égard des migrants haïtiens installés en Guadeloupe depuis quelques années ou des migrants exerçant une activité génératrice de ressources. Un élément de base de ces mesures serait la simplification du processus de régularisation du statut des migrants répondant aux critères préétablis, lequel processus leur donnera accès aux droits relatifs au travail. Ce qui leur permettra d'accéder à des emplois formels ou d'exercer des activités indépendantes dans un cadre formel aussi, par conséquent des conditions de travail décentes et davantage de cotisation sociales aux caisses publiques.

Ce travail nous informe aussi sur la diversité des parcours et des motifs migratoires. A ceux ayant utilisé la voie du regroupement familial, s'ajoutent les migrants entrés avec un visa de tourisme et ceux entrés sans autorisation. Les motifs pour laisser Haïti sont multiples. Les principaux motifs invoqués par les migrants sont : les troubles politiques, la pauvreté, la famille, et les opportunités économiques. Généralement les motifs ne sont pas uniques, c'est souvent une combinaison de facteurs qui les incitent à quitter leur pays. La situation économique et politique a été la raison de

départ la plus mentionnée. Arrivés en Guadeloupe, illégaux ou légaux, ils organisent leur vie quotidienne. Les illégaux entament des démarches pour obtenir un statut légal. Parmi ces stratégies, retenons surtout la demande du statut de réfugiés, les procédures de régularisation en justifiant l'exercice d'activités et le mariage avec un résident ou natif guadeloupéen. Contrairement aux migrants en situation régulière, les illégaux n'ont pas le droit de travailler. Ceci favorise une certaine dépendance à leurs réseaux sociaux (capital social). Que la venue en Guadeloupe soit avec ou sans autorisation, le capital social demeure un élément clé dans le projet migratoire. De la décision de migrer à la préparation du voyage, de l'arrivée à l'évolution des migrants sur le territoire d'accueil, des relations sociales différentes sont mobilisées par les migrants. Il en est de même pour l'accès à un emploi. Amis, famille, compatriotes, et mêmes des étrangers sont autant d'individus des réseaux contribuant à la réalisation de leur projet.

Des documents sur les relations entre migration sécurité alimentaire et agriculture en Guadeloupe, n'ont pas été trouvés. A notre connaissance, cette étude pourrait être l'une des premières à analyser l'accès alimentaire en utilisant les scores HFIAS et SDAI, et à explorer les liens entre les trois concepts, à l'aide du cadre MED parmi des migrants haïtiens du secteur agricole en Guadeloupe. Ce travail pourrait être une source d'informations pour des éventuelles interventions à l'avenir visant une amélioration de la situation alimentaire de « migrants agricoles » en Guadeloupe. Touchant un sujet de préoccupation émergent, des recherches supplémentaires plus spécifiques sur des variables telles que le revenu et les dépenses des migrants, leur ménage ou, leur âge, seraient intéressants à entreprendre.

Enfin, ce travail montre que quand les conditions sont réunies, notamment avec l'accompagnement des politiques, l'insertion socio-professionnelle est possible.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Action Contre la Faim (ACF). (2009). *Evaluation de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence : Guide pratique pour le terrain*. Département Technique – Sécurité Alimentaire.
- Adom, P. K. (2014). Determinants of food availability and access in Ghana: what can we learn beyond the regression results? *Studies in Agricultural Economics*, 116(1316-2016-102818), pp. 153-164.
- Agreste Guadeloupe. (2018). *Conjoncture 2017 du commerce extérieur agroalimentaire*. Bulletin mensuel. Consulté le 20 octobre 2019, sur <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/D97118A06.pdf>
- Alemu, B., Johnson-Welch, C., Msaki, T., Sengendo, M., Kigutha, H., & Wolff, A. (Jan, 2000). Improving Household Food Security : Institutions, Gender and Integrated Approaches.
- Audebert, C. (2011). La diaspora haïtienne : vers l'émergence d'un territoire de la dispersion ? », in Carlo A. Célius (dir.). Dans C. A. Célius, *Le défi haïtien : économie, dynamique sociopolitique et migration* (pp. 193-212). Paris : L'Harmattan: Horizons Amérique Latine.
- Audebert, C. (2012). *La diaspora haïtienne : territoires migratoires et réseaux transnationaux*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Audebert, C., & Calmont, A. (2003). Logiques, réseaux, enjeux des migrations internationales dans le bassin caraïbe. *Mappe Monde 72*, pp. 25-28.
- Barraud, É. (2018). *Étude exploratoire de la situation agricole en Nord Grande-Terre*. (Rapport d'étude).
- Barrett, C. B. (2010). Measuring Food Insecurity. *Science*, 327(5967), 825-828.
- Barrett, C. B., & Lentz, E. C. (2009). Food insecurity. *International Studies Compendium Project*.
- Barrett, C. B., & Lentz, E. C. (2009). Food Insecurity (Chapter for the International Studies Compendium Project). *Science*.
- Berthomiere, W. (2016). Crise des réfugiés, l'impasse des mots. *HAL archives*. Consulté le 27 octobre 2019, sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01620938/document>

- Bickel, G., Nord, M., Price, C., Hamilton, W., & Cook, J. (2000). Guide to Measuring Household Food Security : Revised March 2000. Dans *Measuring Food Security in the United States : Reports of the Federal Interagency Food Security Measurement Project*.
- Borda, P., Maurin, A., & Manioc, O. (2008). L'immigration intra-caribéenne. Des faits aux enjeux économiques. Dans *L'espace caribéen : institutions et migrations depuis le XVIIIe siècle* (pp. 10-20). Hommes & Migrations, N°1274.
- Bougerol, C. (2010). Une rumeur à la Guadeloupe. De certaines pratiques supposées des Haïtiens. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines* (54), pp. 130-139.
- Bouillon, F., Marion, F., & Tallio, V. (2005). *Terrains sensibles: expériences actuelles de l'anthropologie*. Centre d'études africaines EHESS, collection Dossiers africains.
- Bureau International du Travail (BIT). (2004). Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée. *Rapport VI : Conférence internationale du Travail, 92e session, 2004* (p. 229). Genève: Organisation International du Travail. Consulté le 02 octobre 2019, sur <https://www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc92/pdf/rep-vi.pdf>
- Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Dubost, I., Giraud, M., & Milia, M. (2010). *Histoire et mémoire des immigrations en régions, Martinique-Guadeloupe*. (Rapport de Recherche, CRPLC).
- Carletto, C., Zezza, A., & Banerjee, R. (2013). Towards better measurement of household food security : Harmonizing indicators and the role of household surveys. *Global Food Security*, 2(1), 30-40.
- Castell, G. S., Rodrigo, P. C., De la Cruz, J. N., & Bartrina, J. A. (2015). Household food insecurity access scale (HFIAS). *Nutricion hospitalaria*, 31(3).
- Chakona, G., & Shackleton, C. M. (2018). Household Food Insecurity along an Agro-Ecological Gradient Influences Children's Nutritional Status in South Africa. *Frontiers in Nutrition*, 4(72).
- Coates, J. (2013). Build it back better : Deconstructing food security for improved measurement and action. *Global Food Security*, 2(3), pp. 188-194. Consulté le 23 octobre 2019, sur <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2211912413000217>
- Coates, j., Swindale, A., & Bilinsky, P. (2007). Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité alimentaire des Ménages (HFIAS) pour la mesure de l'accès alimentaire des ménages : Guide d'indicateurs (version 3). Dans *Projet d'Assistance technique en matière*

- d'Alimentation et de Nutrition, Académie pour le Développement de l'Éducation.*
Washington, D.C : FANTA.
- Collectif Haïti de France (CHF). (s.d.). *Situation des Haïtiens migrants*. Consulté le 18 Octobre 2019, sur <http://www.collectif-haiti.fr/guadeloupe-et-martiniquephp.php>
- Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA). (2012). S'entendre sur la terminologie Sécurité alimentaire, Sécurité nutritionnelle, Sécurité alimentaire et nutrition et Sécurité alimentaire et nutritionnelle. *Trente-neuvième session du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale*. Rome, 15-20 octobre 2012. Consulté le 6 octobre 2019, sur <http://www.fao.org/3/MD776F/MD776F.pdf>
- Crush, J. (2012). Linking Food Security, Migration and Development. *International migration*. doi:doi:10.1111/imig.12097
- Department for International Development (DFID) / Département du Développement International. (2001). *Sustainable livelihoods guidance sheets*. London.
- De Saint Pol, T., Deneq, A., & Monso, O. (2004). Ménage et chef de ménage: deux notions bien ancrées. *Travail, genre et sociétés n° 11*(N°1), pp. 63-78. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2004-1-page-63.htm>
- Devereux, S., & Tavener-Smith, L. (2019). Seasonal Food Insecurity among Farm Workers in the Northern Cape, South Africa. *Nutrients*, 11(7).
- Devereux, S., Baulch, B., Hussein, K., Shoham, J., Sida, H., & Wilcock, D. (2004). Improving the analysis of food insecurity. Food insecurity measurement, livelihoods approaches and policy: applications in FIVIMS.
- Drogue, C. (2013). ACTES 4e Rencontres Nationales des Acteurs de la Solidarité avec Haïti & Célébration des 20 ans du Collectif Haïti de France, 2&3 novembre 2012. *Collectif Haïti de France*, (p. 55). Paris. Récupéré sur www.collectif-haiti.fr/calepin/files/actes_4rnet20anschfversion_finale_hKCAjmFiOG.pdf
- Faber, M., Schwabe, C., & Drimie, S. (2009). Dietary diversity in relation to other household food security indicators. *International Journal of Food Safety, Nutrition and Public Health*, 2(N° 1), pp. 1-15.
- Fews, N. (2015). Moyens d'existence : un aperçu de la manière de vivre et de prospérer des gens. *Famine Early Warning Systems Network brochure (FEWS Net Brochure)*. Consulté le 24 octobre 2019, sur http://fews.net/sites/default/files/Livelihoods_Fr_Jan212015.pdf

- Food and Agriculture Organisation (FAO). (2008c). Leçon 2 : Évaluation des moyens d'existence. Dans *Dossier de l'apprenant : Évaluation et analyse des moyens d'existence*. Sécurité alimentaire : l'information pour l'action.
- Freguin-Gresh, S. (s.d.). *Un cadre commun pour caractériser les agricultures du monde, appréhender leur diversité et étudier leurs transformations structurelles*. Initiative WAW (World Agriculture Watch).
- Giraud, M., Dubost, I., Calmont, A., Daniel, J., Destouches, D., Milia, M., & Luce, M. (2009, Mars). La Guadeloupe et la Martinique dans l'histoire française des migrations en régions de 1848 à nos jours. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*(1278), pp. 174-197.
- Guélamine, F. (2009). Les conditions de vie des étrangers et de leurs descendants. *Sante Social*, 133-160.
- Guimezanes, N. (2006). Le statut légal des migrants. *Revue internationale de droit comparé*, 58(2), 593-620. Récupéré sur www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2006_num_58_2_19438
- Headey, D., & Ecker, O. (2013). Rethinking the measurement of food security: from first principles to best practice. *Food security*, 5(3). Consulté le 8 octobre 2019, sur http://bit.ly/SpringerLink_Rethinking_measurement_food_security
- Hoddinott, J. (1999). *Choosing outcome indicators of household food security*. Washington, DC : International Food Policy Research Institute.
- Hussein, K. (2004). The Relevance of Livelihoods Approaches to Food Insecurity. *ODI papers (Overseas Development Institute)*.
- Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM). (2012). *Rapport annuel 2011 - Guadeloupe*. Consulté le Avril 13, 2019, sur https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra2011_guadeloupe_reduit_.pdf
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). (2016). Insee Analyses Guadeloupe. *No 10*. Récupéré sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908453>
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). (2017). *Emploi, chômage, revenus du travail : Edition 2017*. Paris.
- Joint, L.-A. (2008). Les causes de l'émigration haïtienne et la situation des Haïtiens vivant en Guadeloupe. Intervention au Congrès du CGTG- Secteur Santé de Rivière Sens. Collectif

- Haïti de France (CHF). Consulté le 18 octobre 2019, sur <http://www.collectif-haiti.fr/actualite-508-0-intervention-dauguste-joint>
- Jones, A. D., Ngunjiri, F. M., Pelto, G., & Young, S. L. (2013). What Are We Assessing When We Measure Food Security? A Compendium and Review of Current Metrics. *Advances in Nutrition*, 4(5), pp. 481-505.
- Kennedy, G., Ballard, T., & Dop, M.-C. (2013). Guide pour mesurer la diversité alimentaire au niveau du ménage et de l'individu. Division de la nutrition et de la protection des consommateurs, FAO.
- Kennedy, G., Berardo, A., Papaverio, C., Horjus, P., Ballard, T., Dop, M., . . . Brouwer, I. D. (s.d.). Proxy measures of household food consumption for food security assessment and surveillance: comparison of the household dietary diversity and food consumption scores. *Public health nutrition*, 13(12). doi:10.1017/S136898001000145X
- l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement (ANSES). (2018). Chlordécone aux Antilles : Evaluation des expositions et des risques alimentaires liés au chlordécone et autres résidus de pesticides. *Colloque sur la pollution par la chlordécone aux Antilles*. Consulté le 21 octobre 2019, sur anses.fr/fr/content/chlordécone-aux-antilles
- Laborde, D., Majeed, F., Tokgoz, S., & Torero, M. (2016). Long-Term Drivers of Food and Nutrition Security. *IFPRI Discussion Paper* .
- LaCimade. (2019, sept). Alerte sur les mauvais traitements de la population haïtienne de guadeloupe par certaines administrations publiques. *la cimade-Guadeloupe*. Consulté le 30 octobre 2019, sur <https://www.lacimade.org/alerte-sur-les-mauvais-traitements-de-la-population-haitienne-de-guadeloupe-par-certaines-administrations-publiques>
- Lamy, P., Hutchinson, G., & Jouet, A. (2006). *Une interface Nord Sud : l'espace caribéen*. crdp Guadeloupe.
- Langlois, C. (2014). Une filière d'immigration clandestine démantelée par la PAF. *Guadeloupe Info*. Consulté le 29 octobre 2019, sur <https://www.rci.fm/guadeloupe/infos/Faits-divers/Une-filiere-dimmigration-clandestine-demantelee-par-la-PAF>
- Laurent, C., & Rémy, J. (2004). Multifonctionnalité, activités, pluralité des identités. *Cahiers de la multifonctionnalité*.
- Lebrun, M.-E. (2019, juin). La Guadeloupe a déporté 26 migrants haïtiens qui fuyaient la crise. *LoopHaïti*. Consulté le 29 octobre 2019, sur <http://www.loophaiti.com/content/la-guadeloupe-deporte-26-migrants-haitiens-qui-fuyaient-la-crise>

- Legoux, L., & Lassailly-Jacob, V. (2012). Terrains «sensibles» dans le champ des migrations internationales. *e-Migrinter*(9), pp. 3-6. Consulté le 27 octobre 2019, sur <https://journals.openedition.org/e-migrinter/747>
- Leroy, j. L., Ruel, M., Frongillo, E. A., Harris, J., & Ballard, T. J. (2015). Measuring the Food Access Dimension of Food Security: A Critical Review and Mapping of Indicators. *Food and nutrition bulletin*, 36(2).
- Lexpress.fr. (2019, juin 13). Vingt-six Haïtiens expulsés après s'être échoués sur les côtes de Guadeloupe. *lexpress*. Consulté le 29 octobre 2019, sur https://www.lexpress.fr/actualite/societe/vingt-six-haitiens-expulses-apres-s-etre-echoues-sur-les-cotes-de-guadeloupe_2083741.html
- Maxwell, D., Vaitla, B., & Coates, J. (2013). Maxwell, D., Vaitla, B., & Coates, J. (2014). How do indicators of household food insecurity measure up? An empirical comparison from Tigray. *Feinstein International Center, Tufts University: Medford, USA*.
- Maxwell, S., & Smith, M. (1992). Household food security: a conceptual review. Dans S. Maxwell, & T. R. Frankenberger, *Household food security : concepts, indicators, measurements: a technical review* (pp. 1-72).
- Nations Unies. (1998). Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat. Première révision, Département des affaires économiques et sociales, Division statistique. *Etudes Statistiques, Série M*(No 67 / Rev. 1). Consulté le 9 décembre 2018, sur https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Principles_and_Recommendations/Population-and-Housing-Censuses/SeriesM_67rev1-F.pdf
- Nations Unies. (2008). Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements. Deuxième révision, Département des affaires économiques et sociales, Division statistique. *Etudes statistiques, Série M*(No 67). Consulté le 9 décembre 2019, sur https://unstats.un.org/unsd/demographic/standmeth/principles/Series_M67Rev2fr.pdf
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ; Fonds International de Développement Agricole (FIDA); Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) & Programme Alimentaire Mondial (PAM). (2018c). *The linkages between migration, agriculture, food security and rural development*. Rome. Consulté le Avril 10, 2019, sur <http://www.fao.org/3/ca0922en/ca0922en.pdf>

- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). (2006). Food Security. *Policy brief, Juin 2006(2)*. Récupéré sur <http://www.fao.org/forestry/13128-0e6f36f27e0091055bec28ebe830f46b3.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). (2008a). Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire. Publié par le Programme CE-FAO « Sécurité alimentaire l'information pour l'action : Guides pratiques pour l'action ». Consulté le 6 octobre 2019, sur <http://www.fao.org/3/a-al936f.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). (2008b). Leçon 1 : Introduction aux moyens d'existence. Dans *Dossier de l'apprenant : Cours Évaluation et analyse des moyens d'existence*. Sécurité alimentaire : l'information pour l'action. Consulté le 7 octobre 2019, sur <http://www.fao.org/elearning/Course/FL/fr/pdf/trainerresources/learnernotes0363.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). (2014). *The state of Food Insecurity in the World 2013 : The Multiple Dimensions of Food Security*. Rome. Consulté le 6 octobre 2019, sur <http://www.fao.org/3/a-i3434e.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). (2018a). Renforcer Les Politiques Sectorielles Pour Améliorer La Sécurité Alimentaire Et La Nutrition : La migration rurale. *Note d'Orientation Politique, No. 10*. Consulté le 25 octobre 2019, sur <http://www.fao.org/3/I8166FR/i8166fr.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). (2018b). *Migration, agriculture et développement rural: Affronter les causes profondes de la migration et exploiter son potentiel*. FAO Editrice.
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO); Fonds International de Développement Agricole (FIDA); Organisation Mondiale de la Santé (OMS); Programme Alimentaire Mondial (PAM) & Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). (2017). *The state of food security and nutrition in the world 2017 : Building resilience for peace and food security*. Rome: FAO.
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO); Fonds International de Développement Agricole (FIDA); Organisation Mondiale de la Santé (OMS); Programme Alimentaire Mondial (PAM) & Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). (2018). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018 : Building climate resilience for food security and nutrition*. Rome: FAO.

- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2007). *Glossaire de la migration*. Genève, Suisse: IOM Publications. Droit International de la migration (N°9). Consulté le 5 octobre 2019, sur https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2015). *Migration en Haïti / Profil migratoire national 2015*. Port-au-Prince: IOM Publications. Consulté le avril 03, 2019, sur https://publications.iom.int/system/files/mp_haiti.pdf
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2017). Migration in the Caribbean: current trends, opportunities and challenges. *working paper on Migrations*.
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2019). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Migrations, agriculture et développement rural. *Conférence de la FAO : 41e session, C 2019/2*, p. 15. Rome, 22-29 juin 2019.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) & Programme Alimentaire Mondial (PAM). (2015). *Hunger without borders: The hidden links between Food Insecurity, Violence and Migration, An exploratory study*. Consulté le 22 octobre 2019, sur <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/wfp277544.pdf>
- Ouédraogo, D., Kaboré, M., & Kienou, B. (2007). Insécurité alimentaire, vulnérabilité et pauvreté en milieu rural au Burkina : une approche en termes de consommation d'énergie. *Mondes en développement*, 4(140), pp. 65-84. Consulté le 27 octobre 2019, sur <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2007-4-page-65.htm>
- Paul, B. (2008). Migration et pauvreté en Haïti : impacts économiques et sociaux des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté ?
- Pauzé, E. (2015). *La qualité de l'alimentation et l'accès alimentaire des ménages vulnérables habitant dans une zone d'intervention d'agriculture de santé publique en Haïti*. Rapport de thèse, Université d'Ottawa, Faculté des sciences de la santé, Ottawa.
- Pierre, A. (2014). PIERRE, A. Migration Haïtienne : État des lieux sur une problématique. *International*.
- Pierre, H. (2015). Défis, enjeux et politiques : migrations, environnement et changements climatiques en Haïti. Dans *Migration, Environment and Climate Change: Evidence for Policy (MECLEP Project)* (p. 84). OIM.
- Plate-forme des Associations Franco-Haïtiennes (PAFHA). (s.d.). La diaspora haïtienne en Guadeloupe - comment l'aider ? *Journée porte ouverte de la PAFHA* . Consulté le 18

octobre 2019, sur <http://www.migrantsoutremer.org/La-dispora-haitienne-en-Guadeloupe#nh2>

- Programme Alimentaire Mondial (PAM). (2017). *Aux racines de l'exode: Sécurité alimentaire, conflits et migration internationale*. Rome: Programme Alimentaire Mondiale. Consulté le Avril 10, 2019, sur <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000020872/download/>
- Programme Alimentaire Mondiale (PAM). (2009). *Manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence* (éd. 2e).
- Reno, F. (2008). L'immigrant haïtien entre persécutions et xénophobie. Dans, L'espace caribéen: institutions et migrations depuis le XVIIe siècle. *Hommes & Migrations*, 1274(1), pp. 132-142.
- Robin, A., & Gaydu, L. (2019, Janvier 7). Les sept naufragés Haïtiens en passe d'être rapatriés. Guadeloupe. Consulté le 28 octobre 2019, sur <https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/sept-naufrages-haitiens-passe-etre-rapatries-667481.html>
- Sakoyan, J. (2006). Bouillon F., Fresia M., Tallio V.(dir.), Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie. *Bulletin Amades. Anthropologie Médicale Appliquée au Développement Et à la Santé*(68). Consulté le 27 octobre 2019, sur <https://journals.openedition.org/amades/353>
- Savy, M., Martin-Prével, Y., Traissac, P., Eymard-Duvernay, S., & Delpuech, g. (2006). Dietary diversity scores and nutritional status of women change during the seasonal food shortage in rural Burkina Faso. *The Journal of nutrition*, 136(10), 2625-2632.
- Scoones, I. (1998). Sustainable rural livelihoods: a framework for analysis. *IDS working paper*, 72.
- Service-Public. (2019, juillet). *Glossaire : Séjour irrégulier*. Consulté le 2 octobre 2019, sur Service Public: <https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R49996>
- Solesbury, W. (2003). *Sustainable livelihoods: A case study of the evolution of DFID policy*. Working paper 217, Overseas Development Institute, London.
- Sommet Mondial de l'Alimentation (SAM). (1996). Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale. 13-17 Novembre Rome-Italie. Consulté le 6 octobre 2019, sur <http://www.fao.org/3/w3613f/w3613f00.htm>

- Swindale, A., & Bilinsky, P. (2006). Household dietary diversity score (HDDS) for measurement of household food access: indicator guide (V2). Washington, DC: FHI 360/FANTA. Food and Nutrition Technical Assistance III Project.
- Toffolon, A. (2016). *Le lien entre l'environnement et la migration Etude de cas des migrations en direction de Port-au-Prince, Haïti.* (Mémoire de Master). Université de Neuchâtel, Suisse.
- Upton, J. B., Cissé, J. D., & Barrett, C. B. (2016). Food Security As Resilience: Reconciling definition and measurement. *Agricultural Economics*, 47(S1), 135-147.
- Webb, P., Coates, J., Frongillo, E. A., Rogers, B. L., & Bilinsky, P. (2006). Measuring household food insecurity: why it's so important and yet so difficult to do. *The Journal of nutrition*, 136(5).
- Winters, P., Corral, L., & Gordillo, G. (2001). Rural livelihood strategies and social capital in Latin America: Implications for rural development projects. *Agricultural and Resource Economics*, (2001-6).
- Wolfe, J., Brand, M., Parrot, L., Ben, F., Thompson, J., Dempsey, J., . . . Van Haften, B. (2011). *Livelihood and Food Security Conceptual Framework*. LIFT project , United States Agency for International Development (USAID). Consulté le avril 25, 2019, sur <https://theliftproject.org/wp-content/uploads/2013/03/Livelihood-and-Food-Security-Conceptual-Framework.pdf>

Annexe 1. Liste des Personnes ressources

| | Sexe | Institutions ou Associations | Rôle |
|-----|-------------|---|---|
| PR1 | M | Tèt kole, Cellule Prise d'Eau | Secrétaire de la cellule de prise d'Eau |
| PR2 | M | Tèt kole | Président de la coordination |
| PR3 | M | Université des Antilles de la Guadeloupe | Maître de conférence en sciences politiques / Enseignant |
| PR4 | M | Tèt kole, cellule de Capesterre | Président de la Cellule de Capesterre |
| PR5 | M | Confédération Générale des Travailleurs de la Guadeloupe-filière banane (CGTG-Banane) | Secrétaire générale |
| PR6 | M | Réseau RITA | Consultant |
| PR7 | M | Fédération des Associations Franco- Haïtiennes de Guadeloupe (FAFHG) | Président |

| |
|--|
| Annexe 2. Guide d'entretien pour les migrants |
|--|

Présentation / Introduction

Je suis David JEAN-GEORGES, Haïtien, étudiant de Master en « Accompagnement agricole » à Montpellier SupAgro. Je suis ici pour faire mon stage de fin d'études sur la sécurité alimentaire de migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture en Guadeloupe. Mon stage se réalise dans le cadre de travaux conduits par des institutions de recherche (publique) dans le secteur agricole, l'INRA et le CIRAD.

Le travail consiste à :

- Comprendre la situation des migrants haïtiens en Guadeloupe, leurs trajectoires, leurs insertions professionnelles et leurs conditions d'existence actuelles,
- Comprendre comment leur situation se traduit en termes de sécurité alimentaire,
- Identifier les différents éléments qui influent cette situation (accès aux ressources, accès aux aides, etc.).

Alors, pour réaliser ce travail, j'aurai besoin de collecter certaines informations ayant rapport à :

- Informations personnelles (Nom, âge, etc.)
- Informations sur leurs proches
- Trajectoire de vie de ces migrants (raisons de la migration)
- Stratégies utilisées pour vivre et travailler en Guadeloupe
- Leurs activités

Je vous informe que toutes les informations collectées resteront confidentielles. La durée d'un entretien peut varier normalement entre 1 à 2 heures, suivant votre disponibilité. Si vous n'avez pas bien compris ou si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas de m'en parler.

Alors, êtes-vous d'accord de m'accorder un peu temps ?

PHASE EXPLORATOIRE

A. Identification et Trajectoire

- Quel est votre nom, votre âge ?
- Depuis quand vous êtes en Guadeloupe ?
- Qu'est-ce qui vous a amené à laisser Haïti ?
- Parlez-moi de votre parcours, depuis Haïti jusqu'à la Guadeloupe
- Comment avez-vous procédé pour payer votre voyage ? Qui vous a aidé ?
- Etes-vous actuellement en situation régulière ou irrégulière ? (légal ou pas ?) Vous avez procédé comment pour avoir ce statut légal ?

- Etes-vous en contact avec des gens en Haïti ? Qui sont-ils, ces gens ? Quels types de relations vous entretenez-vous avec eux ? Y a-t-il des échanges d'argent ou de biens qui se font entre vous ?
- Etes-vous en relation avec des gens dans d'autres pays ? Qui sont-ils ? Y a-t-il des échanges d'argent ou de biens qui se font entre vous ?
- Etes-vous en relation avec des organisations en Haïti ou en Guadeloupe ? Si Oui, que font ces organisations ? et pourquoi êtes-vous en relation avec ?
- A votre arrivée, comment vous êtes-vous installé ici en Guadeloupe ? Avez-vous reçu des soutiens ? (et de qui → associations ? autres migrants ?)
- Comment avez-vous trouvé du travail ici ? Parlez-moi de ces premiers

B. Activités

- Quelles sont les différentes activités que vous pratiquez actuellement ? (Etes-vous travailleurs agricoles (saliés) ? Avez-vous votre propre exploitation agricole ?)
 - Si c'est un employé, Y a-t-il des formalités à remplir pour accéder à ces travaux ?
 - Si c'est un exploitant agricole, quel est le mode de tenure ? (Propriété, fermage, ou quoi ?) Quelles sont les formalités à remplir pour y avoir accès ?
- Avez-vous d'autres types d'activités ? comme du commerce ou travaillez-vous dans d'autres secteurs d'activités (comme construction, transport, etc.) ?
- Y a-t-il d'autres Haïtiens qui travaillent sur la même exploitation que vous ? Dans votre voisinage qui travaillent dans l'agriculture ?

C. Situation actuelle et Ménages

- Combien de personnes vivent à votre domicile ?
- Vivez-vous avec votre famille ? Y a-t-il aussi des gens qui ne sont pas de votre famille ?
- Y a-t-il d'autres migrants ou des Guadeloupéens qui cohabitent avec vous ?
- Quels liens existent entre vous ? sont-ils de la famille ? ou des amis ? ou quoi ?

D. Alimentation

- Comment s'organise les repas chez vous ? Combien de repas par jour ?
- Partagez-vous vos repas avec les gens avec qui vous vivez ? Lesquels de ces repas ?
- Partagez-vous vos repas avec des gens qui ne vivent pas à votre domicile ? Lesquels de ces repas ?
 - Combien de fois par semaine cela se produit ?
 - Quels liens entretenez-vous avec eux ?
- Les gens venant d'ailleurs qui mangent avec vous, participent-ils d'une manière ou d'une autre à la préparation des repas ? Quels types de participation ?
- Quelles difficultés avez-vous déjà rencontrées concernant votre alimentation et celle des membres de votre ménage ?
- Selon vous, quels sont les produits alimentaires les plus consommés par ces Haïtiens ? (Identification des ingrédients si c'est des plats préparés)

- Que pensez-vous des prix des produits alimentaires les plus consommés par les Haïtiens ? Y a-t-il une différence entre ces produits qu'ils préfèrent et d'autres produits disponibles ?
- Quels sont les autres produits alimentaires moins chers que les Haïtiens peuvent acheter ?
- Connaissez-vous des organisations / institutions qui viennent en aide aux migrants Haïtiens ? si oui, lesquelles ? Et comment elles procèdent ?
- Connaissez-vous des Organisations / institutions qui agissent à l'encontre des Migrants haïtiens ? si oui, lesquelles et comment elles procèdent ?

PHASE D'APPROFONDISSEMENT

Récapitulation

- Vérification de l'adresse
- Combien de personnes vivant sous le même toit que vous ?
- Quels sont vos liens avec eux ?
- Personnes avec qui la nourriture est partagée ?

A. ACTIVITES

Vous faites quoi comme activités ?

Avez-vous actuellement, d'autres activités complémentaires ?

A1. Emploi (Agricole / non agricole)

Caractéristiques

- Quelle est votre fonction principale, dans votre emploi ? Emploi régulier ou occasionnel ?
- Est-ce que vous avez un contrat ? Contrat écrit ou verbal ? Si oui, quelle est sa durée ? Quels sont les termes du contrat ? (conditions à respecter, renouvelable ou pas, etc.)
- Depuis quand avez-vous commencé ? Et pourquoi avez-vous choisi ce type d'activités ?
- Expliquez-moi comment avez-vous débuté.

Conditions de travail

- Vous travaillez à temps complet ou partiel ? (A expliquer)
 - Si c'est temps partiel, pourquoi vous travaillez à temps partiel ? Vous faites quoi du reste de la journée ?
 - Dans les deux cas, quels sont vos horaires de travail dans une journée ? Sont-ils les mêmes tous les jours ? Si non, dites-moi plus sur les différents horaires s'il vous plait
- Avez-vous droit à des pauses pendant la journée ? Si oui, combien de pauses de combien de minutes ?
- Y a-t-il des contrôles d'horaires ? Quels types de contrôle ?
- Comment sont déterminés vos horaires de travail ? Et de quoi dépendent-ils ?
- Vous est-il possible de modifier vos horaires ? Si oui, dans quelles occasions ?
- Vous travaillez combien jours par semaine ? Lesquels vous ne travaillez pas, s'il y en a ?
- Quand vous travaillez Samedi et dimanche, recevez-vous des compensations ? en soirée aussi ?

- Parlez-moi de ces compensations ? Quoi ? Quand ?
- Cela arrive-t-il de ne pas les recevoir ? Si oui, savez-vous pourquoi ?
- Avez-vous droit à des congés de façon régulière ? Si oui, à quelles périodes ? Et quelles en sont leurs durées ? De quoi dépendent vos congés ?
- Qu'en est-il de congés de maladies ?
- Votre travail vous impose-t-il des postures pénibles ou fatigantes à la longue (rester debout, à genoux, le dos plié, etc.) ? Expliquez en quoi cela consiste.
- Effectuez-vous des tâches pénibles (porter des charges lourdes, efforts physique intenses, etc.) ? Plus de détails svp.
- Etes-vous exposé à des conditions désagréables comme saleté, humidité, mauvaises odeurs, fumées, poussières, etc.)
- Etes-vous en contact à des produits dangereux ? Ou exposé à des risques de blessures, d'accidents ou de maladies ? Si, oui, plus de détails
- Avez-vous à votre disposition des équipements de protection ? Si oui, lesquels et pour quelles tâches vous les utilisez ?
- Est-ce que votre emploi vous donne droit à des services médicaux ou sociaux ? Comme assurance, cotisation pour retraite, etc. ?
- Y a-t-il des sanctions prévues dans le cadre de votre activité, Si oui, lesquelles ?

Ressources

- Avez-vous eu des expériences antérieures semblables à votre travail d'aujourd'hui ? Si oui, plus de détails
- Comment avez-vous procédé pour avoir ce travail ? Avez-vous reçu de l'appui d'un proche ou autres individus ?
- Quelles sont les conditions à remplir pour avoir ce travail ?
- Pour commencer ce travail, vous aviez eu besoin de quoi ? D'où est-ce que vous les avez procurés ?
 - Compétences exigées ? Aide d'un ami ? Aide provenant d'autres individus ou organisations ?
- Quelles ont été les modalités pour accéder à cette activité ?

Performances / Outputs

- Quels types de rémunérations recevez-vous pour cette activité ? Salaires ? Autres types de rémunérations ?
- Votre salaire se trouve dans laquelle de ces grilles ? Par mois ou par semaine ou par quinzaine

| | | | | | |
|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Moins de 400 € | 400 à 600 | 600 à 800 | 800 à 1000 | 1000 à 1200 | 1200 à 1500 |
| 1500 à 1800 | 1800 à 2000 | 2000 à 2500 | 2500 à 3000 | 3000 à 4000 | 4000 à 5000 |
- Recevez-vous votre salaire régulièrement ? (comme c'était prévu ?)
- Quelles autres formes de compensations recevez-vous ?
 - S'il y en a, parlez-moi de ces compensations ? Quoi ? Quand ?

- Jugez-vous être bien payé ou pas pour votre travail ? Si non, combien souhaiteriez-vous avoir ?

A2. En Autonomie

Vous avez dit que vous travaillez aussi à votre compte comme (*titre de l'activité*) indépendant ou exploitant agricole.

Caractéristiques

- Pourquoi avez-vous choisi cette activité ? Quels autres types d'activités, auriez-vous pu choisir ?
- Quelle est votre fonction principale ? vos tâches principales ?
- Quelles sont les conditions de formalité nécessaires pour avoir accès à cette activité ?
- Depuis quand avez-vous commencé ? Expliquez-moi comment vous avez procédé pour votre début ? Quelles sont les conditions/modalités d'accès au foncier ?
- Avez-vous des employés ? Si oui, combien ?
- Est-ce une activité régulière ou occasionnelle ?

S'il s'agit d'exploitation agricole,

- Quelles sont les conditions à remplir pour avoir accès à la terre ?
- Quel est votre statut par rapport la tenure foncière, (propriétaire, locataire, métayer, etc.) et donnez-nous plus d'explications sur ce mode de tenure ? Quels sont les termes de ce statut/contrat ?
- Avez-vous des employés ?
 - Si oui, combien ? Et vous les payez combien ou comment ?
 - Vivent-ils sous le même toit que vous ?
- Recevez-vous de l'aide/entraide ? Sous quelle forme,
 - Si Oui, vous vous arrangez comment avec eux ? Vivent-ils sous le même toit que vous ?
 - Si non, êtes-vous le seul à faire tous les travaux ?

Conditions de travail

- Combien temps consacrez-vous à cette activité ?
- S'agit-il d'une activité à temps plein ou à temps partiel ? (A expliquer)
 - Si c'est temps partiel, vous faites quoi du reste de la journée ?
 - Dans les deux cas, quels sont vos horaires de travail dans une journée ? Sont-ils les mêmes tous les jours ? Si non, dites-moi plus sur les différents horaires s'il vous plait
- Habituellement, vous commencez à quelle heure et terminez quand ?
- Prenez-vous des pauses pendant la journée ? Si oui, combien de pauses de combien de minutes ?
- Comment sont déterminés vos horaires de travail ? Et de quoi dépendent-ils ?
- Vous est-il arrivé de modifier vos horaires ? si oui, dans quelles occasions ?
- Vous travaillez combien de jours par semaine ? Lesquels vous ne travaillez pas, s'il y en a ?
- Prenez-vous des congés de façon régulière ? Si oui, à quelles périodes ? De quoi dépendent vos congés ? des voyages en dehors de Guadeloupe ?

- Votre travail vous impose-t-il des postures pénibles ou fatigantes à la longue (rester debout, à genoux, le dos plié, etc.) ? Expliquez en quoi cela consiste.
- Effectuez-vous des tâches pénibles (porter des charges lourdes, efforts physique intenses) ?
- Etes-vous exposé à des conditions désagréables comme saletés, humidité, mauvaises odeurs, fumées, poussières, etc. ?
- Etes-vous en contact à des produits dangereux ? Ou exposé à des risques de blessures, d'accidents ou de maladies ? Si oui, plus de détails
- Avez-vous à votre disposition des équipements de protection ? Si oui, lesquels et pour quelles tâches vous les utilisez ?
- Bénéficiez-vous de services médicaux ou sociaux ? Comme assurance, cotisation pour retraite, etc. ? Si oui, lesquels ?

Ressources

- Comment avez-vous procédé pour les avoir ? Qui vous a aidé ? et comment ?
- Pour commencer ce travail, vous aviez eu besoin de quoi ? D'où est-ce que vous les avez procurés ?
 - Compétences exigées ?
 - Aide d'un ami ? Aide provenant d'autres individus ou organisations ?
 - Crédit ? prêt ? Si oui, de qui et à quelles conditions ? Quelles modalités de remboursement ?
 - Des matériels ?

Performances / Outputs

- Combien estimez-vous gagner de cette activité ? par mois ou par semaine ou par quinzaine
Moins de 400 € 400 à 600 600 à 800 800 à 1000 1000 à 1200 1200 à 1500
1500 à 1800 1800 à 2000 2000 à 2500 2500 à 3000 3000 à 4000 4000 à 5000
- Recevez-vous des compensations pour la réalisation de cette activité ? Si oui, de qui ? Quelles conditions à remplir ? Et à quelle fréquence ?
- Jugez-vous gagner assez ?

Si c'est une exploitation agricole,

- Que cultivez-vous ? Quelles surfaces ?
- Quelle production ? Quelles sont les finalités de vos produits ? Autoconsommation ? vente ? Dons ? Ou autres ? et essayez de nous donner une approximation en termes de proportion pour chacune de ses finalités ?

B. ALIMENTATION

- Comment organisez-vous pour manger ? Partagez-vous votre repas et à quel rythme ? y a-t-il une différence entre les hommes, femmes et enfants lors du partage ?
- Est-ce que tout le monde participe aux différents repas de la journée ? Si non, est-ce que vous pouvez m'expliquer comment ça se passe ?

- Avec combien de personnes ne vivant pas dans votre domicile vous partagez votre nourriture ? Combien fois par semaine ? Est-ce qu'ils participent aux dépenses pour la préparation ?

C. RESEAUX

- Vous arrive-il de recevoir des produits ou argent ou autres biens de la part d'individus ou des organisations ou des institutions ?
 - Si oui, il s'agit de Quoi ? Ça vient de Qui (Associations, Etat, autres migrants, membres de la famille, amis à l'extérieur de la Guadeloupe) ?
 - Comment se réalise ses échanges ? (réception ou envois)
 - Si ces transferts viennent d'associations ou de l'Etat, quelles sont les conditions pour en bénéficier ?
- Vous arrive-il d'envoyer des produits ou argent ou autres biens à des personnes ou des organisations ou des institutions ? En Haïti ? en Guadeloupe ? ou en dehors des deux ?
- Etes-vous toujours en contact avec des gens en Haïti ou à l'extérieur de la Guadeloupe ? Qui sont-ils ? Amis, Famille ? Autres individus ?
- Avez-vous déjà rendu visite à votre famille ou d'autres personnes en Haïti depuis que vous êtes en Guadeloupe ? En quelles occasions ? Est-ce régulier ?
- Ici en Guadeloupe, recevez-vous ou donnez-vous de l'argent à des personnes (amis, famille ou autres) ou des organisations (associations, institutions / public ou privé) ? Régulier ou pas ? Quelles occasions ?
- Etes-vous membre d'une association ? Laquelle ? Elle fait quoi comme activités ? Vous bénéficiez de quoi de cette association ?

| |
|--|
| Annexe 3. Questionnaire de la HFIAS |
|--|

Questions génériques de l'Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité alimentaire des Ménages (HFIAS)

Chacune des questions dans le tableau suivant est posée en supposant une période de rappel de 4 semaines (30 jours). D'abord est posée une question sur la survenance – à savoir, est-ce que cela est survenu pendant les 4 dernières semaines (oui ou non). Si le répondant répond « oui » à la question de survenance, est ensuite posée une question sur la fréquence-de-survenance pour déterminer si la situation s'est présentée rarement (une ou deux fois), parfois (trois à dix fois), ou souvent (plus de dix fois) lors de ces quatre dernières semaines.

Exemple :

1. Lors des 4 semaines précédant l'entretien, étiez-vous préoccupé que votre ménage n'avait pas assez de nourriture ?

0= Non (passer à Q2)

1=Oui

1.a. Avec quelle fréquence cette situation s'est-elle présentée ?

1= Rarement (une ou deux fois ces 4 dernières semaines)

2= Parfois (trois à dix fois ces 4 dernières semaines)

3= Souvent (plus de dix fois ces 4 dernières semaines)

| No | Questions de survenance | Réponses | | Réponses | Stratégies Adoptées |
|----|--|----------------------------|---|--|---------------------|
| Q1 | Ces quatre dernières semaines, étiez-vous préoccupé que votre ménage n'avait pas assez de nourriture ? | Non (0) ... Non (1) ... | Avec quelle fréquence cette situation est-elle survenue ? | 1=Rarement (une ou deux fois) 2=Parfois (trois à 10 fois) 3=Souvent (plus de 10) | |
| Q2 | Ces quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage n'a pas pu manger | Non (0) ... Non (1) ... | Avec quelle fréquence cette | 1=Rarement (une ou deux fois) 2=Parfois (trois à 10 fois) | |

| | | | | | | |
|----|---|----------------------------|---|--|--|--|
| | les types de nourriture que vous préférez à cause d'un manque de ressources ? | | situation est-elle survenue ? | 3=Souvent (plus de 10) | | |
| Q3 | Ces quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage a mangé une variété limitée d'aliments parce que les ressources étaient insuffisantes ? | Non (0) ... Non (1) ... | Avec quelle fréquence cette situation est-elle survenue ? | 1=Rarement (une ou deux fois) 2=Parfois (trois à 10 fois) 3=Souvent (plus de 10) | | |
| Q4 | Ces quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage a mangé une nourriture que vous ne souhaitiez pas manger à cause du manque de ressources pour obtenir d'autres types de nourriture ? | Non (0) ... Non (1) ... | Avec quelle fréquence cette situation est-elle survenue ? | 1=Rarement (une ou deux fois) 2=Parfois (trois à 10 fois) 3=Souvent (plus de 10) | | |
| Q5 | Ces quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage a mangé un repas plus petit que vous n'auriez souhaité parce qu'il n'y avait pas assez à manger ? | Non (0) ... Non (1) ... | Avec quelle fréquence cette situation est-elle survenue ? | 1=Rarement (une ou deux fois) 2=Parfois (trois à 10 fois) 3=Souvent (plus de 10) | | |

| | | | | | | |
|----|--|----------------------------|---|--|-----|--|
| Q6 | Ces quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage a mangé moins de repas par jour parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ? | Non (0) ... Non (1) ... | Avec quelle fréquence cette situation est-elle survenue ? | 1=Rarement (une ou deux fois) 2=Parfois (trois à 10 fois) 3=Souvent (plus de 10) | | |
| Q7 | Ces quatre dernières semaines, est-il arrivé que le ménage soit complètement sans nourriture parce qu'il n'y avait pas de ressources pour en acheter ? | Non (0) ... Non (1) ... | Avec quelle fréquence cette situation est-elle survenue ? | 1=Rarement (une ou deux fois) 2=Parfois (trois à 10 fois) 3=Souvent (plus de 10) | ... | |
| Q8 | Ces quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage est allé au lit en ayant faim parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ? | Non (0) ... Non (1) ... | Avec quelle fréquence cette situation est-elle survenue ? | 1=Rarement (une ou deux fois) 2=Parfois (trois à 10 fois) 3=Souvent (plus de 10) | | |
| Q9 | Ces quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage a passé toute une journée et toute une nuit sans manger parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ? | Non (0) ... Non (1) ... | Avec quelle fréquence cette situation est-elle survenue ? | 1=Rarement (une ou deux fois) 2=Parfois (trois à 10 fois) 3=Souvent (plus de 10) | | |

| |
|---|
| Annexe 4. Questionne du score de Diversité |
|---|

Veillez indiquer ce que vous avez mangé et bu hier (repas et collations), que ce soit pendant la journée ou la nuit, à votre domicile ou à l'extérieur. Commencez par le premier aliment ou la première boisson consommé(e) le matin. NB. Les plats consommés à l'extérieur du domicile sont pris en compte

| Petit déjeuner / origine | Collation/ origine | Déjeuner/ origine | Goûter / origine | Dîner / origine | Grignotage/ origine |
|--------------------------|--------------------|-------------------|------------------|-----------------|---------------------|
| | | | | | |

| Q. | Groupe d'aliments | Groupe d'aliments | Réponses oui :1 / non : 0 |
|----|--|--|------------------------------|
| 1 | céréales | Maïs, riz, blé, sorgho, mil et toute autre céréale ou aliment élaboré à partir de céréales (pain, nouilles, bouillie ou autres) + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 2 | Racines et tubercules blancs | Patates blanches, ignames blanches, manioc blanc ou autres aliments tirés de racines + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 3 | Légumes et tubercules riches en vitamine A | Potiron, carotte, courge ou patate douce (chair orange) + autres légumes riches en vitamine A disponibles localement (poivron rouge, par exemple) + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 4 | légumes feuilles vert foncé | Légumes feuilles vert foncé, y compris les variétés sauvages + feuilles riches en vitamine A disponibles localement, comme les feuilles d'amarante et de manioc, le chou vert, les épinards + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 5 | autres légumes | Autres légumes (comme la tomate, l'oignon, l'aubergine) + autres légumes disponibles localement + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 6 | fruits riches en vitamine a | Mangue mûre, melon, abricot (frais ou sec), papaye mûre, pêche séchée et jus pur obtenu à partir de ces mêmes fruits + autres fruits riches en vitamine A disponibles localement + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 7 | autres fruits | Autres fruits, y compris les fruits sauvages et les jus purs obtenus à partir de ces autres fruits + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 8 | abats | Foie, rognons, cœur et autres abats ou aliments élaborés à partir de sang + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 9 | viande (muscle) | Bœuf, porc, agneau, chèvre, lapin, gibier, poulet, canard, autres volatiles ou oiseaux, insecte + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 10 | œufs | œufs de poule, de canard, de pintade ou tout autre œuf + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 11 | poissons et fruits de mer | Poisson frais ou séché, coquillages ou crustacés + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |

| | | | |
|----|------------------------------------|--|--|
| 12 | légumineuses, noix et graines | Haricots secs, pois secs, lentilles, noix, graines ou aliments élaborés à partir de ceux-ci (hoummos ou beurre d'arachide, par exemple) + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 13 | lait et produits laitiers | Lait, fromage, yaourt ou autres produits laitiers + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 14 | huiles et graisses | Huiles, graisses ou beurre ajoutés aux aliments ou utilisés pour la cuisson + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 15 | sucreries | Sucre, miel, soda ou jus de fruit contenant du sucre ajouté, aliments sucrés tels que chocolat, bonbons, biscuits et gâteaux + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |
| 16 | épices, condiments, boissons | Epices (poivre noir, sel), condiments (sauce de soja, sauce piquante), café, thé, boissons alcoolisées + <i>ajouter des aliments locaux</i> | |

Annexe 5. Guide d'entretien pour les personnes-ressources

INTRODUCTION

Je suis David JEAN-GEORGES, Haïtien, étudiant de Master en « Accompagnement agricole » à Montpellier SupAgro. Je suis ici pour faire mon stage de fin d'études sur la sécurité alimentaire de migrants haïtiens qui travaillent dans l'agriculture en Guadeloupe... Mon stage se réalise dans le cadre de travaux conduits par des institutions de recherche (publique) dans le secteur agricole, l'INRA et le CIRAD.

Le travail consiste à :

- Comprendre la situation des migrants haïtiens en Guadeloupe, leurs trajectoires, leurs insertions professionnelles et leurs conditions d'existence actuelles,
- Comprendre comment leur situation se traduit en termes de sécurité alimentaire,
- Identifier les différents éléments qui influent cette situation (accès aux ressources, accès aux aides, etc.).

Présentation

- D'abord, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de me recevoir. Et avant de s'enchaîner, je voudrais savoir de combien de temps vous disposez pour cet entretien.
- Maintenant, je voudrais bien que vous vous présentiez et parliez un peu de votre parcours
- Quelle est votre fonction (au sein de l'organisation / Institution) ?
- Avez-vous déjà travaillé avec des immigrés haïtiens ? Si oui, en quelles occasions ?

Historique et mission

- Quelle est la date de création de l'Organisation / Institution ?
- Quelle est la raison d'être de l'organisation ? Quels sont les problèmes que l'organisation voulait résoudre à son origine ?
- Dans quel contexte l'organisation a-t-elle émergé ? (politique, juridique, statut, etc.)
- Connaissez-vous d'autres organisations/institutions qui s'impliquent dans la migration ? qui s'intéressent avec des immigrés en Guadeloupe ?

Membres

- Combien de membres comporte votre organisation ?
- Quel est le profil de vos membres ? (membres en situation irrégulière ?)
- Quelles sont les conditions d'adhésion à votre organisation ?
- Est-ce que votre organisation est en lien avec d'autres organisations ?
- Quelles sont les motivations/raisons des gens à intégrer votre organisation ?

Activités

- Depuis votre création, est-ce que vos activités ont évolué ?

- Quelles sont les activités/ projets / dispositifs que vous mettez en place ? Concernent ils/elles tous les membres ?
- Y a-t-il des NON-MEMBRES qui bénéficient de ces activités ?
- Qu'est-ce que vous faites pour représenter et défendre les intérêts de vos membres ?
 - Auprès de qui ?
 - A quelles occasions le faites-vous ?
 - Est-ce que les résultats sont satisfaisants ?
- Y a-t-il des formalités à remplir pour bénéficier de ces activités ? Qui peuvent bénéficier de ces activités ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en place de vos activités ?
- Avez-vous d'autres activités en perspectives ?
- Y a-t-il des dispositifs mis en place par le pouvoir public ou d'autres organismes (privés ou associatifs) qui sont en faveur ou l'encontre des migrants (haïtiens) ? Quels sont les effets de ces dispositifs sur la situation des migrants haïtiens et en particulier sur leur sécurité alimentaire (accès) ?

Migrants en Guadeloupe / Problèmes liés à l'Alimentation

- Pouvez-vous me parler un peu de la situation de la migration en Guadeloupe ? Origines des immigrés ? Leurs insertions dans le territoire guadeloupéen ? leurs statuts ?
- Quelles sont les principales activités pratiquées par les immigrés en Guadeloupe ?
- Pouvez-vous nous renseigner des différentes localisations du travail agricole pour ces migrants ? (au niveau de la Guadeloupe)
- Selon vous, quelles sont les principales difficultés rencontrées par ces migrants ? Qu'en est-il des migrants haïtiens par rapport à ces difficultés ?
- Que pouvez-vous nous dire de la situation alimentaire des migrants (en termes d'accès) ? Quelles sont les principales difficultés liées à l'alimentation rencontrées par les migrants ?
- Avez-vous une idée des stratégies mises en place par ces migrants pour les surmonter ?
- Que veut dire la notion « ménage », en Guadeloupe ou selon vous ?

| |
|---|
| Annexe 6. Groupes d'aliments du questionnaire agrégés pour créer le SDAI |
|---|

| Question n° | Groupe d'aliments |
|---|---|
| Q1. Céréales, Q2. Racines et tubercules blancs | Féculents |
| Q4. légumes feuilles vert foncé | Légumes feuilles vert foncé |
| Q3. Légumes et tubercules riches en vitamine A Q6. Fruits riches en vitamine A (Huile de palme rouge s'il y a lieu) | Fruits et autres légumes riches en vitamine A |
| Q5. Autres légumes Q7. Autres fruits | Autres fruits et légumes |
| Q8. Abats | Abats |
| Q9. Viande (muscle) Q11. Poissons et fruits de mer | Viande et poisson |
| Q10. œufs | Œufs |
| Q12. Légumineuses, noix et graines | Légumineuses, noix et graines |
| Q13. lait et produits laitiers | Lait et produits laitiers |

| |
|--|
| Annexe 7. Tableau récapitulatif des caractéristiques sociodémographiques des migrants |
|--|

| Identifiant | Sexe | Ages (en années) | |
|-------------|------|------------------|-------------------|
| | | à l'arrivée | lors de l'enquête |
| M1 | M | 37 | 70 |
| M2 | M | 30 | 72 |
| M3 | M | 26 | 59 |
| M4 | M | 26 | 43 |
| M5 | M | 32 | 32 |
| M6 | M | 26 | 54 |
| M7 | M | 29 | 66 |
| M8 | M | 23 | 63 |
| M9 | M | 23 | 66 |
| M10 | M | 25 | 45 |
| M11 | M | 28 | 63 |
| M12 | M | 25 | 64 |
| M13 | F | 20 | 59 |
| M14 | M | 22 | 66 |
| M15 | M | 25 | 64 |
| M16 | M | 17 | 55 |
| M17 | M | 23 | 54 |
| M18 | M | 22 | 46 |
| M19 | M | 21 | 48 |
| M20 | M | 33 | 33 |
| M21 | M | 28 | 36 |
| M22 | M | 25 | 67 |
| M23 | F | 27 | 60 |
| M24 | M | 18 | 43 |
| M25 | M | 25 | 68 |
| M26 | M | 45 | 45 |
| M27 | M | 23 | 39 |
| M28 | M | 25 | 30 |
| M29 | M | 24 | 55 |
| M30 | M | 26 | 49 |
| M31 | M | 29 | 46 |

M : Masculin

F : féminin

| |
|--|
| Annexe 8. Tableau récapitulatif des raisons de départ |
|--|

| | Raisons de départ | | | | | | |
|-----|--------------------------|--------------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|-------------------------|
| | Pauvreté | Opportunités économiques | Raisons politiques | Influence des réseaux | Regroupement familial | Motifs individuels | Diversification des MED |
| M1 | | ✓ | | ✓ | | | |
| M2 | | ✓ | | | | | |
| M3 | | ✓ | ✓ | ✓ | | | |
| M4 | | ✓ | | ✓ | | | |
| M5 | | ✓ | ✓ | | | | |
| M6 | | | | | | ✓ | |
| M7 | | | ✓ | | | | |
| M8 | | | ✓ | | | | |
| M9 | | | | | | | |
| M10 | | ✓ | | | | | |
| M11 | | | | | ✓ | | |
| M12 | ✓ | ✓ | ✓ | | | | |
| M13 | ✓ | ✓ | | | | | ✓ |
| M14 | | | ✓ | | | | |
| M15 | | ✓ | | | | | |
| M16 | | | | ✓ | | | |
| M17 | | | | | | | |
| M18 | | | | ✓ | | | |
| M19 | | | | | | | |
| M20 | | ✓ | | | | | |
| M21 | | ✓ | | | | | |
| M22 | | ✓ | | ✓ | | | |
| M23 | | | | | ✓ | | |
| M24 | | ✓ | | | | | |
| M25 | | ✓ | | | | | |
| M26 | | ✓ | | | | | |
| M27 | | ✓ | | | | | |
| M28 | | | | | | | |
| M29 | | | | | ✓ | | |
| M30 | | ✓ | | ✓ | | | |
| M31 | | ✓ | | | | | |

Annexe 9. Liste de quelques associations haïtiennes en Guadeloupe

Associations haïtiennes en Guadeloupe

1. Association Asòtò Ginen
2. Fédération Associations Franco Haïtiennes de Guadeloupe (FAFHG)
3. HAGUA CARAIBE (qui signifie Haïti Guadeloupe Caraïbe).
4. Haïti Vaillant
5. Lakay Concept
6. Tanbou Ginen
7. Tèt kole (association Coordination Haïtienne Tèt Kole)

| |
|---|
| Annexe 10. Statut de légalité et parcours migratoires des migrants |
|---|

| ID | Parcours | | Statut de légalité | | Année de Régularisation |
|-----|----------------|---------------------|--------------------|---------|-------------------------|
| | Anne d'arrivée | Moyens de migration | A l'arrivée | Actuel | |
| M1 | 1975 | Tourisme | Légal | Légal | 1982 |
| M2 | 1977 | Tourisme | LP | Légal | 1980 |
| M3 | 1985 | Tourisme | LP | Légal | 1988 |
| M4 | 2002 | Clandestinité | IL | Légal | 2017 |
| M5 | 2019 | Clandestinité | II | Illégal | ----- |
| M6 | 1990 | Tourisme | LP | Légal | 1999 |
| M7 | 1982 | Clandestinité | II | Légal | 1994 |
| M8 | 1979 | Tourisme | LP | Légal | 1981 |
| M9 | 1976 | Tourisme | LP | Légal | 1980 |
| M10 | 1999 | Tourisme | LP | Légal | 2013 |
| M11 | 1984 | RF | Légal | Légal | 1990 |
| M12 | 1980 | Tourisme | IL | Légal | 1984 |
| M13 | 1980 | Clandestinité | IL | Légal | 1991 |
| M14 | 1975 | Tourisme | LP | Légal | 1982 |
| M15 | 1980 | Tourisme | LP | Légal | 1985 |
| M16 | 1979 | Tourisme | LP | Légal | 1990 |
| M17 | 1988 | Tourisme | LP | Légal | 1995 |
| M18 | 1995 | Clandestinité | IL | Légal | 1997 |
| M19 | 1992 | Clandestinité | IL | Légal | 1996 |
| M20 | 2014 | Clandestinité | IL | Illégal | NA |
| M21 | 2011 | Clandestinité | IL | Illégal | NA |
| M22 | 1977 | Tourisme | LP | Légal | 1982 |
| M23 | 1987 | RF | Légal | Légal | 1987 |
| M24 | 1994 | Clandestinité | II | Légal | 2014 |
| M25 | 1976 | Tourisme | LP | Légal | 1979 |
| M26 | 1999 | Clandestinité | IL | Légal | 2013 |
| M27 | 2003 | Clandestinité | IL | Illégal | NA |
| M28 | 2015 | Clandestinité | IL | Illégal | NA |
| M29 | 1988 | RF | Légal | Légal | 1998 |
| M30 | 1996 | Clandestinité | IL | Légal | 2007 |
| M31 | 2002 | Clandestinité | IL | Légal | 2008 |

RF : regroupement familial

LP : légal provisoirement (jusqu'à l'expiration du visa)

II : Illégal

NA : Non Applicable

| |
|--|
| Annexe 11. Filières agricoles des agriculteurs enquêtés |
|--|

| ID | Bananes | | | Maraîchage | Fruits |
|-----|---------|----------|-----------------------|------------|--------|
| | Dessert | Plantain | Racines et tubercules | | |
| M1 | oui | non | oui | oui | oui |
| M2 | non | oui | oui | non | oui |
| M3 | non | non | non | oui | non |
| M4 | non | oui | oui | oui | non |
| M5 | __NA | __NA | __NA | __NA | __NA |
| M6 | oui | oui | oui | oui | non |
| M7 | non | oui | oui | non | non |
| M8 | oui | non | oui | oui | non |
| M9 | oui | oui | oui | oui | non |
| M10 | oui | non | oui | oui | non |
| M11 | non | non | non | oui | non |
| M12 | non | oui | oui | oui | oui |
| M13 | oui | oui | oui | oui | non |
| M14 | oui | oui | oui | oui | non |
| M15 | oui | non | oui | oui | non |
| M16 | oui | oui | oui | oui | non |
| M17 | oui | oui | oui | oui | non |
| M18 | non | oui | oui | non | non |
| M19 | non | non | non | oui | oui |
| M20 | non | oui | oui | oui | non |
| M21 | NA | NA | NA | NA | NA |
| M22 | oui | non | oui | oui | non |
| M23 | non | non | oui | oui | non |
| M24 | non | non | non | non | oui |
| M25 | oui | oui | oui | oui | oui |
| M26 | NA | NA | NA | NA | NA |
| M27 | NA | NA | NA | NA | NA |
| M28 | NA | NA | NA | NA | NA |
| M29 | non | non | oui | oui | non |
| M30 | oui | oui | non | oui | non |
| M31 | non | non | oui | oui | Non |

NA : Non Applicable

| |
|---|
| Annexe 12. Portefeuilles des activités des migrants enquêtés |
|---|

| ID | Exploitation de la terre | | Travail d'ouvriers agricoles | | Autres activités |
|-----|--------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|------------------|
| | Agriculteur | Statut de légalité | Ouvriers agricoles | Statut de légalité | |
| M1 | oui | Légal | non | NA | NA |
| M2 | oui | Illégal | non | NA | CA |
| M3 | oui | Légal | non | NA | NA |
| M4 | oui | Illégal | oui | Légal | NA |
| M5 | non | NA | oui | Illégal | AM |
| M6 | oui | Légal | non | NA | LB |
| M7 | oui | Illégal | non | NA | NA |
| M8 | oui | Illégal | non | NA | NA |
| M9 | oui | Illégal | non | NA | NA |
| M10 | oui | Illégal | non | NA | AEEV |
| M11 | oui | Légal | non | NA | NA |
| M12 | oui | Illégal | non | NA | NA |
| M13 | oui | Illégal | non | NA | LB |
| M14 | oui | Illégal | non | NA | NA |
| M15 | oui | Légal | non | NA | LB |
| M16 | oui | Légal | non | NA | NA |
| M17 | oui | Illégal | non | NA | NA |
| M18 | oui | Illégal | non | NA | NA |
| M19 | oui | Illégal | non | NA | CA |
| M20 | oui | Illégal | oui | Illégal | NA |
| M21 | non | NA | oui | Illégal | NA |
| M22 | oui | Légal | non | NA | NA |
| M23 | oui | Illégal | non | NA | NA |
| M24 | oui | Légal | non | NA | NA |
| M25 | oui | Légal | non | NA | NA |
| M26 | non | NA | oui | Légal | NA |
| M27 | non | NA | oui | Illégal | AEEV; OB |
| M28 | non | NA | oui | Illégal | NA |
| M29 | oui | Illégal | non | NA | CA |
| M30 | oui | Légal | non | NA | NA |
| M31 | oui | Illégal | non | NA | NA |

NA : Non Applicable

CA : commerçant agricole

LB : loueur de bâtiment

AEEV : Agent d'entretien d'espaces verts

AM : agent d'aide sur les marchés

OB : ouvriers du bâtiment

Annexe 13. Tableau récapitulatif des stratégies de ventes des

| Stratégies commercialisation | Localisation (Communes) |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| Marché aux fleurs | Pointe-à-Pitre |
| Marché de Basse-Terre | Basse-Terre |
| Marché de Baillif | Baillif |
| Marché Bergevin | Pointe-à-Pitre |
| Marché de Gourdeliane | Baie-Mahault |
| Marché de Moule | Maude |
| Marché de Petit-Bourg | Petit-Bourg |
| Marché de Saint-Francois | Saint-Francois |
| Marché de Sainte-Anne | Sainte-Anne |